Retraités : ceux que l'on contraint de vivre avec 22 F par jour

NOTRE DOSSIER
PAGES . 11 à 15

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 386 - 24 janvier 1976 - prix : 3 F

Vallourec Noisy le Sec en grève

P.10 et P.17

MARMANDE

les réactionnaires contre la jeunesse

Qu'espère Marchais en abandonnant la dictature du prolétariat?

P.7

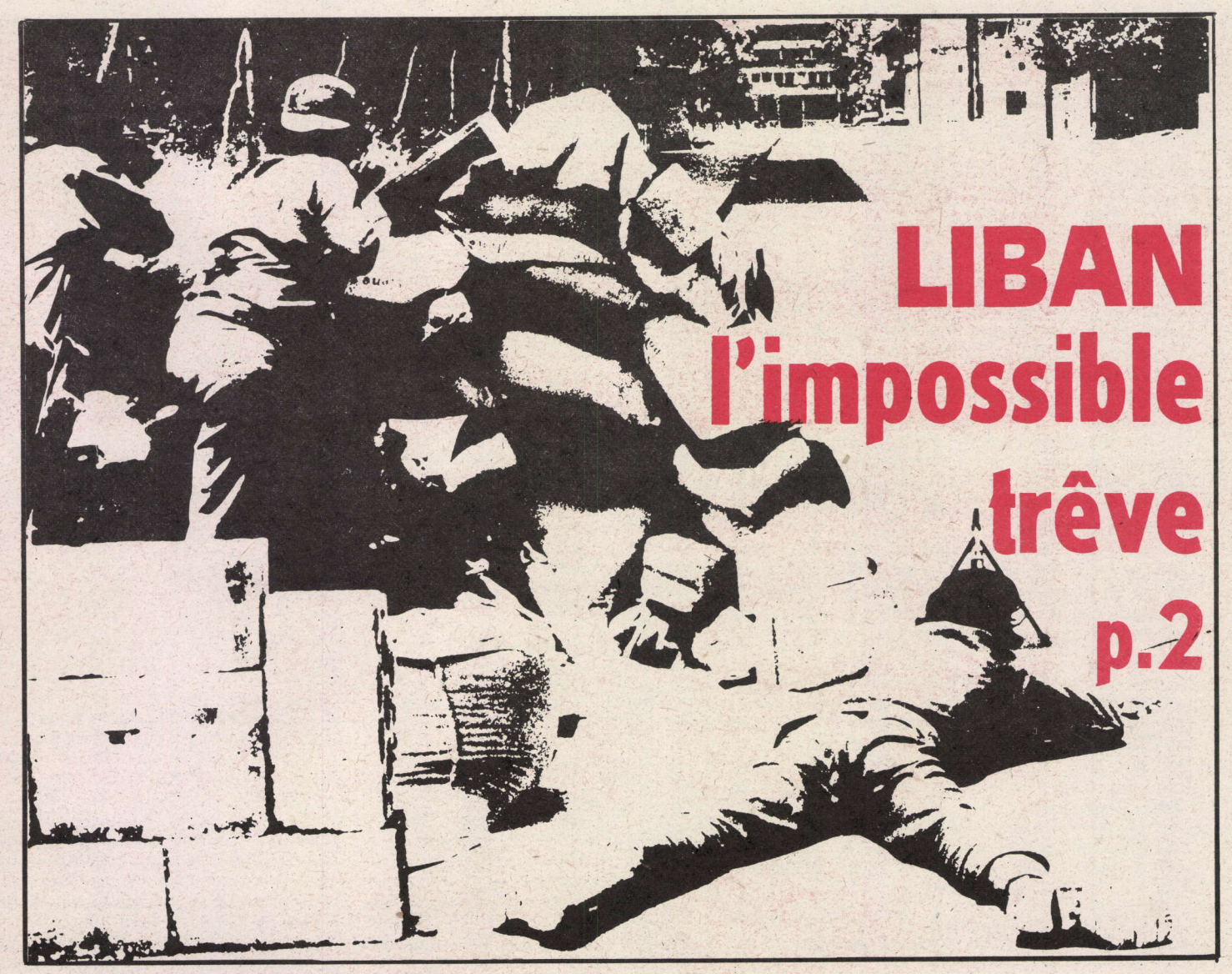

LIBAN l'impossible trêve

p.2

sommaire

DANS LE MONDE

Page 24 :
— **Portugal : Le tournant à droite se confirme.**
— **Espagne : Le jeu prudent de l'opposition.**
Angola : Les USA ne renoncent pas.

EN FRANCE

Page 4 :
— **Leçons du passé : il y a trente ans, la fin du premier régime gaulliste.**
— **Porte des Lilas : les locataires d'un foyer menacés d'expulsion.**
Page 5
— **13.000 avocats en grève.**
Page 6 :
— **Courrier des lecteurs.**
— **Moon : C.. comme la lune, mais avec pignon sur rue !**
Page 7
— **Le PCF cherche à prendre une place déjà prise.**
— **Dans la tribune de discussion du PCF pour le XXII^e Congrès.**
Page 8 :
— **Dans l'extrême-gauche et dans sa presse.**
Page 9 :
— **Quotidiens et hebdomadaires : quelle presse correspond au mouvement révolutionnnaire ?**
Page 10
— **Vallourec, l'extrême-gauche et** l'Humanité.
Page 16 :
— **Concorde :**
— **Les riches voyagent, les contribuables payent.**
— **Quand la CGT s'en va-t-en guerre pour Concorde.**
Page 17 :
— **Vallourec (Noisy-le-Sec) : la grève continue.**
— **En lutte.**
Page 18 :
— **Idéal-Standard (Aulnay) : la CGT dans l'impasse.**
— **Alsthom-Savoisienne (St-Ouen) : la direction licencie un militant révolutionnaire, les syndicats laissent faire.**
Page 19 :
— **Titan-Coder : un an après.**
— **La mort d'un lycéen du technique.**
— **SKF (Ivry) : une réunion pas comme les autres.**
— **Chèques Postaux de Paris : les raisons du retard.**
Page 20 :
— **Lutter pour la suppression du pointage.**

DOSSIER

RETRAITE :
Page 11 :
— **Problème numéro un : l'abaissement de l'âge.**
Pages 12 et 13 :
— **Les différents régimes.**
— **Les problèmes des pensions.**
Pages 14 et 15 :
— **Les promesses gouvernementales et la réalité...**
— **Pour une autre vieillesse, une autre société.**

DIVERS

Page 21 :
— **Livres :** Le piège d'Aléria, **de E. Siméoni ;** Les sociétés multinationales ; Et la montagne fleurira, **de Luc Willette.**
Page 22 :
— **Films :** Docteur Françoise Gailland, **de Louis Bertucelli ;** El Chergui ou le silence violent, **de Moumen Smihi.**
Page 23 :
— **Télévision :** Apostrophes : **le débat sur le communisme a été esquivé.**
— **Théâtre :** Fais pas le guignol, J'Ha.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1^er)
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Marmande

Les réactionnaires contre la jeunesse

DEPUIS qu'il a été question d'une «épidémie» d'avortements à Marmande, cette petite ville du Lot s'est trouvée sous les feux de l'actualité. La presse, la radio, la télévision ont à cette occasion donné du lycée de Marmande l'image d'un haut lieu de débauche et ne se sont pas privées de crier au scandale.

La fédération de parents d'élèves Armand-Lagarde, qui a déclenché l'affaire, parlait d'un nombre « élevé » d'avortements. Il semble d'ailleurs que le chiffre ait été considérablement grossi. Quoi qu'il en soit, ce qui reste certain, c'est l'exploitation qui a été faite de l'affaire par un certain nombre de gens et avant tout par les réactionnaires de « Laissez-les-Vivre », à qui elle fournit l'occasion de reprendre leurs attaques contre la loi Veil, contre tout assouplissement de la législation en matière d'avortement et de contraception, et cela au moment même où le gouvernement lance une campagne en faveur de la natalité. Voilà un thème cher au cœur des bigots et des hypocrites, nombreux à ne pas avoir désarmé depuis la libéralisation qui est intervenue dans ce domaine.

Et ces gens-là ne sévissent pas qu'à Marmande. A Aix-en-Provence, trois jeunes femmes viennent d'être officiellement inculpées de tentative d'avortement, d'exercice illégal de la médecine et de coups et blessures. Deux autres sont inculpées de complicité. Cela, à la suite d'une plainte déposée par le père d'une jeune fille, enceinte de dix semaines, qu'elles avaient accepté de faire avorter.

Il y a en effet un scandale dans ces affaires. Mais il n'est pas là où le voient ces parents qui traînent en justice des jeunes femmes coupables d'avoir tenté d'aider leur fille. Il n'est pas là où le proclament les hypocrites que choque l'avortement de mineures.

Mais ces parents si soucieux, à les entendre, de protéger leurs filles, que ne les avaient-ils préservées d'en venir à cette pratique, dont elles sont les premières sans aucun doute à souffrir, en les informant auparavant sur les méthodes de contraception ? Ce sont les mêmes qui refusent de parler à leurs enfants de la sexualité et de ses problèmes. Ce sont eux qui condamnent leurs enfants à l'avortement, ultime recours contre une grossesse non désirée.

Mais ce qui choque en fait les bien-pensants, c'est que des jeunes filles puissent avoir avec des garçons des relations sexuelles. Mais le scandale, le vrai, c'est justement que ces jeunes filles, en âge d'être mères, ne puissent décider elles-mêmes de ce qui les concerne tout de même en premier lieu, à savoir leur propre avenir. Et l'âge ne fait rien à l'affaire.

Le scandale, c'est aussi qu'en dépit des textes de loi, la contraception reste peu répandue, peu connue, en dehors des milieux cultivés et aisés de la population. Et encore ! Le scandale, c'est qu'un nombre considérable de femmes continuent d'être contraintes à avorter dans des conditions guère meilleures qu'avant la loi Veil, à cause d'un équipement hospitalier insuffisant et des préjugés, de la morale réactionnaire d'un bon nombre de médecins, qui battent en brèche la simple application de la loi.

Voilà un scandale permanent dont les grands moyens d'information ne font pas leurs gros titres, mais qui vaut d'innombrables drames à des milliers de jeunes filles et de femmes, pour lesquelles, en 1976, le droit de disposer d'elles-mêmes n'est pas encore une réalité dans cette société.

Arlette LAGUILLER

LIBAN : l'impossible trêve

Les gouvernants libanais ont abandonné les dernières apparences de neutralité dont ils s'entouraient encore. Les milices chrétiennes du président de la République, Soleiman Frangié, et du ministre de l'intérieur, Camille Chamoun, œuvrent aux côtés des Phalangistes sous prétexte de *« défendre le Liban contre les Palestiniens »*. L'armée libanaise est intervenue ouvertement aux côtés des Phalanges, avec chars et avions. Et le président du Conseil, le mulsulman conservateur Rachid Karamé, a du coup démissionné. Il est vrai qu'il y a longtemps qu'il n'y a plus en fait de gouvernement.

Après l'occupation du camp palestinien de Dbayé et du bidonville musulman de La Quarantaine, dans la banlieue de Beyrouh, les Phalangistes ont massacré aveuglément hommes, femmes, enfants et vieillards. C'est bien à un nouveau Septembre Noir, à un nouveau massacre des Palestiniens, semblable à celui qu'ils ont connu en Jordanie en 1970, que voudrait parvenir la droite. Mais jusqu'ici la résistance des forces de gauche et des Palestiniens l'en a empêchée.

Alors, l'idée d'un partage du pays est de plus en plus évoquée, qui aboutirait à deux Etats, l'un chrétien, dominé par l'extrême-droite et lié à l'impérialisme, l'autre regroupant musulmans libanais et Palestiniens.

Israël a répété son opposition à la constitution d'un nouvel Etat musulman à ses frontières et son intention d'intervenir en ce cas. La Syrie a dit qu'elle ne tolèrerait pas la partition. Mais celle-ci est déjà presque un fait accompli sur le terrain.

Et il semble qu'à défaut de pouvoir écraser la gauche libanaise et ses alliés palestiniens, la droite soit prête à se rabattre sur cet objectif de la partition. Il n'aurait pas que des avantages pour elle, mais il aurait quand même celui de rejeter les Palestiniens et les musulmans hors de certaines régions où la droite règnerait sans partage.

Pour aboutir à l'un ou l'autre de ces deux objectifs, elle est toute prête, semble-t-il, à miser sur une extension et une internationalisation du conflit, à risquer une nouvelle guerre au Proche-Orient.

Jeudi 22, au moment où nous écrivons, à une tension extrême — annonce de l'entrée au Liban de troupes venues de Syrie, nouvel avertissement d'Israël — a succédé un nouvel accord. Pour combien d'heures ?

André FRYS.

Flambée de spéculation sur le franc

Fourcade, ministre de l'Economie et des Finances, et Raymond Barre, nouveau promu au gouvernement, se sont sentis obligés coup sur coup de faire des déclarations rassurantes dans la soirée de jeudi sur l'état du franc. Le premier en particulirier a formellement démenti les rumeurs concernant une éventuelle dévaluation du franc.

La monnaie française sera-t-elle dévaluée ou pas, dans un proche avenir ? Les démentis ministériels sont sans doute encore ce qu'il y a de moins significatif dans ce domaine.

Si l'éventualité d'une dévaluation est seulement une rumeur, la brusque flambée de la spéculation dans les milieux industriels et financiers est par contre un fait. Un fait qui, en l'espace de quelques heures, a montré à quel point les cocoricos gouvernementaux sur la santé du franc sont ridicules. Dans le système monétaire en déroute, il suffit qu'une poignée de gros capitalistes considèrent qu'il vaut mieux changer leur avoir de francs en dollars par exemple, pour qu'une dévaluation devienne une éventualité sérieuse, avant de devenir, peut-être, une nécessité pour le gouvernement.

Un ouvrier au Cabinet

Lionel Stoleru, titulaire du poste fraîchement inventé de secrétaire d'Etat au Travail manuel, vient de prendre une initiative qu'il veut spectaculaire. Il a pris un OS, délégué syndical des usines Peugeot de Mulhouse, comme membre de son cabinet. Pour « représenter la base », déclarait ce dernier.

Le gouvernement avait déjà ses femmes, il a maintenant — derrière les coulisses il est vrai — son ouvrier. On ignore encore si ce dernier devra venir obligatoirement en bleu de travail à l'Elysée pour ne pas être confondu avec d'autres, Bigeard par exemple, qui, lui, pourrait venir en treillis. Où le cinéma s'arrêtera-t-il ?

Stoleru voulait sans doute par ailleurs embarrasser la CFDT, puisque le nouveau membre de son cabinet était délégué de ce syndicat, encore que sa section s'était opposée à cette nomination. A moins que cela soit une façon de rétablir l'équilibre : pour plusieurs membres de la CFDT qui viennent de passer en prison, en voilà un au gouvernement.

Le vrai scandale de Marmande

Il aura fallu un communiqué de la fédération Armand-Lagarde, sur une prétendue « épidémie » d'avortements au lycée de filles de Marmande, pour mettre en émoi tout ce que le pays compte de réactionnaires et de calotins.

Comme par hasard, la prise de position de cette fédération de parents d'élèves a été largement reprise, par l'association «Laissez--les-vivre», bien sûr, mais aussi par toute une partie de la presse qui, à ce propos, est repartie en campagne contre la loi Veil.

Et tous ces gens-là, dans leur mauvaise foi, n'en sont pas à une contradiction près. Car, pour autant que l'on puisse savoir, il ne s'agit pas ici d'avortements qui ont eu lieu dans le cadre de la loi, mais d'avortements clandestins, puisqu'il s'agit de mineures.

Mais dans toute cette histoire, ce qui est scandaleux, c'est que des jeunes filles en soient encore réduites, à cause des insuffisances de la loi Veil, à avorter clandestinement dans les pires conditions.

Ce qui est scandaleux, c'est la méconnaissance où sont la plupart des adolescents des méthodes contraceptives, entretenue volontairement par tous ceux qui aujourd'hui s'insurgent contre le recours à l'avortement.

Cécile BERNIER.

Devant le lycée de Marmande. (Ph. AFP)

AU LYCÉE DE LA VILLE

Devant le lycée, les réactions des élèves et des professeurs sont réservées, voire hostiles. Deux jeunes professeurs expliquent qu'ils se refusent à toute déclaration, même en leur nom propre, et que les organisations syndicales, les professeurs et l'administration se sont mis d'accord pour ne pas faire de déclarations avant la conférence de presse prévue pour jeudi 22 janvier.

Aux interclasses, devant la porte, des parents attendent les élèves et se demandent si, avec ces histoires, on va les laisser sortir.

Les élèves, elles aussi, après leur assemblée générale, sont plutôt réservées mais, finalement, l'envie de parler est plus forte et, après des explications sur **Lutte Ouvrière** et sur Arlette Laguiller, elles acceptent la discussion.

Une élève de terminale qui attend son bus déclare : **« On cherche à savoir par qui a été déclenchée cette campagne et dans quel but. On fait sans cesse des suppositions. L'administration a été, elle aussi, complètement étonnée. A Paris, on savait qu'il y avait des avortements au lycée de Marmande ; ici, on ne savait rien ! Et puis on ne comprend pas pourquoi on parle autant de l'avortement, puisque c'est légal. Et nous avons peur que le lycée ne soit catalogué. Le lycée pourrait avoir une mauvaise réputation. On ne sait pas qui pourrait y avoir intérêt.**

En assemblée générale, un arrêt des cours a été prévu jeudi matin, contre la presse qui a exploité cette affaire, pour marquer notre désapprobation face à ces calomnies qui ne sont fondées sur rien.

Le président des élèves a dit de ne rien dire. On a le mot d'ordre de se taire. D'ailleurs une journaliste de l'Huma **a été mise à la porte. »**

Une autre élève de terminale déclare : **« Nous avons fait un communiqué en accord avec les profs pour dénoncer les chiffres volontairement exagérés et les mensonges sur de soi-disant avortements dans le cadre du lycée. Nous aussi, nous avons été informés par la presse ; mais au début, bien sûr, il y a eu la lettre de la fédération Lagarde aux parents. Maintenant, les jeunes filles du lycée sont regardées d'un certain œil ; il y en a même qui se sont fait insulter. »**

LA CONSEILLERE DU PLANNING FAMILIAL EN PARLE :

« Contrairement à ce qu'affirmait la Dépêche du Midi, *qui titrait* « Epidémie d'avortements à Marmande », *je n'ai eu affaire qu'à trois ou quatre lycéennes du lycée de Marmande et tout cela s'est passé très légalement. Toute cette campagne est due aux préjugés. Il faut une plus grande information en matière sexuelle. Il faut que les jeunes puissent parler à la maison, il faut ne plus nier la sexualité des jeunes. Ici, à Marmande, le Planning a un tout petit local qui est seulement disponible le lundi. A Agen, nous n'avons pas pu ouvrir un centre de planning : le maire n'a pas voulu qu'il y ait des actes médicaux dans des locaux municipaux.*

Pour en revenir à l'affaire, je suis absolument tombée des nues. J'ai tout appris par la presse et puis France-Soir *m'a demandé un rendez-vous. Bien sûr, au début, il y a eu le communiqué de la fédération Lagarde. Je ne comprends pas ces gens-là. Quand vous pensez qu'à Marmande il y a eu 30.000 entrées au cinéma pour aller voir* Les Jouisseuses.

Ce qu'en pensent quelques lycéennes parisiennes

UNE LYCEENNE DE 16 OU 17 ANS

« Ces histoires, ça dépend beaucoup des parents. Il y en a avec qui on peut discuter, qui comprennent. Avec d'autres, c'est plus difficile, alors je suis sûre qu'il y a des filles qui doivent se débrouiller autrement. Mais là, je sais pas trop comment elles font. Moi, si je devais me faire avorter, je crois que j'en parlerais à mes parents, ils ne sont pas trop sévères. »

UNE JEUNE FILLE DU LYCEE FENELON

« Crois-tu que les filles recourent plus facilement à l'avortement qu'à la contraception ? »

« Ah non ! Je ne crois pas. De toute façon, l'avortement, cela ne doit pas être bien agréable ; je ne pense pas qu'on doive l'utiliser comme moyen de contraception... Il y a une carence dans l'information. C'est sûr que la pilule, ce n'est pas assez répandu et il y a encore des médecins qui font des histoires pour la donner sans autorisation parentale. »

LYCEE VICTOR-HUGO — UNE ELEVE DE PREMIERE

« On a très peu discuté de cette affaire dans le lycée, dans ma classe en tout cas. Des avortements au lycée ? Je n'en ai jamais entendu parler. »

ARMÉE : le juge Gallut persiste et récidive

Sans qu'il soit naturellement possible de savoir pourquoi, quatre nouvelles inculpations viennent d'être décernées par le juge Gallut, juge d'instruction devant la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de deux soldats qui effectuent leur service en RFA et de deux civils. Le nombre total des inculpés s'élève donc désormais à 53, dont huit sont encore en détention.

Ainsi, « l'instruction suit son cours », c'est-à-dire que le pouvoir, à l'aide de cette juridiction d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'Etat, continue à faire un peu n'importe quoi. Les dossiers sont absolument vides. Les avocats l'ont prouvé en en publiant la substance, mais peu importe. Mais Chirac a parlé ; alors Gallut exécute, les inculpations se poursuivent. Et des camarades sont encore en prison.

C'est dire que la protestation pour la libération de tous les détenus et la levée de toutes les inculpations doit se poursuivre. Dans ce but, le Comité national contre la répression a prévu plusieurs initiatives : la signature d'un appel de protestation qui doit massivement circuler, un gala de soutien à Paris pour la fin du mois, des réunions dans différentes villes de province et une marche nationale sur la capitale pour la mi-février. Toutes les initiatives permettant à la protestation contre les poursuites et les détentions de se développer doivent être soutenues.

La mobilisation doit se poursuivre.

LES FACETIES SADIQUES D'UN SOUS-OFF !

Un jeune appelé du régiment de parachutistes de Castres avait refusé de porter les sacs de son sous-officier et d'un aspirant. Le sous-officier l'a blessé en lui tirant, à bout portant, une balle à blanc.

Réflexe de sous-officier de paras sans doute. Dans le crâne de cette brute semi-galonnée, quoi de plus normal ? Un « blanc-bec » refuse de ramper devant lui ? Il n'y a qu'à lui apprendre à vivre ! A coups de fusil. C'est encore le moyen d'expression que ce sous-officier de paras doit le mieux connaître.

Le commandant du régiment a demandé « de graves sanctions » contre les coupables.

C'est le sous-officier qui a dû être surpris. Il y a de quoi. C'est avec ces méthodes qu'il a été dressé, c'est avec ces méthodes qu'il dresse les autres.

A part mordre, que sait faire d'autre un chien de garde ?

PORTE DES LILAS

Les locataires d'un foyer menacés d'expulsion

LUNDI 19 janvier, en début de matinée, plusieurs cars de gardes mobiles et de police s'arrêtent devant le foyer de travailleurs immigrés, 11, avenue de la Porte-des-Lilas à Paris. Les policiers pénètrent dans le foyer, enlèvent le mobilier de deux baraques, expulsant les cinquante travailleurs qui y logaient.

La raison de ce coup de force, c'est de tenter de contraindre les locataires du foyer à cesser la grève des loyers qu'ils mènent depuis février 1975, refusant de payer l'augmentation de 170 à 200 F pour obliger les services de la préfecture à effectuer les travaux et réparations indispensables dans ces baraquements où logent plus de 200 travailleurs immigrés.

La plupart des locataires du foyer de la porte des Lilas viennent du foyer de la rue Bisson, d'où ils avaient été expulsés en 1972, avec la promesse qu'un foyer neuf serait construit rue Bisson.

Le provisoire dure toujours et les conditions de logement n'ont fait que se détériorer.

Les chambres sont surpeuplées, les canalisations du tout-à-l'égout se sont bouchées, les douches ne donnent presque plus d'eau chaude. Entre les baraques, c'est un véritable bourbier.

Quelques travaux minimes sont seuls effectués. La préfecture exige la cessation de la grève et le paiement du retard de loyer, ce qui porterait la mensualité à 450 F durant six mois.

Une manifestation de protestation a eu lieu mardi soir, porte des Lilas, alors que d'importantes forces de police stationnaient devant le foyer. Et la résistance des locataires a déjà donné un premier résultat puisque le tribunal de grande instance a ordonné que l'accès des lieux soit garanti aux locataires jusqu'au jugement prévu pour le 3 février, moyennant paiement d'un acompte de 250 F. Le mobilier devrait donc être ramené dans les baraques.

Mais si la menace d'expulsion semble provisoirement repoussée, rien n'est donc encore réglé.

Succès du "Comité contre l'expulsion de Bechir Arfaoui"

« Bechir Arfaoui, militant ouvrier immigré, ne sera pas expulsé. Le directeur de la Police Générale lui-même lui a remis le 14 janvier 1976 une lettre confirmant l'abandon officiel de la procédure d'expulsion.

Alors que le ministère de l'Intérieur lui reprochait ses activités militantes pour la défense des droits des travailleurs immigrés (grève de la faim de Ménilmontant et occupation d'un bureau de la main-d'œuvre en 1973...) le gouvernement a reculé devant l'action unitaire des travailleurs français et immigrés. » C'est ce que communique le comité.

Rappelons que, si Béchir Arfaoui était menacé d'expulsion, c'est parce qu'il avait été condamné l'été dernier à quatre mois de prison (dont deux mois ferme) pour **« rébellion et outrage à agents »**, alors qu'il venait de se faire passer à tabac dans un commissariat de Barbès, à Paris, à la suite d'une rafle.

Ce succès du comité montre qu'il est possible de faire reculer le gouvernement dans un tel cas de menace d'expulsion. Il ne saurait cependant faire oublier toutes les autres expulsions arbitraires.

Attentat

La Librairie Arabe, 2, rue Saint-Victor, Paris-5e nous communique :

« Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1976 la Librairie Arabe a été pour la deuxième fois la cible des fascistes.

Les cocktails molotov lancés à travers les vitrines ont dévasté complètement le magasin.

Il est une fois de plus évident que la sécurité et la vie des Arabes en France est sans cesse menacée. »

Des gastronomes qui font de la sale cuisine

Messieurs Gault et Millau publient leurs avis sur la gastronomie. Cela n'aurait rien de déplaisant s'ils ne se mêlaient de glisser dans leurs appréciations gustatives des jugements racistes.

Parlant de Marseille, ils écrivaient dernièrement dans un article intitulé **« Où est passé Marius ? »** que cette ville serait un **« Chicago des années Trente où Dillinger serait remplacé par Mustapha »** et où la ville est décrite comme abandonnée à des envahisseurs, **« une foule frôleuse, patibulaire, désœuvrée, malade, pouilleuse »...** par des Marseillais enfermés dans leurs appartements.

Ce genre d'écrit boueux, diffusés à de nombreux exemplaires sous couvert d'écrits gastronomiques, est odieux.

L'Association de solidarité franco-arabe a porté plainte contre eux.

Françoise BANIAN.

Hazan : de plus en plus scabreux...

L'affaire Hazan (le PDG de la société Phonogram enlevé dans des conditions qui n'ont jamais cessé d'être quelque peu bizarres), connaît rebondissement sur rebondissement. Dernier en date, l'inculpation de Daniel Vergne, le directeur financier de Phonogram, qui a reconnu avoir participé à l'enlèvement d'Hazan.

Anciens baroudeurs de l'OAS, truands liés à l'extrême-droite escrocs de tout poil, l'affaire Hazan, après bien d'autres, éclaire un petit monde où se côtoient et se confondent des individus bien peu recommandables.

La police, en tout cas, et semble-t-il avec soulagement, a tiré un trait sur l'affaire. Le commissaire chargé de l'enquête après l'arrestation de Daniel Vergne, a voulu couper court à toutes les hypothèses qui avaient vu le jour (kidnapping organisé par la mafia, intervention de certains groupes d'extrême-droite) en déclarant : **« C'est une affaire uniquement crapuleuse ».** Certes, monsieur le commissaire. Mais cela n'a jamais empêché que l'on trouve mêlées à ce genre d'affaires « uniquement crapuleuses », la pègre et l'extrême-droite. Tant il est vrai qu'il est impossible de tracer une limite entre l'une et l'autre.

LUTTE DE CLASSE

numéro 33 janvier 1976

est paru (prix 5 F)

AU SOMMAIRE :

— Portugal : quelles perspectives pour la classe ouvrière après les événements du 25 novembre ?

— Angola : la détente à l'épreuve d'un nouveau front.

— Le « complot antimilitariste » de Chirac.

LYON

Meeting LUTTE OUVRIERE

VENDREDI 30 JANVIER à 20 h 30

Au Palais du Travail à VILLEURBANNE

Où va le PCF ?

LECONS DU PASSE

IL Y A TRENTE ANS, LA FIN DU PREMIER REGIME GAULLISTE

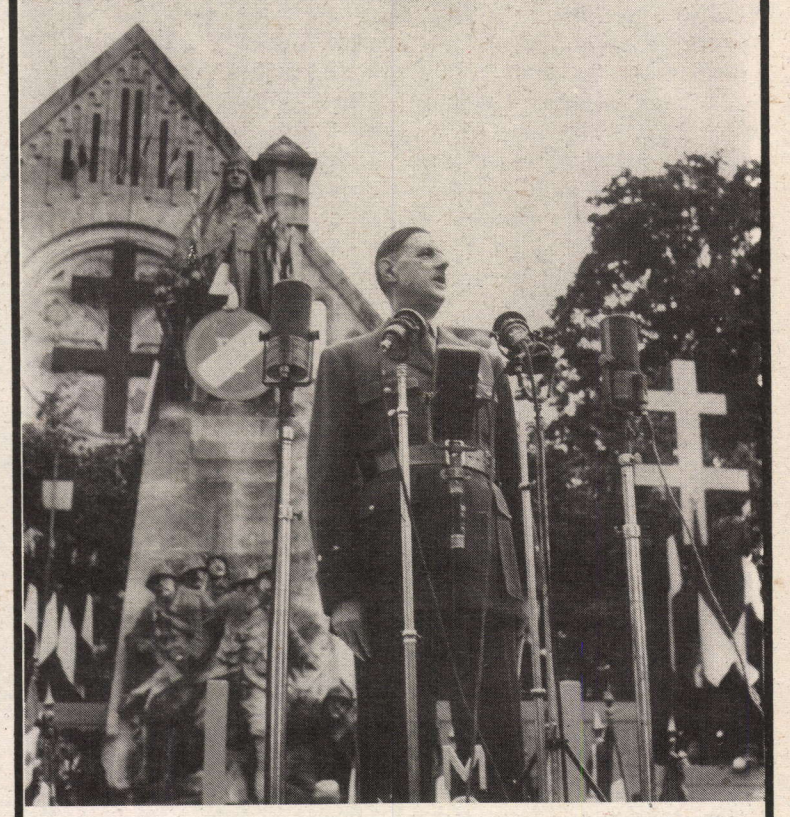

Le général De Gaulle à Bar-le-Duc en octobre 1946. (Ph. Viollet)

IL y a trente ans, le 20 janvier 1946, De Gaulle donnait sa démission de chef du gouvernement. Il était au pouvoir depuis la Libération avec l'assentiment de tous les partis politiques, y compris le Parti Communiste, en tant qu'arbitre, qu'homme providentiel. Le rôle qu'il avait joué à la tête de la Résistance (un rôle qu'il doit en grande partie à la soumission volontaire à son autorité du seul réseau important de la Résistance, celui organisé par le PCF) lui donnait de droit la direction du gouvernement.

De Gaulle espérait pouvoir établir, à la place de la Constitution de la Troisième République, une Constitution de type présidentiel, où le Parlement n'aurait qu'un rôle secondaire et dont il serait le président. Mais ce n'était pas l'opinion majoritaire des partis politiques, qui voulaient le rétablissement d'un régime parlementaire.

Le résultat des élections à l'Assemblée Constituante, le 21 octobre 1945, donne l'immense majorité aux partis politiques classiques et en particulier aux trois principaux d'entre eux, le PCF, la SFIO et le MRP. Dès lors, ce que De Gaulle appelait avec mépris « la République des partis » était né. Après quelques accrochages avec cette Assemblée dont il doit tenir compte dans la composition de son gouvernement, devant laquelle il doit, de mauvaise grâce, venir défendre sa politique... il décide le 20 janvier de se retirer. Il estime que le régime parlementaire sera incapable de donner un gouvernement stable et que la bourgeoisie devra à nouveau faire appel à lui.

Ce n'est finalement pas dans un avenir proche, comme peut-être il l'espérait, mais douze ans plus tard que la bourgeoisie, à cause du problème algérien, aura à nouveau besoin de lui. Mais s'il peut à ce moment-là jouer son rôle de bonaparte, rejeter le Parlement à l'arrière de la scène, avec finalement l'assentiment, ou tout au moins l'acceptation de tous les partis (puisque c'est le Parlement lui-même qui l'appelle au gouvernement et lui donne des pouvoirs spéciaux), c'est justement parce que pendant douze ans (y compris lors de la tentative éphémère de jouer, avec la construction de RPF, le rôle de dirigeant d'une formation d'extrême-droite), il a pris soin de ne pas user dans les luttes parlementaires le personnage qu'il s'était forgé pendant la guerre, le personnage avec lequel il avait le plus de chance de servir la bourgeoisie.

Olivier BELIN.

13 000 AVOCATS EN GRÈVE

Jamais vu : tous les avocats de France en grève. Et, à Paris, une manifestation sur la voie publique ! Certes, les manifestants-avocats ont tenu à garder, dans ces circonstances, toutes les marques extérieures de la « dignité » de leur profession. Ils ont manifesté en robe, précédés du bâtonnier de l'Ordre... et d'un huissier en chaîne et en bicorne.

Si la grève est unanime, les raisons de la colère sont bien diverses. L'ensemble de la profession se retrouve pour résumer ses griefs en mettant en avant la nécessité de sauvegarder les **« droits de la défense »** ce qui signifie, en clair, l'intérêt des justiciables devant les tribunaux. Mais derrière cette expression, les revendications sont diverses, l'avocat prospère des grandes sociétés industrielles n'ayant pas, par exemple, les mêmes raisons de manifester que l'avocat des organisations syndicales ouvrières...

Les raisons immédiates du mouvement actuel résident dans la promulgation, sans même que les organisations professionnelles d'avocats n'aient été consultées, des nouveaux textes sur la procédure civile et sur la réforme du divorce.

Concernant la procédure civile, outre la promulgation hâtive, les avocats, unanimes, contestent les pouvoirs grandissants que ces textes confèrent au juge. A tel point que le juge peut, à certaines étapes de la procédure, écarter l'avocat et rendre certaines sentences. Avec le nouvel article 440 du code de procédure civile par exemple, un avocat plaidant pour un locataire expulsé ne pourra pas même présenter la cause si le juge « s'estime suffisamment informé ». Le magistrat pourra tout simplement lui interdire de parler !

Mais toutes les « réformes » imaginées par le pouvoir vont dans le même sens : renforcer le caractère administratif et autoritaire de la justice, gagner du temps... en supprimant tout simplement le droit pour les justiciables de se défendre (amendes forfaitaires, recouvrement automatique des amendes, etc.). Bientôt, si cela continue, pour gagner du temps, on jugera les gens sans mêmes les prévenir !

Mais les avocats ne protestent pas seulement contre cet aspect de la réforme. Ils ont d'autres objectifs, bien plus corporatistes, bien plus étroits. Dans leur grande majorité, les avocats n'admettent pas que leur monopole soit battu en brèche, c'est-à-dire qu'il soit possible d'intenter un procès sans passer par leur intermédiaire (ce qui se fait par exemple pour les prud'hommes...). Or, les récentes dispositions admettent qu'il soit possible de se passer d'avocat dans certains cas nouveaux. De plus, en ce qui concerne le « divorce par consentement mutuel » chaque affaire éliminera nécessairement un avocat puisque le couple d'accord sur les modalités de son divorce ne prendra qu'un seul avocat. D'où la crainte, pour la profession, de perdre de nombreux clients.

En définitive, même si, pour certains avocats de gauche, le motif majeur de la grève est la nécessité de donner un coup d'arrêt aux pouvoirs grandissants du juge et de défendre, par là-même, les intérêts des justiciables, la note dominante de cette grève est le corporatisme.

F.D.

L'amiral largué

Le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti a été mis ce mercredi en position de « non-activité » par le Conseil des ministres.

Il est vrai qu'il s'était écarté du « devoir de réserve » qui incombe à tout officier. Et qui plus est, pour affirmer des conceptions en matière de politique militaire qui ne sont pas précisément celles du gouvernement. Et il est sans doute aller un peu loin.

Mais si ses déclarations et ses écrits publics sur le sujet sont le prétexte officiel de cette disgrâce, le fait que l'amiral Sanguinetti, tout comme son frère Alexandre Sanguinetti, ex-ministre UDR, soit un gaulliste de la vieille garde, est sûrement loin d'être étranger à l'affaire. D'ailleurs, quelques mois après l'élection de Giscard, Antoine Sanguinetti, qui était considéré comme le futur patron de la Marine sous Pompidou, s'est vu relégué dans un poste secondaire.

Aujourd'hui, Giscard l'élimine de façon spectaculaire. Alors qu'un certain nombre de gaullistes comme Guichard font un pas vers le ralliement à la politique européenne de Giscard, le moment semble bien trouvé pour régler leur compte aux autres.

En tout cas cela prouve bien que ces messieurs de la majorité ne répugnent pas à utiliser peaux de bananes et crocs en jambes pour régler leurs différends.

Dominique CHABLIS.

Dans sa cellule de condamné à mort, le jeune Bruno T. attend la grâce présidentielle

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi du jeune Bruno T., 17 ans. Celui-ci fut condamné à mort le 3 octobre pour avoir assassiné une vieille dame. Il ne reste plus que la grâce présidentielle pour arrêter la main du bourreau.

Depuis le 15 janvier, Bruno attend, isolé, dans la cellule des condamnés à mort. Il attend que Giscard décide s'il vivra, ou s'il aura la tête tranchée.

Mais Giscard prend son temps. Il réfléchit. Il pèse, il calcule. Débat de conscience ? La réalité est plus terre à terre. Il suppute en fonction de la répercussion que risque d'avoir sa décision sur les électeurs, les gardiens de prisons ou les flics.

Sordide calcul qui met en balance la vie d'un adolescent et les comptabilités politiciennes.

Et au-delà, c'est toute la justice, qui est sordide, c'est toute cette société qui n'a d'autre solution pour un jeune qui s'est fourvoyé que de l'envoyer à la guillotine à 17 ans.

Poussée au suicide à 87 ans !

Une vieille dame de 87 ans s'est suicidée, il y a quelques jours. Ou plutôt a été poussée au suicide.

Elle avait volé quelques victuailles dans un grand magasin alors qu'elle n'avait pas mangé depuis quatre jours, sa maigre retraite ne lui permettant pas de manger tous les jours. Elle s'est fait prendre et condamner à quinze jours de prison avec sursis. En sortant du tribunal, elle a dit, humiliée, qu'elle avait honte d'avoir été condamnée comme voleuse, est montée chez elle et a ouvert le gaz.

Les misérables qui ont osé traîner cette femme devant un tribunal sont des assassins. Il fallait sans doute, à leurs yeux, qu'elle se laisse mourir de faim, plutôt que d'attenter à leur propriété privée ?

L.V.

Une condamnation de vengeance

C'est douze ans de prison ferme que les jurés de la cour d'assises de Haute-Savoie viennent d'infliger à un jeune de 18 ans, Dominique Goussard, qui avait tenté en septembre dernier de se faire remettre six millions en prenant en otages les six employés d'une agence du Crédit Agricole à Favergues.

A l'aide d'un fusil de chasse, il menaçait les employés en attendant les six millions et une voiture rapide, et ce n'est qu'au bout de dix heures qu'il a accepté de se rendre à la police qui bouclait tout le quartier.

Il ne s'agit même pas d'un criminel à proprement parler, mais d'un adolescent plutot naïf qui s'est laissé tourner la tête par les récits complaisants de la presse et qui s'est lancé dans une opération à laquelle il n'avait manifestement guère réfléchi sérieusement.

Mais les jurés ont été insensibles à la personnalité de l'accusé, insensibles aussi aux arguments des avocats qui ont souligné qu'une peine trop lourde compromettrait dans l'avenir toute négociation dans de semblables situations et mettrait donc ainsi en danger la vie des otages. Ils ont préféré la vengeance...

Et on peut se demander à bon droit où sont les criminels dans cette affaire ? Est-ce l'adolescent qui a fait vivre six personnes dans la peur pendant une dizaine d'heures ou cette justice qui décide de lui faire vivre douze années d'un infâme supplice ?

Dominique CHABLIS

CEUX DU TECHNIQUE
numéro 21 est paru

- **Des échos sur la situation dans les CET.**
- **Des informations sur les problèmes du Technique.**

Demandez-le à nos diffuseurs !

COURRIER DES LECTEURS

Notre dossier « La lutte contre la religion est-elle dépassée », nous a valu un abondant courrier.

Les lettres de ceux qui nous reprochent notre « mansuétude » à l'égard de la religion et du cléricalisme, répondent d'elles-mêmes à celles qui nous reprochent de nous être attaqués à ce qui est soi-disant « sacré ». Elles prouvent toutes en tout cas que le sujet pour le moins n'est pas dépassé, et que la lutte contre la religion est toujours d'actualité.

PAS ASSEZ « FRATERNELS » A L'EGARD DE CERTAINS CHRETIENS ?

A chague fois que j'ai eu contact avec des «gauchistes» moi chrétien militant puisque professeur de l'enseignement libre, je me suis reconnu.

. . . . . .

Permettez-moi en toute amitié de vous dire que je n'ai pas aimé l'article intitulé Cinquième Evangile... En effet il me semble que vous traitez le problème de la foi chrétienne un peu cavalièrement. L'Eglise, je le sais, a commis bien des erreurs, bien des fautes, voire des crimes... du moins certains membres de l'Eglise... mais étaient-ils vraiment disciples du Christ ?

. . . . . .

Beaucoup de jeunes chrétiens seraient prêts à vous rejoindre... Mais respectez leurs opinions et aidez-les à être de vrais chrétiens...

Je viens de lire Parole d'homme *de Garaudy exclu du Parti Communiste. Je suis parfaitement d'accord avec lui. Je ne sais ce que vous pensez de lui, mais moi, je vois en lui un prophète de la fraternité entre les hommes... qui dit fraternité dit amour, égalité, justice.*

A part cela je suis de tout cœur avec vous.

C.B.

Nous ne savons pas si Garaudy est un vrai chrétien, tout ce que nous avons c'est qu'il est un faux communiste. Mais cela est une autre histoire.

Nous respectons les opinions des autres en ce sens que nous ne voulons pas imposer les nôtres par la force. Mais nous respectons aussi nos idées au point d'engager notre vie pour elles. Et pour les marxistes que nous sommes, le matérialisme n'est pas simplement une conviction personnelle c'est une vérité scientifique. C'est elle qui fonde notre optimisme révolutionnaire et notre volonté de transformer le monde. Les jeunes chrétiens qui seraient prêts à nous rejoindre doivent le savoir. Nous ne cherchons pas à les attirer en camouflant les fondements matérialistes de notre doctrine, nous cherchons à les éclairer et à les convaincre. Cela fait partie de notre combat.

A PROPOS DE NOTRE « INTOLERANCE RELIGIEUSE »

Je me suis abonné à votre revue ou du moins journal, Lutte Ouvrière, *et si je partage certaines idées sur la justice avec vous, je ne suis plus d'accord du tout sur votre « intolérance » religieuse. Il est trop facile de tourner en ridicule ce qui pour certains est infiniment respectable et sacré :* « Il faut respecter ce qu'on ne comprend pas » *(Bruno Bettelheim). Je vous demande de ne pas continuer à m'envoyer votre journal, je vous fais cadeau de mon reste d'abonnement. Je déplore qu'il en soit ainsi, il ne peut y avoir de dialogue si l'on piétine les idées des autres.*

J.I.

Visiblement, il y avait maldonne au départ. Notre journal est un périodique marxiste et donc athée. Pour nous, la lutte pour l'émancipation du prolétariat, pour la justice et la liberté passe par la lutte contre la superstition et donc contre cette forme institutionnalisée de l'ignorance qu'est la religion.

UN DOSSIER MITIGE...

Votre document « religion » est par trop mitigé, insipide. Vous ne soufflez mot sur « l'Opus Dei » et autres sociétés cléricales dangereuses pour l'homme.

. . . . . .

Rien sur l'accaparement des ondes alors que la triste radio est envahie par les soutanes et cornettes.

. . . . . .

Rien sur le célibat et le refoulement malsain des ensoutanés.

. . . . . .

Rien sur l'accaparement des trois principaux ministères : Guerre, Intérieur, Affaires étrangères. Et maintenant l'annexion de l'Education nationale !

. . . . . .

Rien sur la misère et sur les ignobles pressions infligées aux vieillards des hospices.

. . . . . .

Vous semblez ignorer le scandale retentissant du « Bon Pasteur » : orphelinat jésuite où l'on maltraitait et exploitait abominablement les fillettes de 10-12 ans.

. . . . . .

Mais ce qui surtout est pénible dans votre dossier, c'est que vous écrivez comme le dernier des cléricaux le mot « dieu » avec majuscule. C'est à désespérer. Cependant, monsieur le directeur, veuillez agréer d'un rescapé de bagne-orphelinat catholique son réabonnement à la Lutte *et ses vœux amicaux.*

H.M.

Disons en deux mots que les conventions d'imprimerie expliquent que le « d » minuscule de dieu dans les manuscrits soit devenu un « D » majuscule dans le journal. Nous le déplorons autant que toi.

DES COMPLIMENTS

J'ai apprécié votre dossier « La lutte contre la religion est-elle dépassée » de votre n° 381 du 20 décembre 1975. Notre association étant spécialisée dans cette question je pense qu'il serait particulièrement intéressant que vous informiez vos lecteurs de son existence.

Bien cordialement.

B.A.

UNION DES ATHEES
03330 BELLENAVES

Dont acte.

MOON : C.. comme la lune mais avec pignon sur rue !

Moon à la Maison-Blanche en compagnie de Nixon, alors président des USA. L'obscurantisme du charlatan au service du monde occidental.

Le fait que les parents de M.-C. Amédéo aient cherché à récupérer leur fille en l'enfermant vient de remettre sur la sellette les « disciples de Moon ».

Cette secte, fondée en Corée du Sud par un ancien pasteur, Sun Myung Moon, et qui regrouperait selon ses dires deux millions d'adeptes dans le monde, prône un retour prochain du Messie.

En attendant, le Mage s'appuyant sur toute une hiérarchie de « leaders » et de « fathers », gère des immeubles en plein centre de New York, palaces, manoirs et usines un peu partout dans le monde, fortune qu'il fait fructifier en employant ses « frères » jusqu'à 18 heures par jour sans salaire, cela au bénéfice, bien sûr, du futur sauveur.

Mais ces illuminés ne se contentent pas d'endoctriner leurs nouvelles recrues avec des méthodes de conditionnement savamment étudiées, de les nourrir de chants et de prières et de les envoyer racoler sur les trottoirs au profit de l'Eglise de l'Unification. Ils prêchent, avec semble-t-il la bénédiction de la CIA, un anticommunisme virulent et une défense inconditionnelle des USA et du « monde libre » ; se distinguant à l'occasion, comme dans l'affaire du Watergate, où prétendant que « dieu aime Nixon », ils menèrent activement campagne, payant des pages entières de publicité entre autres, dans le **New York Times,** pour le soutenir. Nixon, pour les remercier, reçut d'ailleurs très officiellement Moon à la Maison-Blanche.

Et devinez qui les vilipende ?... L'Eglise en la personne de l'archevêque de Paris, Mgr Marty !

Il est vrai qu'en matière de mysticisme et d'obscurantisme, elle a toujours défendu son monopole contre la concurrence des petits boutiquiers.

Roger MEYNIER.

Excommunié pour concurrence déloyale

L'ancien archevêque de Hué, Ngo Dinh Thuc, vient d'être excommunié. A vrai dire, sa querelle avec le pape a commencé il y a plus de dix ans quand il avait reproché à ce dernier de ne pas soutenir la campagne qu'il menait contre « les communistes et la CIA », responsables de l'assassinat, en 1963, de ses deux frères, Ngo Dinh Diem, ancien président du Sud Vietnam, et son ministre de l'Intérieur.

Depuis 1963, Thuc réfugié en Espagne s'était inventé son petit Ordre à lui, « les carmes de la Sainte-Face ».

Pour le pape, la coupe a fini par déborder quand Thuc a commencé à se mettre à consacrer des évêques sans avoir l'autorisation de Rome : il y avait déjà cinq évêques pirates.

Cependant dieu est grand et miséricordieux, et Thuc a paraît-il une voie pour éviter les flammes de l'enfer : s'il se fait reconnaître mentalement irresponsable, il pourra retrouver sa tiare d'archevêque.

Olivier BELIN.

Le PCF cherche à prendre une place déjà prise

Le Parti Communiste Français s'engage à son tour sur la voie empruntée il y a maintenant plusieurs années par le Parti Communiste Italien.

Car les déclarations de Marchais sur la dictature du prolétariat, comme la condamnation des camps soviétiques, visent plus à donner des gages à la bourgeoisie qu'à rassurer les électeurs.

Mais la bourgeoisie répondra-t-elle à ces avances ? Certainement pas. En premier lieu parce que, malgré la volonté de plus en plus affirmée du Parti Communiste Français de ressembler de plus en plus à un parti comme le Parti Socialiste, ses prises de position restent, pour la bourgeoisie, purement verbales. En ce domaine, il faudrait bien autre chose que de simples déclarations pour rassurer les bourgeois sur la fidélité du Parti Communiste Français à son égard. Ce dernier, dans la voie qu'il a choisie, est bien loin d'avoir fini son temps de purgatoire.

D'autant moins que la place qu'il brigue est occupée, et bien occupée, par le Parti Socialiste de Mitterrand. Et ce n'est pas la moindre ironie de la situation. Car si le Parti Socialiste, longtemps en perte de vitesse, dispose maintenant en France d'une large audience au sein de l'électorat, y compris au sein de la classe ouvrière, il la doit pour une bonne part à la politique du Parti Communiste Français.

La bourgeoisie française dispose d'un Parti Socialiste, qui, contrairement au Parti Communiste Français, lui a fourni de solides garanties de fidélité fondée sur une longue histoire au cours de laquelle il a montré qu'il était prêt à défendre les intérêts capitalistes, y compris alors qu'il fallait affronter ouvertement la classe ouvrière.

Pour qu'elle reconnaisse au Parti Communiste Français le rôle qu'elle reconnaît au Parti Socialiste, il faudrait que le parti de Marchais fasse à son tour la preuve qu'il est prêt à défendre les intérêts de la bourgeoisie, y compris en assumant le risque de se saborder.

Le problème, c'est que de telles preuves, le Parti Communiste Français doit les fournir par avance. La bourgeoisie ne fait pas crédit en la matière. C'est-à-dire qu'il lui faudrait sacrifier l'autorité qu'il a sur la classe ouvrière contre ce qui n'est qu'une espérance, l'espérance d'être appelé au gouvernement. Mais quel intérêt la bourgeoisie aurait-elle alors à faire appel aux services du Parti Communiste Français qui n'aurait plus d'autorité sur la classe ouvrière.

A défaut d'être admis à part entière par la bourgeoisie, le Parti Communiste Français est donc aujourd'hui condamné à jouer les seconds rôles. Il aura beau faire preuve de zèle, multiplier les déclarations en guise de gage, le Parti Socialiste et son leader Mitterrand resteront maîtres du jeu. C'est de lui que dépendra, avec l'aval de la bourgeoisie, que le Parti Communiste Français participe ou pas au gouvernement, le cas échéant.

Le Parti Communiste Français, à l'instar du Parti Communiste Italien, semble se décider à s'engager absolument dans la voie « nationale », en rupture avec Moscou. Mais il le fait bien tard. Sans doute trop tard pour lui. Avait-il d'autres choix dans la mesure où la perspective qu'il a choisie depuis belle lurette est celle d'accéder à la gestion des affaires de la bourgeoisie ? Certainement pas.

Reste à savoir si les militants qui sont au Parti Communiste Français parce qu'ils aspirent sincèrement à en finir avec le capitalisme parce qu'ils veulent l'avènement du communisme, accepteront de suivre Marchais et la direction actuelle de leur parti dans la voie de la social-démocratie.

Jean-Pierre VALI.

"La Pravda" et le PCF : un rappel à l'ordre inefficace

Dans son numéro du 17-1-76, **La Pravda,** critiquant les positions « révisionnistes » de certains dirigeants communistes occidentaux, s'emploie à faire l'éloge de « la dictature de la classe ouvrière » en réaffirmant « la mission historique » et le « rôle principal » du prolétariat et rappelle que c'est grâce à elle que la classe ouvrière a pu imposer son pouvoir en URSS. Dans le même temps, l'agence Tass annonce la publication d'un livre intitulé « Lutte des idées dans le monde moderne », combattant en particulier la thèse de « la pluralité des modèles socialistes » en soulignant que le socialisme « suit des lois qui lui sont propres ».

Pas plus que Marchais aujourd'hui, Brejnev et les dirigeants du Kremlin ne sont partisans de la dictature du prolétariat. Il y a bien longtemps que Staline et les siens ont évincé en URSS le prolétariat du pouvoir politique pour le remplacer par la dictature des bureaucrates. D'ailleurs Staline avait fait disparaître le terme de la constitution soviétique de 1936.

Non, ce qui les inquiète aujourd'hui, c'est de voir le PCF marquer ses distances par rapport à eux. C'est contre cette évolution que l'avertissement de l'URSS est lancé. Mais, dans l'état actuel des choses, un tel avertissement a peu de chances d'être encore entendu.

Dans la tribune de discussion du PCF pour le XXII[e] Congrès

A PROPOS DE LA DICTATURE DU PROLETARIAT

C'est publiquement, sur les écrans de la télévision, que Georges Marchais faisait connaître son point de vue sur la dictature du prolétariat, expliquant que la référence à cette notion était aujourd'hui dépassée. Position personnelle ?

Ce n'était ni plus ni moins qu'un petit coup de force du secrétaire général du PCF, vis-à-vis de son parti et qui, à ce titre, n'a pas été très apprécié de quelques militants, entre autres de M. Guerpillon, de la cellule Pochard - Paris-12[e], qui écrit dans la tribune de discussion de **France Nouvelle :**

« En bonne méthode de journalistes, on a passé d'abord dans les « tribunes du Congrès » les lettres des communistes qui protestent contre l'abandon de la notion de dictature du prolétariat, inscrite dans les statuts, puis le secrétaire général a parlé publiquement à la télévision et engagé le parti, avec la concession verbale qu'on pourra encore discuter... Mais qui va oser en discuter maintenant ? On va tirer à boulets rouges contre eux. Maintenant, dans la Tribune de discussion, les lettres arrivent à flots pour appuyer l'abandon de cette notion... ».

Mais si les lettres qui reprennent le point de vue de Marchais abondent, celles qui expriment un point de vue contraire sont nombreuses.

Evelyne Van Der Heim (Cellule Suzanne Masson - ex-Grandin) écrit : **« Jamais, dans aucune révolution dans l'histoire, la classe bourgeoise ne s'est laissée déposséder, exproprier sans broncher. Elle a un formidable appareil d'Etat entre les mains et on peut dire qu'en ce moment, elle l'astique, le perfectionne, pour mieux se défendre. Poniatowski, Chirac, Lecanuet sont les principaux instigateurs du « complot contre la classe ouvrière ». Les procès de militants syndicalistes et de jeunes du contingent devant la Cour de sûreté de l'Etat sont la preuve qu'ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux à cette armée bourgeoise qui est aujourd'hui traversée par la lutte de classes... Nous devons être conscients que tant que nous ne détruirons pas de fond en comble les fondements de l'Etat capitaliste, la bourgeoisie s'en servira pour déclarer la guerre aux travailleurs, comme au Chili, au Portugal, en Grèce et en Espagne, c'est la bourgeoisie décadente qui prend l'initiative de la guerre civile. Nous ne devons jamais sous-estimer cette éventualité car sinon, quand serons-nous prêts ? Je voudrais terminer en soumettant à la réflexion collective de tous les camarades ce passage de Lénine : « Certes, la classe ouvrière préférerait prendre le pouvoir par des moyens pacifiques ; mais renoncer à la prise du pouvoir par la voie révolutionnaire serait une folie de la part du prolétariat, du point de vue politique et pratique , et constituerait, ni plus ni moins, une concession honteuse à la bourgeoisie et à toutes les classes possédantes... »**

Par ailleurs, dans **l'Humanité** du 22 janvier, un philosophe connu du Parti Communiste Français, M. Balibar, intervient pour s'élever contre **« le tournant radical »** que serait pour le parti l'abandon du terme « dictature du prolétariat ».

Et il conclut : **« Camarades, ne rejetons pas à la légère le mot d'ordre de la dictature du prolétariat ! Soyons plus que jamais, dans la théorie et dans la pratique, des communistes ! ».**

DANS L'EXTRÊME-GAUCHE ET DANS SA PRESSE...

Lu avec intérêt...

Dans les hebdomadaires

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes — Semaine du jeudi 8 au jeudi 15 janvier 1976 — Prix 3 F

INFORMATIONS OUVRIÈRES733

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Comment fut menée la campagne pour la libération de Pliouchtch

(15 janvier)

I.O. publie une interview du mathématicien Michel Broué, secrétaire du Comité international pour la libération de Léonid Pliouchtch, où il retrace les efforts qu'il a entrepris depuis 1973 pour la libération des mathématiciens internés dans des hôpitaux psychiatriques en URSS : en 1973, il commença par recueillir 80 signatures pour la libération du mathématicien Chikhanovitch. Quelques mois après, un mathématicien américain lui signalait le cas de Léonid Pliouchtch. Le comité fut fondé en janvier-février 1974 dans plus de dix pays. 3.000 mathématiciens signèrent en 1974. L'ampleur de la protestation permit le succès de **« La journée internationale pour Pliouchtch »**, le 23 avril 1975. Cette longue campagne aboutit au meeting du 23 octobre 1975 à Paris, à la suite duquel Léonid Pliouchtch fut connu du grand public. Mais si Pliouchtch a été finalement libéré, Boukovsky et Glouzman restent encore internés, rappelle Michel Broué. Des milliers d'autres croupissent dans les camps ou les prisons. Et **I.O.** publie par la même occasion une lettre de Grigorenko, Pissarev et Altounian à Brejnev, où ils s'indignent de l'internement du leader tatar de Crimée, Mustafa Djemilev, en train de mourir à la prison d'Omsk.

ROUGE

hebdomadaire d'action communiste

Faut-il lutter pour la libération des emprisonnés politiques réactionnaires en URSS ?

(du 16 janvier)

Faute de place, nous n'avons pu signaler à nos lecteurs, la semaine dernière, un intéressant article signé Sandor paru dans le dernier **Rouge.** Il répondait à des militants de **Rouge** qui s'étonnaient que leur hebdomadaire veuille la libération d'internés réactionnaires et anticommunistes comme Soljénitsyne. Cette semaine, une sympathisante de **Rouge** écrit au journal en s'étonnant à son tour des positions de la LCR : **« La place de Soljénitsyne est d'être libre en URSS s'il n'exprime pas ses idées politiques et d'être expulsé ou emprisonné s'il essaie de les exprimer ».** Si **Rouge** ne répond pas cette semaine à ces arguments, qui ont plus à voir avec une conception stalinienne de la dictature du prolétariat, dont se réclame la lectrice, qu'avec le communisme, nous ne pouvons que souscrire complètement à la réponse anticipée que faisait son rédacteur la semaine précédente :

« Nous attendons de pied ferme qu'on nous démontre que l'arrestation d'un seul idéologue réactionnaire en URSS fait reculer d'un millimètre l'influence d'idées réactionnaires. C'est exactement le contraire qui est vrai ! Nous n'avons nullement peur de faire sortir des Soljénitsyne des camps soviétiques. Ce qui serait grave, par contre, ce serait de laisser à la bourgeoisie le monopole de la lutte pour les libertés démocratiques en URSS, (quelle propagande pour le « monde libre » !) ou d'associer nos protestations à ses pleurnichements hypocrites. »

Lu avec intérêt...

Le PSU et l'antimilitarisme

(hebdomadaire, du 16 janvier)

Une polémique s'est engagée entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et le PSU sur la question de l'armée.

Rouge publie cette semaine un article de **Tribune Socialiste** qui se plaint du « sectarisme » de la Ligue et trouve que les accusations d'opportunisme à son égard ne sont pas fondées. **Rouge** reprend le débat en reprochant au PSU de n'avoir jamais pris une position claire sur l'antimilitarisme. A l'appui, **Rouge** cite une lettre de Mousel, secrétaire national du PSU, adressée au PC et au PS, où on lit entre autres : **« Ce sont les manœuvres gouvernementales qu'il faut dénoncer et non un « antimilitarisme » qui n'exprime pas le sens du mouvement de masse et n'est qu'un faux prétexte à la répression ».** Et, plus loin, un « compromis » proposé par deux dirigeants du PSU aux organisations syndicales et politiques : **« Les organisations signataires dénoncent (...) l'amalgame entre l'action menée pour l'existence des libertés démocratiques et les agissements antimilitaristes irresponsables. »**

En effet, d'après cette citation, le PSU n'a vraiment pas l'air de vouloir être confondu avec les antimilitaristes, irresponsables ou pas.

Rouge annonce par ailleurs qu'une prochaine rencontre entre militants des deux organisations est prévue sur **« l'unité avec les réformistes et l'unité entre révolutionnaires ».**

RÉVOLUTION !

hebdomadaire communiste révolutionnaire

N° 120 — 16 JANVIER 1976 — 16 PAGES — PARAIT LE VENDREDI — 1 F

Les taxis en grève au mois de décembre à Madrid

(du 16 janvier 1976)

Révolution ! publie une interview d'un dirigeant de la Commission Ouvrière des travailleurs du Taxi de Madrid, où il décrit la grève des taxis des grandes villes espagnoles de décembre dernier qui a précédé de peu celle du métro à Madrid au début janvier : **« Hier, être chauffeur de taxi était une grâce accordée par le régime et le taxi le soutenait sans réserve. Pour cent licences accordées, la municipalité en disposait de trente pour des pistons et des faveurs (...) Si bien que, d'une part, certains petits entrepreneurs ont pu obtenir jusqu'à 20 ou 30 taxis (créant par là même 7.000 ouvriers du taxi : « los asalariados ») et que nombre de « grises » (de l'ordre de 4.500) ont obtenu des licences, qu'ils exploitent une fois leur temps de travail au service de la répression effectué : bref, flics le matin, mouchards l'après-midi dans leur taxi.**

Notre grève qui a été suivie à 85 % pendant trois jours montre bien que le régime a beau continuer à acheter les gens, ses plus fidèles serviteurs lâchent face à l'augmentation du coût de la vie et de la répression. »

Parmi les revendications il cite celle du **« droit de réunion, d'association, de grève »** et celle **« d'amnistie générale ».** A la suite de la grève, **« la Commission Ouvrière a énormément développé son audience (nous vendons aujourd'hui sur Madrid 1.000 numéros de** En Marche, **bulletin de la C.O.).**

Dans les quotidiens

Lundi 19 janvier 1976 — N° 634

Libération

1F50 • Portugal : 15 escudos • Pays-Bas, Belgique : 15 FB • Suisse : 2 FS • Correspondance partielle : 1 F

L'affaire de la CIA

Dans ses numéros des 17-18, 19 et 20 janvier, **Libération** poursuit son enquête sur la CIA. Selon ce quotidien, c'est en Italie **« que la CIA est actuellement la plus active ».**

D'autre part, **Libération** ouvre une enquête sur un autre volet des activités de la CIA, à savoir ses activités au travers de la secte religieuse Moon. On lit dans le numéro du 20 janvier, qui entame l'enquête : **« Plus qu'une secte, l'Eglise de Moon est en fait un véritable appareil destiné essentiellement à lutter contre la subversion. De là à se demander si elle n'est pas téléguidée par la CIA, la question se pose aussitôt. Et justement, un faisceau de faits, tant dans son histoire que dans son fonctionnement, ses relations, ses finances, rendent cette hypothèse extrêmement plausible. »**

Les dossiers vides de l'armée

(21 janvier)

L'accusation portée contre les soldats et les militants inculpés dans les affaires de comités de soldats repose sur des dossiers vides. **Libération** en poursuit la publication et l'on peut constater que les charges retenues vont de la simple diffusion de tracts, quand ce n'est pas tout simplement de **« la diffusion qui est susceptible d'avoir été faite »,** à la détention d'une **« documentation antimilitariste révélatrice des contacts entretenus avec ces comités de soldats ».** Est retenue à charge également la détention de documents traitant des événements du Portugal, ou bien **« la qualité d'anarchiste reconnue »** par certains inculpés.

Pour la Cour de sûreté de l'Etat, les documents saisis **« corroborent les éléments de l'enquête »** et **« confirment l'existence de lourdes présomptions »...** Mais des preuves d'un complot antimilitariste, les juges n'en ont pas. La publication des dossiers confirme ce qu'on savait déjà.

Une perte pour l'extrême-gauche :

" La Joie de Lire " fermée

La librairie « La Joie de Lire » est fermée. Définitivement. Le tribunal de commerce de Paris a rendu un arrêt ordonnant la liquidation judiciaire et la fermeture immédiate. C'est l'aboutissement d'une agonie qui, de la vente de la librairie par l'éditeur d'extrême-gauche, Maspéro, à la fermeture, a duré plus d'un an.

La « Joie de Lire » a dû résister aux multiples tracasseries de l'Etat (amendes, saisies) mais aussi, malheureusement, aux « récupérations individuelles » de ceux qui savaient que, chez Maspéro, on n'appelait pas la police contre les voleurs. Elle a fini par succomber.

La librairie Maspéro n'était pas une librairie comme les autres : on y trouvait toutes les publications des tendances révolutionnaires, des plus importantes aux plus petites, et la plupart des ouvrages susceptibles d'intéresser les militants révolutionnaires. A la fois librairie, salle de lecture occasionnelle et parfois lieu de débat, « La Joie de Lire » disparue laisse un vide que rien ne remplace.

Quotidiens et hebdomadaires

Quelle presse correspond au mouvement révolutionnaire ?

LA presse révolutionnaire compte aujourd'hui de nombreux titres paraissant chaque semaine, il existe trois quotidiens qui se réclament de l'extrême-gauche **(Libération, L'Humanité Rouge** et **Le Quotidien du Peuple)**, et les camarades de **Rouge** préparent la sortie d'un quatrième.

Cette multiplication des quotidiens d'extrême-gauche est incontestablement un symptôme du renforcement du mouvement révolutionnaire (comme d'ailleurs un signe de son émiettement). Mais le problème de la presse révolutionnaire ne doit évidemment pas être envisagé sous le seul aspect de la performance que réalise sa périodicité. Il doit l'être d'abord sous celui des services qu'elle rend à ses lecteurs, et aux organisations qui en assument la publication.

L'amélioration de la périodicité d'une presse est évidemment, en soi, un facteur positif. Un hebdomadaire peut plus qu'un mensuel, et un quotidien plus qu'un hebdomadaire, éclairer ses lecteurs sur la signification politique des grands et des petits événements qui se déroulent dans le le monde, et mieux les armer aussi pour défendre autour d'eux leurs idées. Pour ses lecteurs, un quotidien révolutionnaire doit être un aliment politique leur permettant de discuter autour d'eux des événements politiques, artistiques ou scientifiques, comme des faits divers ; de défendre le point de vue socialiste et de l'opposer à l'idéologie véhiculée par la presse bourgeoise. Il doit être aussi l'instrument qui permet de mieux comprendre la politique des adversaires déclarés de la classe ouvrière, comme celle de ses faux amis et des appareils bureaucratiques, afin de mieux pouvoir les déjouer. C'est dire qu'on ne peut pas parler du rôle d'un quotidien révolutionnaire indépendamment de son contenu politique. Et que dans un pays comme la France, en particulier, où l'appareil stalinien joue un rôle énorme dans le mouvement ouvrier, on ne saurait concevoir un bon quotidien révolutionnaire qui ne se donnerait pas pour tâche d'éclairer ses lecteurs ouvriers sur la signification des prises de position du PCF et de la CGT et sur la politique que les révolutionnaires doivent défendre par rapport à elles.

De ce point de vue, **Libération** et plus encore les deux quotidiens maoïstes sont trop marqués par le gauchisme (au sens que Lénine donnait à ce terme) et le sectarisme vis-à-vis du mouvement stalinien pour constituer un bon instrument pour les travailleurs révolutionnaires.

Mais cela dit, il ne suffit même pas qu'un quotidien défende une ligne politique globalement juste pour être un « bon » quotidien. Car le problème de la sortie d'un quotidien ne se ramène pas au seul problème technique — qui pose déjà bien des difficultés — de publier un journal tous les jours. Il n'est que de voir, pour s'en convaincre, certains quotidiens d'extrême-gauche français ou étrangers existants, qui sont en fait bien plus des hebdomadaires distillés par fragments quotidiens à leurs lecteurs que de véritables quotidiens, commentant et expliquant l'actualité, intervenant politiquement au jour le jour.

Un quotidien révolutionnaire n'a de sens que s'il est capable, en effet, de suivre l'actualité quotidienne et d'apporter à ses lecteurs une quantité d'informations comparable à celle que contient la presse bourgeoise, et un point de vue révolutionnaire en sus. Et l'effort militant que représente la sortie d'un vrai quotidien révolutionnaire, et non pas d'un hebdomadaire paraissant en six fascicules, est évidemment bien plus considérable.

Ce n'est d'ailleurs pas là un mince problème. Car, pour une organisation révolutionnaire, publier un bon quotidien, cela signifie consacrer toute l'activité de plusieurs dizaines de militants permanents qualifiés à cette seule tâche. De ce point de vue, l'effort nécessaire à la sortie d'un quotidien, même s'il est couronné de succès sur le plan journalistique, peut poser des problèmes organisationnels graves, étant donné les forces dont disposent les groupes révolutionnaires existant aujourd'hui, même les plus importants.

Mais il faut en outre se demander s'il existe actuellement un public suffisant pour faire vivre un quotidien révolutionnaire, et donc pour justifier l'effort militant qu'il représente. Et cela, en sachant que les problèmes de diffusion d'un quotidien et d'un hebdomadaire révolutionnaires ne se posent pas dans les mêmes termes.

Prenons, par exemple, pour concrétiser le problème, le cas de **Rouge.** L'hebdomadaire a actuellement un tirage d'un peu plus de 20 000 exemplaires, dont la moitié est destiné aux ventes militantes et le reste distribué par les NMPP. Compte tenu des « bouillons » (surtout importants dans ce qui est ventilé par les NMPP), c'est un chiffre qui ne permettrait déjà que très difficilement à un quotidien de tenir, financièrement. Mais la vente des hebdomadaires est en outre une vente essentiellement militante, et il est évident qu'il ne saurait en être de même pour un quotidien, car la vente militante ne peut pas assurer chaque jour la même diffusion que celle qu'elle assure chaque semaine à un hebdomadaire.

Les camarades de **Rouge,** comme les militants de n'importe quelle organisation désireuse de publier un quotidien, vont donc devoir trouver très rapidement un public plus large que celui de leur hebdomadaire actuel, et susceptible d'acheter régulièrement leur journal dans les kiosques.

Un tel public existe-t-il ? C'est difficile à dire, bien sûr, avant que l'expérience ne soit tentée. L'existence de **Libération,** qui vit maintenant depuis plusieurs années, ne prouve pas grand-chose sur ce terrain ; d'une part, parce que le public de **Libération** — qui n'est pas l'organe d'une organisation révolutionnaire mais, dans une large mesure, le porte-parole d'un courant spontanéiste, rétif à l'idée même d'organisation — est au moins en partie différent du public qui serait celui d'un quotidien d'organisation ; et d'autre part parce que, dans la mesure où ces publics se recoupent, cela veut dire qu'un nouveau quotidien d'extrême-gauche devra subir la concurrence de **Libération.**

Or ce problème de l'existence d'un public potentiel pour un quotidien révolutionnaire est un problème capital, car non seulement lui seul justifierait les efforts militants entrepris pour sa création, mais lui seul aussi permettrait à ce quotidien de vivre vraiment et d'être éventuellement un bon quotidien.

Car un quotidien révolutionnaire ne peut être relié aux aspirations et aux problèmes d'un grand nombre de travailleurs, de manière vivante, que s'il a vraiment un public. L'absence d'un tel public large serait moins déterminante dans le cas d'un quotidien d'une organisation liée aux luttes et à la vie des travailleurs mais, dans l'état actuel des forces de l'extrême-gauche, on peut se demander si cette liaison est suffisante. C'est tout le problème auquel devront répondre les camarades de **Rouge.**

Le point sur le quotidien "Rouge"

Les camarades de la Ligue Communiste Révolutionnaire, s'ils continuent de chercher le local qui leur fait défaut pour le quotidien **Rouge** et demandent pour cela aux militants des autres organisations révolutionnaires de leur donner un coup de main, ont cependant pratiquement atteint, à trente millions près, l'objectif des 200 millions qu'ils avaient fixé comme objectif à leur souscription. Et le deuxième numéro 0 est sorti dans les kiosques samedi 17 janvier.

La sortie d'un numéro isolé, même présentant les caractéristiques d'un quotidien, ne permet bien entendu pas de préjuger de ce que pourra être dans la pratique le quotidien **Rouge** régulier. Les lecteurs pourront davantage s'en faire une idée courant février, puisque **Rouge** 02 annonce un « banc d'essai » d'une semaine pour le mois prochain.

Les camarades de la Ligue viennent de nous proposer de discuter avec eux du type de relations que nos deux organisations pourraient entretenir à ce sujet. Ce que nous avons accepté.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes :

LUTTE OUVRIERE (1)
pour une période de un an : prix, 90 F.
pour une période de six mois : prix, 50 F.

LUTTE DE CLASSE pour un période de un an : prix, 50 F.
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)

CEUX DU TECHNIQUE pour une période de un an : prix, 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du Technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ouvrière)

Ci-joint la somme totale de : francs .....
NOM .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel RODINSON, CCP PARIS 6851-10.A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. (1) Rayer les mentions inutiles.

VALLOUREC, L'EXTRÊME-GAUCHE ET " L'HUMANITÉ "

Quand " l'Humanité " secoue les militants du PCF

La grève de Vallourec-Noisy ne fait pas qu'inquiéter la direction du trust. Elle met en émoi la direction du Parti Communiste Français, qui, publiquement, au travers d'un article publié dans **l'Humanité** du 16 janvier, invite ses militants... à se réveiller. Et pour les aiguillonner, elle n'hésite pas à citer en exemple, l'activité des trotskystes de Lutte Ouvrière. Dans un article intitulé : « **Vallourec-Noisy : la grève de l'acharnement** », on peut lire en effet :

« **Deux conceptions. Avec de l'acharnement et de la conscience, on peut vaincre. Jamais avec de l'excitation ou en fonçant sans réfléchir. La grève de Vallourec-Noisy met aux prises deux conceptions de la lutte.**

D'eux-mêmes, avec leur syndicat CGT, les travailleurs ont adopté cette forme : la grève reconductible. Chaque jour, l'assemblée se prononce. On exige de la direction l'ouverture de discussions, car on ne fait pas la grève pour la grève.

Mais des gauchistes qui animent le syndicat CFDT tentent de tirer en sens contraire. On ne rêve que d'occupation. Peu importe le nombre, ni les conséquences. On formule cette proposition non retenue : un comité de 100 ouvriers pour diriger la grève. Ainsi le syndicat CGT majoritaire pourrait-il être manœuvré.

L'appel au simple ouvrier contre l'organisation de classe c'est exactement ce dont rêve le patronat quand il tonne contre le « monopole syndical ».

LE REVEIL DU PARTI

Ainsi font leur expérience des travailleurs parmi lesquels une centaine versent récemment à une collecte du groupe trotskyste Lutte Ouvrière. Une collecte pour un journal fourmillant d'attaques contre le Parti Communiste...

Un Parti Communiste, il est vrai, depuis longtemps en sommeil DANS l'usine. Tout se mérite.

Et pourtant quelle importance peut prendre ce vrai parti des ouvriers dès qu'il se montre à la hauteur. »

Il est vrai que la CGT a refusé avec virulence l'idée même d'un comité de grève, et celle de l'occupation. Elle avait même refusé au départ la grève reconductible jusqu'à satisfaction. Et si elle s'y rallia finalement, c'est uniquement parce que cette proposition de la CFDT a recueilli l'approbation des deux tiers des travailleurs.

Vallourec (Noisy-le-Sec) vue de l'intérieur

L'usine de Vallourec est pourtant considérée comme l'un des bastions du Parti Communiste, pourquoi cette réaction de l'Huma **?**

Vallourec est une usine où beaucoup de travailleurs sont influencés par le Parti Communiste qui compte au moins cinquante adhérents, avec autour une dizaine de sympathisants. Depuis un peu plus d'un an leur grand problème est cependant le manque de cadres. Par exemple, le secrétaire de la cellule Vallourec en est réduit à cumuler tous les postes : il est à la fois secrétaire du Comité d'entreprise, secrétaire du syndicat CGT et secrétaire de la cellule. Et comme il subit des pressions de toutes parts, en particulier dans la CGT où il y a des éléments droitiers, il fait passer le PC sous la table. Alors ce sont surtout les permanents extérieurs à l'usine qui animent les réunions.

Ce sont eux qui sortent la plupart des tracts et qui les diffusent, aidés par un seul travailleur de l'entreprise.

Il faut dire que le Parti Communiste, vers les années 1971-1972 avait une activité plus grande. Il sortait même un journal imprimé : « Le Prolétaire », mais il n'en est paru que très peu de numéros.

En fait, depuis un an ou deux le PC a des problèmes de recrutement. Et les permanents font pression pour que le Parti s'exprime sur l'usine au moins une fois par semaine.

Alors, quand il y a une pression, les tracts sortent, mais ensuite ça retombe. Ils ont fait des réunions élargies invitant tout le monde, avec un buffet campagnard gratuit. Ça a eu un petit succès. Mais dès qu'ils ont voulu faire payer cinq francs pour le buffet ils se sont retrouvés le nombre habituel.

C'est vrai qu'il y a une stagnation relative du Parti, et cette stagnation est due à sa politique, tout simplement.

Mais il ne faudrait pas croire que le PC ait disparu pour autant. Il garde une grande influence. Aujourd'hui dans la grève on s'en aperçoit.

Du côté des révolutionnaires, il n'y a à Vallourec que Lutte Ouvrière qui existe et s'y exprime régulièrement depuis cinq ans.

Les autres groupes d'extrême-gauche interviennent uniquement de l'extérieur, et encore peu. Par exemple **Rouge** n'a distribué qu'une dizaine de tracts en deux ans.

Lire nos informations sur la grève à l'usine Vallourec de Noisy-le-Sec, page 17

Entre 1972 et 1973, **l'Humanité Rouge** est intervenue presque chaque semaine par tract. Mais elle ne parlait jamais des problèmes de l'usine et actuellement il n'y a plus rien.

Bien qu'il sorte en peu d'exemplaires, tout le monde se procure le bulletin hebdomadaire **Lutte Ouvrière,** le lit et souvent le commente.

Dans ce bulletin, la partie qui intéresse le plus c'est celle qui parle de l'usine. Les travailleurs disent qu'il écrit ce que tout le monde pense tout bas. Le bulletin est très attendu et quand il sort en retard on peut entendre des reproches.

L'éditorial lui, est un peu moins lu, ce sont surtout les plus politisés, les militants du PC, qui le lisent, et il provoque avec eux des discussions sympas ou orageuses, suivant le contenu.

Le bulletin joue un rôle important. D'abord parce que beaucoup de travailleurs donnent des informations ou le font circuler, mais aussi parce qu'il est craint. Un chef qui fait une saloperie peut être sûr d'être dénoncé, alors ça les retient quelquefois. Même la direction se méfie et elle craint toujours nos informations, surtout sur la sécurité par exemple.

Bien sûr, il y a des travailleurs qui font des critiques sur Lutte Ouvrière. Mais l'on entend souvent des réflexions comme celle-ci : « **Ah s'il y en avait plus comme eux, le patron n'aurait qu'à mieux se tenir** ».

A l'usine, il y a environ 25 exemplaires de notre hebdomadaire de vendus en moyenne chaque semaine. Mais quand il y a des événements importants comme par exemple ceux de l'armée, cela monte à 40-45.

Récemment, à la collecte, à laquelle **l'Huma** faisait allusion, malgré la présence de plusieurs militants du PCF venus de toute évidence dans le but de dissuader ceux qui voulaient donner, 168 travailleurs ont versé (sur 950 dans l'usine) et l'on a eu près de 300 F.

Quand les journaux refusent la publicité pour " Lutte Ouvrière "

Dans le cadre de la campagne publicitaire que nous avons entreprise pour faire mieux connaître **Lutte Ouvrière,** nous nous sommes adressés à un certain nombre de journaux, en particulier de journaux de province, pour faire passer l'encart suivant :

« **Arlette Laguiller vous dit : On ne peut pas être de gauche et ignorer l'extrême-gauche. Depuis 68, on la dénigre, mais on en tient compte ; on la calomnie, mais on lui emprunte ses idées.**

« **Pour tout connaître sur l'extrême-gauche, lisez** Lutte Ouvrière, **l'hebdomadaire de l'extrême-gauche.** »

Sans donner la moindre explication, la moitié des journaux auxquels nous nous sommes adressés, ainsi que les journaux de moindre importance qui leur sont liés par un groupage de publicité, ont refusé. C'est le cas, dans l'Ouest, de **L'Eclair-Presse Océan,** de **Ouest-France,** de **Paris-Normandie,** ainsi que de **La Montagne** et du **Midi Libre** dans le Centre et le Sud, des **Dernières Nouvelles d'Alsace** et du **Dauphiné Libéré** dans l'Est et le Sud-Est.

C'est à une véritable censure que se livrent ainsi ces organes de presse. Car ils disposent pour la plupart, dans leur région, d'un véritable monopole de l'information. Et pas question de s'adresser à leurs lecteurs pour parler de l'extrême-gauche révolutionnaire, même en payant.

Quant aux publicités commerciales tapageuses pour telles voitures, cigarettes ou marques d'alcool, croyez-vous que ces journaux soient si regardants ?

A la suite de l'interview, parue dans notre n° 385, de deux camarades de la Régie Renault, plusieurs questions nous ont été posées par des lecteurs désireux d'en savoir plus sur l'extrême-gauche dans cette entreprise, et en particulier sur la présence et le rôle des camarades de LO à Billancourt. Nous reviendrons donc sur ce sujet dans un prochain numéro.

dossier RETRAITE

PROBLEME NUMERO UN L'ABAISSEMENT DE L'AGE

Vivement la retraite ?

« Vivement la retraite ! » : ce n'est pas seulement une boutade bien connue et trop répétée. C'est vrai qu'à partir d'un certain âge la retraite devient le principal objet des préoccupations des travailleurs. Pendant dix ans, quinze ans, ils comptent et recomptent les années puis les mois qui les séparent de cette échéance. Leurs efforts et leurs économies sont tout entiers consacrés à préparer cette retraite.

Cette aspiration à la retraite est d'autant plus forte que le travail est plus dur ou plus ennuyeux. C'est par les ouvriers d'industrie que la retraite est le plus ardemment souhaitée. Et le fait que l'abaissement de l'âge de la retraite compte aujourd'hui parmi les premières revendications générales des syndicats, ne fait que traduire cela.

Pourtant, la retraite n'est pas vue seulement comme un événement heureux qui va permettre enfin de souffler après une vie de travail, de se reposer, de jouir de la vie. Cet événement, désiré par le vieux travailleur est rarement entrevu, en même temps, sans appréhension.

Cette appréhension vient d'abord, bien sûr, des conditions matérielles de cette retraite. Les salaires ne sont pas lourds. Mais les retraites sont encore bien plus légères, amputant toujours ce salaire d'une bonne part. La retraite, c'est peut-être le repos, mais c'est aussi la gêne matérielle, la nécessité de compter encore plus qu'avant le moindre sou, de se priver ; et pour beaucoup, c'est tout simplement la misère au sens propre du terme.

Et puis la retraite, c'est aussi, d'une certaine façon, la mise au rancart. Pour des gens, dont l'essentiel de la vie a été consacré au travail, devoir abandonner celui-ci prend souvent la signification de « ne plus être bons à rien ». Cette coupure est d'ailleurs accentuée par le fait que, pour beaucoup, les seuls contacts humains étaient ceux qu'ils avaient au travail. Et à cela s'ajoute le fait que plus le travail a été dur, et plus le retraité, usé physiquement, va être incapable de profiter pleinement du temps libre qui lui est enfin accordé.

C'est pour cela que dans notre société, pour le salarié, la retraite n'est pas, en général, l'heureux aménagement d'une dernière partie d'une vie bien remplie. Malgré des améliorations dues essentiellement aux efforts ou aux luttes des travailleurs, elle garde, bien trop souvent, le sens d'une mise au rebut d'un producteur qui n'est plus ou plus assez productif.

Les revendications : 60 ans, le SMIC

Toutes les centrales syndicales réclament l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les salariés qui dépendent du régime général de la Sécurité sociale. Certaines, telle la CGT, demandent également que cet âge soit porté à 55 ans pour les femmes.

A cette revendication fondamentale s'en ajoutent d'autres portant sur les modalités de cette retraite. Par exemple, l'Union confédérale des retraités CGT demande que la pension minimum ne soit pas inférieure au SMIC. Elle demande également la reversion des pensions au conjoint survivant à 75 % au lieu de 50 %, et la revalorisation des retraites, pensions et allocations en fonction du coût de la vie. La plate-forme revendicative des retraités CFDT est à peu près semblable.

Toutes ces revendications sont actuellement parfaitement justifiées même celles qui semblent les plus mineures comme la simplification des démarches.

La procédure ou la paperasserie actuelles sont quelquefois d'une complication telle qu'elles constituent un véritable cauchemar pour le travailleur qui va partir à la retraite et qui n'arrive pas à savoir à quoi il aura droit, pour ne pas parler du retraité qui doit attendre des mois sa pension alors qu'il n'a rien d'autre pour vivre.

Quant à l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, il est si légitime que le gouvernement lui-même en a reconnu le principe du moins pour les travailleurs manuels.

La pension minimum portée au SMIC ou l'indexation des pensions sur la hausse du coût de la vie sont tout aussi légitimes. Mais de cela le gouvernement actuel ne veut pas en entendre parler. C'est impossible, cela coûterait trop cher, prétend-il. Et en effet, pour réaliser cela il faudrait, si l'on ne veut pas que ce soient les salariés en activité qui paient la note, soit augmenter la part des patrons, c'est-à-dire prendre sur leur profit, soit faire payer l'Etat, c'est-à-dire consacrer une part des impôts qui vont à des dépenses comme l'armée, la police ou les subventions aux trusts, à améliorer le sort des vieux.

C'est-à-dire qu'une amélioration du sort des retraités, notamment des plus défavorisés, dépendra seulement de la lutte de la classe ouvrière tout entière, car, bien sûr, les retraités n'ont guère de moyens d'imposer ces revendications. Mais il est évident qu'elles intéressent au premier chef tous les salariés.

Quand les caisses de retraite sont elles-mêmes incapables de faire le calcul d'une future retraite

A propos des complications des démarches et des calculs nécessaires pour la retraite, voici le témoignage d'un préparateur en pharmacie de 62 ans qui travaille actuellement à Menton. Il est éloquent !

« J'ai commencé à travailler à l'âge de 12 ans comme laveur de bouteilles et coursier dans une pharmacie. Puis j'ai été préparateur et j'ai été titularisé sur place. En Algérie.

J'ai été en arrêt longue maladie. J'ai même pensé à prendre ma retraite anticipée. A cette fin, j'avais demandé à différentes caisses complémentaires de retraite de me fournir une évaluation de ce que je pourrais toucher. Or aucun des cinq organismes (Sécurité sociale, AGRR, CIS, CGIS, CRPP) n'a été en mesure de me fournir les renseignements demandés.

Et même en la prenant à 65 ans, je ne suis pas sûr d'avoir une retraite suffisante. Ainsi par exemple, un de mes employeurs n'a pas cotisé de 1962 à 1965. Et bien, personne n'a été capable de le faire payer. De plus, j'appréhende de devoir attendre, comme une de mes connaissances, plus d'une année avant de pouvoir toucher les premières prestations. »

Selon que vous serez cadre supérieur ou manœuvre...

Selon une étude de l'INSEE de 1973, voici le tableau de l'espérance de vie pour une personne de 35 ans suivant les catégories professionnelles :

	(1)	(2)
Cadre supérieur	75,3	10,3
Technicien du privé	74,2	9,2
Cadre moyen du privé ..	73,4	8,4
Employé de bur. du privé	72,7	7,7
Contremaître du privé ..	72,6	7,6
Agriculteur	72,2	7,2
Ouvrier qualif. du privé ..	70,2	5,2
Ouvrier spéc. du privé ..	69,9	4,9
Salarié agricole	69,9	4,9
Manœuvre	68,5	3,5

(1) Espérance de vie
(2) Nombre d'années de retraite.

La désinsertion sociale des personnes âgées : un produit du capitalisme

Dans la société capitaliste moderne, avec le développement de villes monstrueuses, qui s'ajoute à la désintégration de la famille, est apparu un phénomène nouveau : l'isolement social de toute une partie de la population. Le mot même de retraite est à cet égard significatif ; on fait faire aux vieux une retraite par rapport au monde des actifs, on les coupe du milieu social où ils ont vécu pendant des dizaines d'années, on les met ainsi dans une sorte d'attente de la mort et la société se désintéresse de leur sort.

Cette désinsertion des vieux est un phénomène récent, une preuve de plus de la barbarie du système capitaliste. Dans la famille paysanne traditionnelle, ce problème ne se posait pas. Les vieux y avaient leur place à égalité avec les plus jeunes. Quand leurs forces ne leur permettaient plus d'effectuer des travaux durs, ils travaillaient au jardin ou s'occupaient des enfants, et la maladie, puis la mort, se déroulaient dans le cadre où ils avaient toujours vécu.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de revendiquer un retour au passé ; mais c'est la preuve que l'isolement des personnes âgées, leur « retraite » au sens social du terme, n'est nullement obligatoire. C'est seulement le produit de cette société capitaliste. Dans une autre société — la société socialiste — où les rapports humains seraient tout autres, les vieux seraient pleinement intégrés à la vie sociale. Alors, bien sûr, le problème de la « retraite » se poserait en de tout autres termes.

Notre prochain dossier :

LE XXII[e] CONGRES DU PARTI COMMUNISTE :

Où va le PCF ?

- Qu'est-ce que le PCF aujourd'hui ?
- Pourquoi, pour la bourgeoisie, le PCF n'est-il pas un parti comme les autres ?
- Quelle est la signification des récentes déclarations de Marchais sur la dictature du prolétariat ?

dossier RETRAITE

LES DIFFERENTS REGIMES

Affiche de la CGT de 1910 : à l'époque, la CGT ne mâchait pas ses mots.

« En somme, camarade, si tu n'es pas crevé avant les 65 ans : d'ici l'année 1950 tu auras 27 centimes à manger par jour. Si tu vis après 1950 et si tu as versé pendant 30 ans : tu auras peut-être 350 F par an ! Pas même vingt sous par jour. Quant aux femmes, compagnes des travailleurs, qui ont peiné toute leur vie pour ménager la maigre paye de leur homme : la LOI, la loi bourgeoise a oublié de leur assurer un morceau de pain. Elle leur donne généreusement à la mort de leur mari 5 centimes pendant 3 mois et après un trou.

QUELLE DUPERIE ET QUELLE IRONIE QUE CES RETRAITES POUR LES MORTS ! »

HISTORIQUE

Au début du XIX[e] siècle, à l'aube de la société capitaliste, l'ouvrier rendu inapte au travail par la vieillesse comme par la maladie, n'avait pas à attendre d'autre secours que celui de ses proches ou de la charité publique.

Si l'Etat a institué très tôt des retraites pour les militaires en 1831 et les fonctionnaires civils en 1853, les ouvriers n'ont pu compter que sur eux-mêmes. Ce sont des sociétés d'entraide constituées sous forme de mutuelles qui ont apporté les premières formes de retraite. Mais les mutuelles ont été jusqu'en 1848 sévèrement pourchassées en vertu de la loi Le Chapelier de 1791 qui interdisait toute forme d'organisation des travailleurs.

En 1848, la loi les a autorisées, mais un décret de Napoléon III en 1852 les a soumises à un contrôle étroit. Pourtant, à la fin du Second Empire, il existe déjà 5.000 sociétés de secours mutuel. Encouragées par une loi de 1898, on en compte 25.000 au début du XX[e] siècle, et elles regroupent quatre millions de sociétaires.

En France, jusqu'en 1910, les retraites ne sont que l'objet d'initiatives privées. Une première tentative de généraliser la retraite est tentée en 1910. Mais la loi du 5 avril 1910 qui impose pour la première fois aux salariés et aux employeurs de cotiser à une mutuelle reste lettre morte.

C'est seulement en 1930 que la loi sur les assurances sociales oblige tous les salariés à s'affilier à une mutuelle de leur choix. La loi prévoit déjà, comme dans le régime actuel des retraites, un partage des cotisations entre employeurs et assurés.

Finalement, l'ordonnance du 19 octobre 1945 qui institue le régime général de la Sécurité sociale remplace la multitude d'organismes nés de la loi de 1930 par une mutuelle unique contrôlée par l'Etat.

Mais les retraites versées par la Sécurité sociale restaient insuffisantes. Aussi l'Etat a encouragé la création de nouveaux organismes privés fonctionnant sur le principe mutualiste : les caisses de retraite complémentaire. Inscrite d'abord dans les conventions collectives, la retraite complémentaire a été généralisée à partir de 1962.

Le régime général

A l'heure actuelle, pour l'immense majorité des travailleurs inscrits au régime général de la Sécurité sociale, l'âge de la retraite reste fixé à 65 ans. Il est possible de prendre sa retraite à partir de 60 ans, mais avec un abattement (de 25 % à 60 ans, 20 % à 61 ans, 15 % à 62 ans, etc.). Seuls les pensionnés pour invalidité, les inaptes au travail et les anciens déportés, internés ou prisonniers de guerre peuvent bénéficier d'une retraite à 60 ans sans abattement.

Pour avoir droit à la pension complète, le retraité doit avoir cotisé au moins 150 trimestres, c'est-à-dire pendant 37 ans et demi.

La pension complète annuelle est égale à la moitié du salaire annuel moyen de base calculé sur les dix meilleures années revalorisées en francs courants de l'année où a lieu le départ en retraite.

Les pensions sont revalorisées le 1[er] janvier et le 1[er] juillet de chaque année en fonction de l'inflation. Mais cette revalorisation n'est pas indexée sur un indice de prix quelconque, elle est laissée au bon vouloir du gouvernement. Les pensions ne peuvent dépasser un maximum — la moitié du plafond de la Sécurité sociale pour l'année en cours, soit 18.960 F au 1[er] janvier 1976 — ni être inférieures à un minimum — le montant de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, soit 3.750 F au 1[er] janvier 1976. Le fait d'avoir eu trois enfants au moins se traduit par une bonification de 10 %.

Les régimes spéciaux

Un certain nombre de professions ont un régime de retraite différent de celui du régime général de la Sécurité sociale. Il s'agit de retraites qui existaient déjà avant l'instauration du régime général et dont les avantages sont nettement supérieurs. Les principaux régimes spéciaux sont ceux des fonctionnaires et agents des collectivités locales, du personnel de l'EDF-GDF, des mineurs, de la SNCF et des marins.

Par exemple, en ce qui concerne les fonctionnaires et les militaires de carrière, la pension de retraite complète est de 75 % du salaire de base ; elle peut atteindre 80 % si le bénéficiaire a droit à certaines bonifications (dépaysement, campagnes militaires...). La pension complète nécessite 37 années et demie de services validées. L'âge d'entrée en jouissance est 60 ans ; toutefois, il est abaissé à 50 ans pour les agents travaillant dans les égouts. Il peut être abaissé encore pour certaines catégories de militaires.

Pour les mineurs totalisant 30 ans de mine, dont 20 ans de fond, la retraite peut être prise à 50 ans.

Pour la SNCF, c'est 50 ou 55 ans suivant l'emploi exercé alors que pour l'EDF-GDF, c'est 55 ans pour les services actifs et 60 ans pour les services sédentaires.

Les retraites complémentaires

Comme leur nom l'indique, elles constituent un complément à la retraite ordinaire et fonctionnent, elles aussi, selon le principe dit de « répartition ».

En juillet 1973, on estimait qu'il y avait douze millions sept cent mille cotisants et trois millions deux cent mille retraités relevant des retraites complémentaires. C'est dire leur importance illustrée par un autre chiffre : en 1974, la plus importante de ces caisses, l'ARRCO a versé pour plus de 10 milliards de francs d'allocations, et a recueilli plus de 14 milliards de cotisations.

Ces régimes de retraites sont apparus de façon dispersée, surtout à partir de 1947 avec la retraite des cadres.

Depuis le 8 décembre 1961, un regroupement de la plupart des caisses a eu lieu au sein de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires). Chacune des caisses reproupées (il y en a plus de trente, dont l'UNIRS qui en regroupe elle-même une cinquantaine !) conserve sa personnalité, la majeure partie de ses fonds et son système particulier. Toutefois, un procédé dit de « compensation » permet de faire passer des fonds des caisses riches vers les caisses pauvres.

En règle générale, les cotisations des travailleurs leur donnent droit à un certain nombre de « points » et la retraite est fonction du nombre de points multipliés par la valeur du point, revalorisée périodiquement.

La cotisation est généralement de 4 % partagés entre le patron pour les trois cinquièmes et le salarié pour le reste.

Les pensions de reversion pour les veuves

SOUS certaines conditions une veuve (ou un veuf) sans pension peut toucher 50 % de la pension vieillesse de son conjoint décédé.

Depuis le 1[er] juillet 1974, il est possible de cumuler deux pensions, mais le montant total ne doit pas dans ce cas dépasser la moitié de la somme des deux pensions. Par exemple, si un retraité a 18.000 F de pension vieillesse, et son épouse 12.000 F, la veuve peut toucher 15.000 F.

En fait, c'est injuste parce que proportionnellement une personne âgée a plus de frais seule qu'en couple : le loyer, les impôts locaux, le gaz, etc., ne se divisent pas, en tout cas pas exactement par deux.

LA NECESSITE DE TENIR JUSQU'A 65 ANS, MEME MALADE

Voici le témoignage d'un ex-journaliste de l'ORTF aujourd'hui à la retraite :

« Depuis l'âge de 59 ans, je souffrais d'une maladie cardio-vasculaire.

Ce n'était pas du tout le fait d'abandonner mon métier qui me tourmentait, mais bien plutôt les problèmes financiers que j'aurais eu dans ce cas. Pour la retraite de la Sécurité sociale, j'avais cotisé depuis suffisamment longtemps pour avoir droit à la retraite complète, d'autant qu'une disposition récente venait de supprimer l'abattement applicable à ceux qui prennent leur retraite avant 65 ans, pour les anciens prisonniers de guerre.

Mais le gros problème restait la retraite complémentaire des cadres. Cette retraite complémentaire dépend du capital points amassé. Or les points sont calculés sur l'excédent du salaire par rapport au plafond de la Sécurité sociale. Ce qui fait que ce sont en général les dernières années qui permettent d'accumuler les points nécessaires à la retraite espérée.

J'avais calculé qu'en travaillant jusqu'à 65 ans, j'aurais touché 60 pour cent environ de mon salaire réel (au lieu de 50 % du plafond, avec la Sécurité sociale seule), et si je m'étais arrêté à 61 ans, je perdais pour quatre ans seulement, près de 20 %.

Aussi, malgré l'avis de mon médecin, j'avais bien l'intention de tenir au travail le plus longtemps possible.

L'éclatement de l'ORTF m'a sorti de cette situation. Au 1[er] janvier 1975, tout le personnel de plus de 60 ans a été mis en « position spéciale », c'est-à-dire que nous touchons notre retraite comme si nous avions 65 ans. »

LES PROBLEMES DES PENSIONS

NEUF MILLIONS ET DEMI DE RETRAITES

Au 1er juillet 1973, on comptait 21 millions de cotisants salariés et non salariés et 9 millions et demi de retraités (1 retraité pour 2,78 cotisants).

Parmi les premiers, 12,7 millions cotisaient pour une retraite complémentaire et 3,2 millions de retraités en bénéficiaient.

En 1973 toujours, on estimait que l'ensemble des pensions de retraites, de toutes origines, s'élevaient à 80 milliards de francs, soit 8 % du revenu national.

Un maximum de 24,50 F par jour les seules ressources pour 2.300.000 personnes

Depuis le 1er janvier 1976, les personnes âgées de plus de 65 ans (ou de 60 ans en cas d'inaptitude au travail) touchent un minimum de 22 francs par jour.

Ce sont ceux qui n'avaient jamais cotisé et qui reçoivent une allocation du Fonds National de Solidarité (4.300 F) plus l'Allocation spéciale vieillesse (3.750 F) soit 4.300 + 3.750 = 8.050 F par an, soit 22 F par jour.

Quant aux autres bénéficiaires du FNS, qui ont cotisé, ils doivent pour jouir d'une allocation du FNS, ne pas dépasser un plafond de ressources de 8.950 F par an (allocation du FNS comprise), soit 24,50 F par jour. Passé ce plafond le retraité ne perçoit plus rien du FNS.

Or il y a en France, 2,3 millions de retraités qui bénéficient du FNS, ce qui veut dire que 2,3 millions (le quart de tous les retraités) n'ont pas autre chose que de 22 à 24,50 F de ressources par jour !

Les bénéficiaires du FNS ont droit à la gratuité des transports, RATP à Paris, transports urbains dans un certain nombre de grandes villes, ainsi qu'à l'exonération de la taxe télévision. Il existe également l'allocation logement et aussi différentes aides, ménagère (pour les vieux qui ne peuvent vivre sans l'aide d'une tierce personne), médicale (visites, soins, médicaments gratuits), hospitalière. Il existe enfin dans certaines villes, Paris par exemple, des foyers restaurants, des secours en nature (lait condensé, vêtements, denrées alimentaires en excédent, beurre d'intervention), ainsi que des possibilités de vacances à prix réduits, etc.

Avec ça vous nous direz que le gouvernement ne mène pas une politique sociale !

LE DÉFICIT DU RÉGIME GÉNÉRAL

Le régime général des retraites repose sur le principe de la répartition. C'est-à-dire que les cotisations de l'année en cours sont partagées pour assurer le financement des pensions de tous les retraités. Ce système permet théoriquement aux retraites d'être revalorisées au même rythme que les salaires.

Mais la prospérité de la caisse reste fonction de la situation démographique, c'est-à-dire du rapport entre le nombre d'actifs et de retraités. Elle est également fonction de la situation économique et du nombre de chômeurs. Sur ces deux plans la situation tend à se dégrader. On assiste en particulier à un vieillissement de la population qui fait que les hommes de plus de 65 ans qui représentaient en 1950 9,4 % de la population totale seront 11,4 % en 1980 tandis que pour les femmes on doit passer de 13,3 % à 16,3 %.

Ainsi pour assurer la revalorisation de la retraite, le gouvernement a dû augmenter périodiquement le pourcentage de la cotisation affectée à l'assurance vieillesse. Et comme le montant global des cotisations versées à la Sécurité sociale est resté fixé depuis 1961 à 32,75 % du salaire, le gouvernement a augmenté le pourcentage alloué à la caisse vieillesse (actuellement 10,15 %) en rognant sur la part des allocations familiales.

Malgré tout, la caisse de retraite qui a eu un excédent de recettes jusqu'en 1972 connaît maintenant un déficit qui était de 888 millions en 1973 et qui va en s'aggravant.

L'AIDE DE L'ÉTAT

En 1973, pour un total de recettes de 65 milliards de tous les organismes de retraites ordinaires (retraites complémentaires exclues) la part provenant de l'Etat s'élevait à 26 milliards, plus du tiers.

Cela semble considérable, mais lorsqu'on y regarde de plus près, c'est assez différent.

Ainsi le régime général de la Sécurité sociale ne recevait pratiquement aucune aide, par contre, il subventionnait des régimes particuliers : salariés agricoles (935 millions), mineurs (847 millions), et surtout près de 2 milliards pour le Fonds National de Solidarité qui n'est pas à proprement parler un organisme de retraites. C'est donc le régime général qui aide l'Etat et non l'inverse.

C'est pour les fonctionnaires civils et militaires que l'Etat a déboursé 14 milliards en 1973. Mais là, le patron c'est l'Etat, et la « part patronale » des cotisations se trouve donc incorporée dans cette somme. Et puis les retraites des fonctionnaires sont prises plus jeunes que dans le privé, surtout chez les militaires de carrière où il y a deux retraités pour un « actif » (en 1973 : 592.000 retraités pour 308 mille en service). Evidemment, l'Etat doit payer tout cela.

Enfin, il existe des régimes particuliers qui sont en déficit chronique et qui ne pourraient exister sans subventions : exploitants agricoles (aide de l'Etat : 5,7 milliards), SNCF (2,4 milliards), mines (1,3 milliards), artisans et commerçants (800 millions), etc.

En règle générale ce sont donc les cotisations des travailleurs qui payent les retraites et l'Etat ne subventionne les retraités que lorsque cela correspond à un choix politique (favoriser la fermeture des mines, adoucir l'exode rural sans le freiner, etc.) ou lorsqu'il décide d'avantager ses propres agents civils (un peu) ou militaires (beaucoup).

LE PATRONAT ET L'ABAISSEMENT DE L'AGE

Le patronat est résolument opposé à l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite pour l'ensemble des salariés. Le calcul du CNPF est le suivant : il y a 600.000 à 700.000 salariés âgés de 60 à 65 ans. S'ils devenaient retraités, cela créerait une charge supplémentaire à la Sécurité sociale (et aux caisses de retraites complémentaires) tout en diminuant le nombre des cotisants.

Le CNPF évalue à 16 milliards supplémentaires la dépense pour la Sécurité sociale, ce qui entraînerait une augmentation de 4,3 % à 4,5 % de la cotisation vieillesse (actuellement 10,25 % du salaire, dont 7,25 % pour l'employeur et 3 % pour le salarié).

Qui payerait ? Le salarié ? Le CNPF prétend ne pas envisager cette hypothèse qui abaisserait le niveau de vie des travailleurs. Sans doute n'a-t-il aucune envie d'affronter leur colère.

Le patronat alors ? Pour le CNPF **« il n'est pas possible d'ajouter aux charges des entreprises, qui ont dépassé la limite de ce qui est tolérable ».** Pour les patrons, il n'est donc pas question de toucher aux profits. On s'en serait douté.

Cependant, le patronat propose que les seuls travailleurs manuels, s'ils le désirent, puissent prendre leur retraite dès 60 ans au taux actuel (ceux qui travailleraient jusqu'à 61, 62,... 65 ans auraient ensuite des bonifications de pensions). C'est d'ailleurs le sens d'une loi votée récemment par l'Assemblée nationale.

Ces mesures partielles coûteraient entre 1 et 2,8 milliards de francs.

Et pour trouver cet argent, le CNPF suggère... que l'Etat cesse de faire supporter à la Sécurité sociale un certain nombre de charges qui ne sont pas de son ressort !

Les droits des travailleurs immigrés

Pour les travailleurs de nationalité étrangère qui continuent à résider en France après leur mise à la retraite les droits sont les mêmes que ceux des retraités français.

Pour ceux qui retournent dans leur pays les droits ne sont acquis que si le pays a signé une convention bilatérale avec la France. De tels accords existent avec la plupart des pays qui ont des travailleurs migrants en France. Cependant, on ne trouve pas dans la liste des pays comme la Turquie et pourtant il y a un certain nombre de travailleurs turcs en France. Il s'agit là d'un vol manifeste puisque ces travailleurs auront cotisé pour la retraite pendant tout le temps qu'ils auront travaillé en France.

D'autre part, bien des travailleurs immigrés ne bénéficient pas de l'aide du Fonds National de Solidarité quand leur pays n'a pas passé de convention spéciale avec la France. C'est le cas de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. Or l'aide du FNS est entièrement supportée, non par l'Etat, mais par la caisse de retraite de la Sécurité sociale quand il s'agit des salariés dépendant du régime général. Là encore, il s'agit d'un véritable vol puisque ces travailleurs ont cotisé tout comme les travailleurs français.

dossier RETRAITE

LES PROMESSES GOUVERNEMENTALES ET LA REALITE...

Giscard et les vieux : beaucoup de démagogie, peu de réalisations

Les poignées de main et les promesses coûtent moins cher qu'un effort financier en faveur des vieux.

Giscard d'Estaing, depuis son avènement, a multiplié les prises de position en faveur des personnes âgées, en s'apitoyant sur leur sort.

Avant lui déjà, Messmer, dans son discours de Provins de janvier 1973, avait promis au sujet des retraites : « **Nous voulons qu'avant la fin de la prochaine législature, les Français puissent à partir de soixante ans bénéficier du taux de pension qu'ils reçoivent actuellement à soixante-cinq ans.** »

La législature dont il est question s'achèvera en 1978, et on est fort loin de la retraite à 60 ans pour tous. Pour le moment, la retraite à 60 ans est simplement acquise en 1976 pour 65.000 travailleurs manuels ayant exercé des travaux particulièrement pénibles.

En fait, l'Etat n'a pas fait grand-chose en faveur des retraités, ni depuis Giscard, ni avant. On s'en rend bien compte en comparant par exemple le minimum vieillesse au SMIC (base 40 h). En mai 1968, le minimum vieillesse dépassait un peu les 51 % du SMIC. Puis il est retombé à 45 % en avril 1974, puis remonté un peu : 46 % du SMIC en octobre 1975 et 48,5 % depuis le 1er janvier 1976. On considère que le SMIC est un minimum. Bien des vieux n'ont même pas la moitié de ce minimum !

Les mesures les plus notables prises sous Giscard ont été, en juillet 1974, l'amélioration des pensions de reversion au survivant après la mort du conjoint et les fameux 700 F accordés exceptionnellement aux deux millions trois cent mille bénéficiaires du Fonds National de Solidarité, mesure prise dans le cadre du plan de relance, en septembre 1975. Mesure de charité qui n'a pas changé le sort des retraités et qui a coûté à l'Etat un peu plus de un milliard et demi de francs... alors qu'au même moment il accordait environ 25 milliards aux capitalistes, directement ou indirectement.

Dans les hospices et les maisons de retraite

On y trouve de tout. Il existe des institutions luxueuses pour ceux qui ont les moyens. Presque toujours on découvre le pire, des « mouroirs » sans âme. Généralement, les retraités ne veulent pas y aller, mais ils n'ont pas le choix...

Oh, bien sûr, ils ne sont pas seuls, ils sont surveillés. Paradoxalement, ils n'évitent pas toujours le sentiment d'isolement, d'abandon. A la maison de retraite Debrousse (Porte de Bagnolet à Paris), un pensionnaire nous déclare : « **Rien. On a rien à faire. Il y a rien du tout. Il y en a qui sortent, qui vont au bistrot toute la journée, et puis voilà... On s'enquiquine à 500 F de l'heure. Pas de jeux, rien du tout. Il y en a bien 90 % qui sont dingues. Et les autres, ils sont en train de le devenir** ». Même son de cloche devant l'hospice de Nanterre qui a la réputation d'être l'un des pires que l'on connaisse : « **Ça fait dix ans que je suis là. J'ai été marinier pendant 26 ans sur une péniche. Je faisais Rouen-Bercy... Je suis toujours seul. Ça ne me change pas de ma péniche** ».

Il y a quand même des exceptions, comme ce groupe de retraitées très gaies à Debrousse : « **Qu'est-ce qu'on pense de la maison ? Eh bien, on est bien contentes d'être là. Tout le monde est gentil. On a de bonnes camarades, on est très bien. On est toutes des jeunes ; quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-quinze !** ». Mais elles ajoutent : « **On est quatre amies. On rigole bien... C'est rare ça. Vous n'en verrez pas beaucoup d'autres dans la maison** ».

En effet, les conditions n'incitent pas à la joie. Généralement, le retraité doit abandonner 90 % de sa maigre retraite pour les frais de l'établissement. Il lui reste 10 %. Combien cela fait-il ? Une vieille devant l'hospice de Nanterre nous répond : « **210 F tous les trois mois. On ne va pas loin avec ça. Le président Giscard vient de donner 700 F à chaque vieux. Et bien, on attend toujours. Un délégué lui a écrit, c'est notre dû** ».

Il y a souvent quelques misérables avantages en nature. A Debrousse : quatre timbres par mois, deux tickets de métro, un kilo de sucre tous les deux mois et du chocolat. A Nanterre, les pensionnaires reçoivent cinq paquets de cigarettes « Troupes » tous les onze ou douze jours.

Trop souvent les vieux sont logés dans de vastes salles communes, comme dans les vieux bâtiments de Debrousse, ou dans des boxes comme dans la maison de retraite de Saint-Mandé où un employé nous explique : « **C'est plus facile pour le surveillant de salle. Il passe dans les rangées, il n'a pas besoin d'ouvrir la porte. Du premier coup d'œil, il voit si quelqu'un ne va pas** ». Evidemment...

A Ivry, une vieille à qui nous demandons si elle a une chambre pour elle, sursaute : « **Oh ! non, monsieur, on est douze dans la pièce !** ». Une autre, à Nanterre, nous dit : « **On est soixante-dix-huit dans le dortoir** ».

Faut-il s'étonner de l'ivrognerie, de la démoralisation ? Une retraitée de Nanterre : « **Ah, ça y va le pinard, par litres et par litres. Dedans c'est interdit, alors ils sortent pour boire. Après on les enferme dans le cabanon et ils sortent le lendemain. Après, c'est comme quand on ne rentre pas. Il y a un rapport et la punition : 45 jours sans le droit de sortir... et sans vin** ». Nanterre a une réputation terrible et méritée.

L'univers des hospices est presque toujours sans espoir. Une vieille de 87 ans, depuis deux ans à l'hospice d'Ivry, à qui nous demandons : « **Qu'est-ce que vous aimeriez faire ?** », a cette réponse horrible : « **Je voudrais être morte** ».

Que peut-on ajouter à cette condamnation ?

Quand le Conseil de Paris voulait indexer la retraite sur le SMIC

Le Conseil de Paris accorde une allocation spéciale de façon à garantir un minimum vieillesse un peu plus élevé que le minimum légal. Le Conseil, à majorité de droite et du centre, agit dans un but électoral évident. Il y a 460.000 personnes âgées de plus de 65 ans à Paris...

Le 20 juin 1975, le Conseil adoptait le texte suivant : « **Il est garanti à compter du 1er octobre 1975 à tous les habitants de Paris âgés de plus de 65 ans un minimum de ressources mensuel-les égal au salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) en vigueur au 1er mars 1975, soit 1.203 F** ».

Cette décision provoqua la fureur du gouvernement. Comment ! Indexer, ne serait-ce qu'à Paris, la retraite sur le SMIC, mais cela pourrait encourager une des principales revendications des retraités.

Aussitôt, Poniatowski convoqua le président du Conseil, Bernard Lafay.

Le Conseil de Paris, aux ordres, n'avait plus qu'à s'exécuter, se déjuger et voter un nouveau texte. Ce qu'il fait le 27 juin. Le minimum garanti n'était plus que de 1.200 F et il n'y avait plus de référence au SMIC. 3 F de différence seulement, mais le principe n'était plus du tout le même.

Pourtant, c'était encore de trop aux yeux du gouvernement. Le Conseil de Paris, à qui on peut décidément tout demander, revota pour la troisième fois le 15 septembre un nouveau texte qui fixait le minimum à 950 F par mois.

POUR UNE AUTRE ORGANISATION SOCIALE

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, pour un socialiste, la retraite est quelque chose d'aberrant. Non pas que les militants révolutionnaires contestent la légitimité des revendications avancées aujourd'hui comme l'abaissement de l'âge de la retraite par exemple. Dans le système d'exploitation forcenée auquel ils sont soumis, il est bien normal que les travailleurs aspirent à pouvoir y échapper.

Mais il est possible par exemple que, pour une raison ou pour une autre — et essentiellement sous la pression exercée par la classe ouvrière —, le gouvernement accorde finalement la retraite à 60 ans pour tous les travailleurs manuels. Ce ne sera pas négligeable pour un certain nombre de vieux ouvriers. Cela ne changera pourtant pas fondamentalement le sort des personnes âgées dans cette société, ni leur isolement.

C'est une tout autre organisation sociale qui seule le pourrait. Une société où les

POUR UNE VIEILLESSE, UNE AUTRE SOCIETE

L'ISOLEMENT

Dortoir dans un hospice parisien.

L'isolement et la solitude, tel est, après celui de l'argent, le principal problème des retraités. Et pas seulement celui du vieillard impotent.

Bien des retraités parfaitement valides, de corps comme d'esprit, vivent pratiquement coupés des autres et du monde. C'est une des choses qui effraient le plus dans la perspective de la retraite.

C'est que, pour beaucoup de gens dans notre société, et particulièrement dans les grandes villes, les seuls contacts humains qu'ils ont véritablement, hormis la famille et le couple, sont ceux qu'ils établissent dans le travail.

C'est pour cela que bien des gens abandonnent finalement leur travail les larmes aux yeux et le cœur serré, même lorsque ce travail était particulièrement dur ou particulièrement ennuyeux. Cette retraite à laquelle ils aspiraient signifie aussi la fin de la plupart de leurs relations humaines.

Certes, pour celui qui a travaillé durant quarante ans ou plus, la retraite est enfin la possibilité d'avoir du temps, tout son temps à lui. Cela semble donc la période où il va enfin pouvoir faire un certain nombre de choses auxquelles il a renoncé jusque-là. Pas seulement aller à la pêche ou cultiver son jardin, mais lire, voyager, apprendre, se livrer à un certain nombre d'activités sociales et donc établir des relations.

Mais les obstacles qui s'y opposent ne sont pas seulement d'argent. Il y a l'usure physique. Plus le travail que l'on fait a été dur et plus le retraité, quels que soient ses désirs et ses rêves, n'aspire en fait qu'au repos. Mais surtout, il y a le fait qu'il est difficile à 60 ou 65 ans d'entreprendre une activité nouvelle, sociale ou intellectuelle, quand on ne l'a pas pratiquée dans le passé ou quand on n'a pas acquis bien avant les bases culturelles nécessaires.

Certes, il y a un certain nombre de retraités qui, alors qu'ils ne l'ont jamais fait jusque-là, se mettent à peindre, à étudier une langue étrangère ou une discipline nouvelle. Mais ils sont la minorité. Et, à certaines exceptions près, ce sont généralement des gens qui ont déjà acquis une certaine culture.

Certains aussi participent à la direction ou à la gestion d'associations diverses. Mais quand vous trouvez un retraité qui aide à la gestion du club de football local, ou bien est conseiller municipal, vous pouvez parier que c'était, 99 fois sur 100, une activité qu'il avait déjà avant sa retraite. La plupart, ou presque, sont en fait coupés de toute vie sociale, de tout contact humain. Leur vie c'était le travail et la famille, et lorsqu'il n'y a plus le travail et que la famille est loin ou a disparu, il n'y a plus rien.

FAIT DIVERS

Voici, sans en changer une ligne, une dépêche de l'AFP en date du 16 janvier :

Le corps d'un habitant de Mios (Gironde) décédé depuis un an a été retrouvé vendredi par les gendarmes.

M. Nicolas Herreyre, retraité, vivait en solitaire dans une maison située dans un hameau retiré de la commune. Il n'entretenait de relations avec personne et sa famille semblait s'être désintéressée de son sort.

Inquiet de voir que sa boîte aux lettres n'avait pas été relevée depuis longtemps, le maire de Mios a fait procéder par le garde-champêtre et les gendarmes à l'ouverture de sa porte. Ils ont trouvé sur le lit le squelette de M. Herreyre. Selon le médecin qui a délivré le permis d'inhumer, le veillard serait décédé de mort naturelle depuis une période pouvant aller de sept mois à un an.

Comment on imagine la retraite...

Nous avons demandé à des ouvriers de la Polymécanique (usine métallurgique de la banlieue parisienne à Pantin) proches de la retraite comment ils envisagent cette perspective.

OU IREZ-VOUS ?

Un P1 graisseur : **« J'ai la chance d'avoir un pavillon à la campagne. J'ai une femme malade et un enfant handicapé. Je veux avoir la tranquillité ».** Un P1 machine : **« J'ai une petite baraque à la campagne... ».** Un P2 fabrication : **« J'irai à la campagne où j'ai acheté un terrain et où j'ai fait bâtir ».**

QUE FEREZ-VOUS ?

Les mêmes : **« J'aime lire, étudier, surtout les langues. Le cas échéant, j'aimerais voyager, si mes moyens me le permettent ». « J'étais jardinier dans le temps, c'était mon métier. J'aime aussi la pêche et la chasse. Et là, j'aurai le temps. » « Je ferai du bricolage et du jardinage. Je n'ai aucun don particulier, mais j'aime bien lire, et j'ai envie de tranquillité. »**

LA RETRAITE DE LA CONJOINTE ?

Le fait de ne pouvoir partir ensemble à la retraite pose un problème. Le P1 machine : **« Il y en a qui disent : les femmes à 55 ans, les hommes à 60. Ce devrait être tout le monde à 55 ; il n'y a pas de raison, surtout que la femme vit souvent plus longtemps ».** Un P2 : **« Il faudrait que les femmes aient la retraite avant les hommes. La mienne est plus jeune que moi et il va falloir attendre sa retraite. Je devrais donc rester dans mon logement au 3e étage, ce ne sera pas marrant ».**

Le minimum vieillesse était de 10 F en 1972. Maintenant il est de 22 F : léger progrès qui, avec l'inflation, ne permet pas davantage une retraite décente.

...et comment on la vit

UN EX-PEINTRE

J'ai 74 ans et je suis en retraite depuis 1967. Ma retraite se passe bien parce que je suis à la campagne. J'ai une fermette achetée en 1967 pour la retraite : une affaire, 3.500 F.

Alors, attention, ce qui m'ennuie, c'est que je paie 1.000 F nouveaux d'impôts sur le revenu. Parce que ma retraite brute est de 18.000 F, mais il faut déduire ces 1.000 F.

Pour moi, je ne peux pas dire que j'ai tellement de problèmes parce que, à la campagne, on s'en tire. J'ai mon jardin potager, je ne paie pas de loyer, les impôts locaux, ce n'est pas excessif. On est un peu isolé. Je suis tout seul, je suis veuf ; c'est-à-dire, j'ai une bonne voisine à côté de chez moi, et puis j'ai plusieurs camarades au village. Il y a une bonne ambiance, mais l'hiver on s'ennuie.

UNE EX-FEMME DE MENAGE

Après 25 ans dans la même maison, je me suis retrouvée à la rue, licenciée à 65 ans. Six mois après, j'ai commencé à toucher ma retraite : 1.190 F pour trois mois ! Ça se passait en 1972. Quelques mois plus tard, j'ai pu toucher ma retraite complémentaire : 200 F pour trois mois. Aujourd'hui, je touche 1.480 F et 230 F pour trois mois.

Depuis que je suis à la retraite, je n'ai plus le moral, plus de goût à rien. Vous savez, on se figure qu'on est délaissé, que tout le monde vous en veut ; qu'on ne sert à rien.

J'aimerais travailler un peu pour parler avec des gens. Je ne vois même pas mes enfants qui ont l'air de se foutre de moi... Dans mon pays, en Turquie, les femmes ne travaillent pas. On se rencontre toujours, jeunes et vieilles, on vit avec ses enfants.

UN COUPLE DE RETRAITES TOULOUSAINS

Moi et ma femme, avec « l'aide au conjoint », nous avons 1.400 F par trimestre, parce que j'ai travaillé dans le bâtiment, plus 700 francs par trimestre pour avoir travaillé dans l'agriculture. Au total, nous avons ainsi 2.100 F par trimestre, soit 700 F par mois. Avec cette somme vous pensez bien que nous ne pourrions pas vivre à deux. Heureusement qu'à cause d'un accident du travail, la Sécurité sociale m'a accordé une pension d'invalidité de 1.200 F par trimestre. Ainsi, pour avoir eu une main mutilée, nous arrivons à finir nos fins de mois.

On économise sur le chauffage. Il nous est impossible de sortir de la maison avec ce que nous avons. Les voyages, même pour aller voir nos amis, sont exclus. Nos distractions ? La promenade, la télévision, et dormir un peu le matin.

UN EX-EMPLOYE

Ma retraite, cela fait 2.200 F par mois. Je fais un petit travail, que je vais quitter d'ailleurs ; je fais l'ouvrier d'entretien ; mais à Paris, quand vous payez le logement, tout ça, c'est vraiment juste, hein. Faut que j'aille à la campagne, avec ce que je touche ; mais je tiens à passer l'hiver à Paris, quand même.

On est nés dans le coin ; je suis un enfant de la « Mouffetard », il n'y a rien à faire, ma femme aussi. Ce n'est pas parce qu'on n'aime pas la campagne, au contraire ; mais on aime beaucoup mieux Paris ; vous savez, pour nous, c'est un pays, Paris ; on a les copains, les commerçants, les magasins et tout. On est mieux ici, c'est tout ; on est nés ici.

J'ai une petite maison à 80 kilomètres de Paris ; mais il est difficile au Parisien, l'habitant de la ville, d'être adopté, il faut très longtemps ; on sera toujours des étrangers pour la campagne.

hommes et les femmes se livreraient leur vie durant à une foule d'activités diverses, leur permettant de nouer d'innombrables contacts humains et d'avoir des centres d'intérêts très nombreux et diversifiés. Une société dans laquelle le travail productif ne serait qu'une de ces activités parmi d'autres.

Une telle organisation sociale est possible. Par un abaissement du temps de travail important qui permette à chacun de se livrer à la fois à de nombreuses activités sociales et intellectuelles et d'éviter l'usure physique prématurée. Par une autre organisation du travail qui ferait qu'un travailleur, au cours de sa vie, accomplisse des tâches diverses, manuelles et intellectuelles, qu'au fur et à mesure qu'il avance en âge, il soit déchargé des travaux les plus pénibles et que son temps de travail soit réduit en fonction de ses capacités.

Dans ce cas la vieillesse ne serait qu'une diminution du rythme ou du nombre des activités mais en aucun cas il n'y aurait rupture des liens sociaux ni isolement des vieux qui n'arrêteraient tout travail que lorsqu'ils le décideraient d'eux-mêmes et qui, de toute manière, dans ce cas, continueraient à avoir des activités sociales et des liens humains qui les maintiendraient à une place pleine et entière dans la société. C'est d'ailleurs le sort aujourd'hui même, dans cette société capitaliste, d'un certain nombre de bourgeois ou de privilégiés, intellectuels de toute sorte, politiciens ou capitalistes, pour qui le terme de retraite n'a pas de sens, qui continuent leur activité jusqu'à un âge avancé ; ce qui ne signifie pas qu'ils se tuent au travail ni qu'ils ont une vieillesse malheureuse.

Car ce qui est normal, c'est de vivre pleinement toute sa vie en pratiquant le maximum d'activités possibles à chaque moment. Et ce qui est absurde, c'est de s'user à la tâche pendant la plus grande partie de sa vie en ayant pour seuls but et perspective de pouvoir prendre enfin un repos complet, c'est-à-dire détaché de tout, quand la fatigue et l'usure ne nous donnent plus d'autre choix.

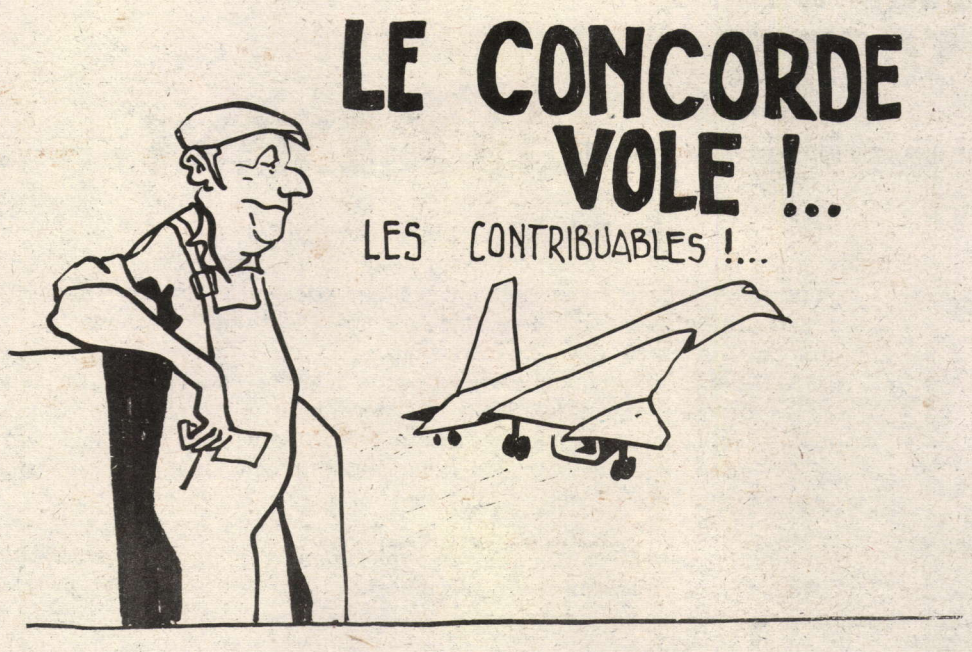

Les riches voyagent, les contribuables payent

Il a volé, nul ne peut l'ignorer. La radio, la télé, la presse, le Tout-Paris, le Tout-Londres ont célébré le vol inaugural de l'avion invendable.

C'est le moment de faire les comptes.

Combien Concorde aura-t-il coûté ? Jusqu'à présent 24 milliards de francs 1975, dont 11,4 pour la France.

Mais pour construire les seize appareils de la première (et peut-être dernière) série, il va falloir encore une dizaine de milliards, dont la moitié pour la France qui aura alors déboursé 17 milliards environ.

Chaque appareil devrait se vendre 350 millions. Soit 5,6 milliards pour les seize qui reviennent donc environ deux fois plus cher qu'ils ne rapportent !

Au total, le déficit de l'Etat sera de l'ordre de 14 milliards. On considère que si on parvient à vendre 30 Concorde, ce sera un gros succès. Pour qui ? A ce tarif-là, sûrement pas pour le contribuable.

Mais ce n'est pas tout. Les appareils vendus en France ne rapporteront rien car Air-France n'a pas assez d'argent pour les acheter. L'Etat payera donc. Il en va de même d'ailleurs avec la British Airways en Grande-Bretagne.

Et l'on ne sait même pas si l'exploitation commerciale de l'avion sera rentable.

On a beaucoup parlé du scandale des abattoirs de La Villette. Ce n'était pourtant rien en comparaison.

Bien sûr, des milliers d'ouvriers ont eu du travail grâce à ces subventions et la technique a fait des progrès.

Mais n'aurait-on pu choisir de faire progresser la technique médicale, de construire des hôpitaux, et d'embaucher du personnel soignant ? Il existe des besoins plus urgents que ceux des hommes d'affaires qui veulent gagner quelques heures au-dessus de l'Atlantique.

Mais bien des hommes d'affaires, justement, ont bénéficié des « retombées » financières de Concorde. Pour eux, Concorde est une victoire. Pour le contribuable, c'est une défaite. Une de plus.

André VICTOR.

Quand la CGT s'en va-t-en guerre pour Concorde

● La CGT de l'aéronautique n'est pas satisfaite. Elle a boudé le vol inaugural. Elle accuse le gouvernement français de ne prendre **« aucune mesure afin de défendre le Concorde ».**

Giscard a eu beau annoncer qu'il irait en visite officielle aux USA en Concorde, cela n'a pas suffi. La CGT accuse le gouvernement de subir en réalité la pression des constructeurs américains. Elle présente même le vol inaugural comme **« une première bataille gagnée »...** par elle !

La CGT de la SNIAS — qui fabrique Concorde — a rédigé une lettre-pétition adressée au président de la République, où l'on peut lire :

« Votre qualité de chef de l'Etat vous fait porter la responsabilité, entre autres, de la sauvegarde et du développement de nos fabrications, singulièrement de notre programme Concorde.

C'est donc à vous, au premier chef, qu'il appartient de prendre les initiatives souhaitables afin que des mesures politiques et économiques soient prises pour faire accepter par les USA le survol de leur territoire par le supersonique et son atterrissage sur leurs aéroports.

C'est à Paris et non à Washington que se joue en réalité le sort de Concorde. Et c'est votre gouvernement qui doit, en toute indépendance nationale, prendre les décisions qui s'imposent. »

Et comme mesure de rétorsion, la CGT propose :

« Pour commencer, de faire annuler les contrats de leasing passés par Air France avec les compagnies aériennes américaines, consistant au remplacement des Caravelle arrivées en fin de carrière par des Boeing 737 d'occasion; de stopper tout achat d'avions américains et, dans l'immédiat, celui du Boeing 747 livrable en 1976. »

Et la pétition ajoute que ces mesures sont **« loin de témoigner d'un nationalisme étroit»...** En effet, on peut dire qu'il s'agit d'un nationalisme plutôt gros.

Hélène DURY.

Loin du Concorde... Transport parisien et " carte orange "

● Le succès de la carte orange parisienne n'est pas attesté seulement par les 880.196 coupons vendus en janvier. Il est prouvé par les réclamations de ceux qui n'en bénéficient pas parce qu'ils habitent trop loin de Paris : les banlieusards qui font chaque jour 150 ou 200 kilomètres pour venir à Paris sont désireux de profiter de cette carte au mois, bien meilleur marché que l'ancien système de tarif !

Et c'est bien là la preuve que les travailleurs ne sont nullement attachés aux moyens individuels de transport. Les bouchons, les rues polluées, il y a de fortes chances que cela disparaîtrait s'il y avait enfin un véritable réseau de transports en commun, pratique, confortable, et bon marché .

Mais il faut que pour les salariés cette carte soit payée par leur patron, c'est-à-dire par celui au profit de qui le transport s'effectue.

en bref

Qu'est-ce qui rapporte quinze fois son prix ?

La réponse à cette question est simple, c'est le directeur de l'usine Dassault d'Argenteuil qui la donne : **« Je n'embauche que des ouvriers qui me rapportent quinze fois leur salaire ».**

Voilà, pour une fois, un patron qui parle franchement. Quand il paye un ouvrier 2 000 F, celui-ci lui rapporte 30 000 F (trois millions d'anciens francs) chaque mois ; et de même pour tous les ouvriers !

Le rouge cancérigène ?

Après l'Union Soviétique, c'est au tour des USA d'interdire l'usage du colorant amarante dans l'industrie alimentaire. Le colorant serait cancérigène. Or il est couramment employé en France où l'on en consomme 100 tonnes par an. En 1972, le laboratoire d'analyses en avait trouvé dans 29 produits alimentaires rouges sur 91. Sur les étiquettes en France il est codifié sous la formule E 123. A quelle dose ce produit est-il dangereux ? Personne ne peut le dire certainement, mais ce que l'on sait, c'est qu'il n'a d'autre rôle que de « plaire à l'œil ».

Une fois n'est pas coutume : la peur du rouge peut être salutaire.

En toute objectivité...

Le rédacteur de la **Voix du Nord,** grand quotidien régional de la région du Nord, avait dû chausser des lunettes roses le jour où il a assisté au lancement du « Rostand », aux Chantiers de France, à Dunkerque.

Là où cinq cents travailleurs manifestaient pour protester contre les lock-out répétés dont ils sont victimes, la **Voix du Nord** n'a vu qu'un **« groupe d'ouvriers venus saluer, en chantant** l'Internationale, **le lancement du bateau... »**

Le champagne qu'avait servi à ces messieurs la direction des Chantiers pour l'occasion avait certainement eu quelque effet euphorisant...

En tout cas, à la lecture de l'article, bon nombre d'ouvriers se sont senti l'envie d'aller saluer à leur façon la **Voix du Nord.**

Un drôle de paroissien

Un gardien de la paix parisien vient d'être nommé diacre. Après tout, pourquoi pas ? La loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'en est plus à une entorse près.

En tout cas, prions mes frères pour que ce digne fonctionnaire ne mélange pas ses outils, ne règle pas la circulation avec le goupillon, ne bénisse pas les bières avec le bâton blanc et ne colle pas des hosties sur les pare-brise.

Et surtout, s'il voit des colleurs d'affiches **Lutte Ouvrière,** qu'il se borne à lever les yeux au ciel en disant **« Pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font ».**

Le directeur d'Usinor-Dunkerque : « J'ai droit à deux morts par an ! »

S'il faut en croire le secrétaire du syndicat CGT d'Usinor, le directeur de l'usine aurait répliqué à des délégués qui lui parlaient de la sécurité : **« Pour 10 000 ouvriers, j'ai droit à deux morts par an »...**

La presse fait ses gros titres du sadique qui, dans la région parisienne, a tué sept ou huit personnes en quelques années. Mais des assassins officiels, de ces patrons qui tuent en se sentant la loi pour eux, elle ne publie que les jérémiades : **« Non, nous ne sommes pas des salauds... »** A voir...

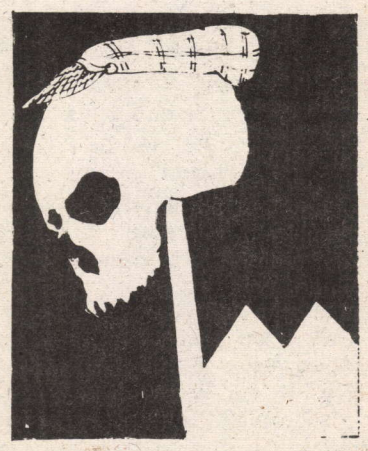

VALLOUREC

(Noisy-le-Sec)

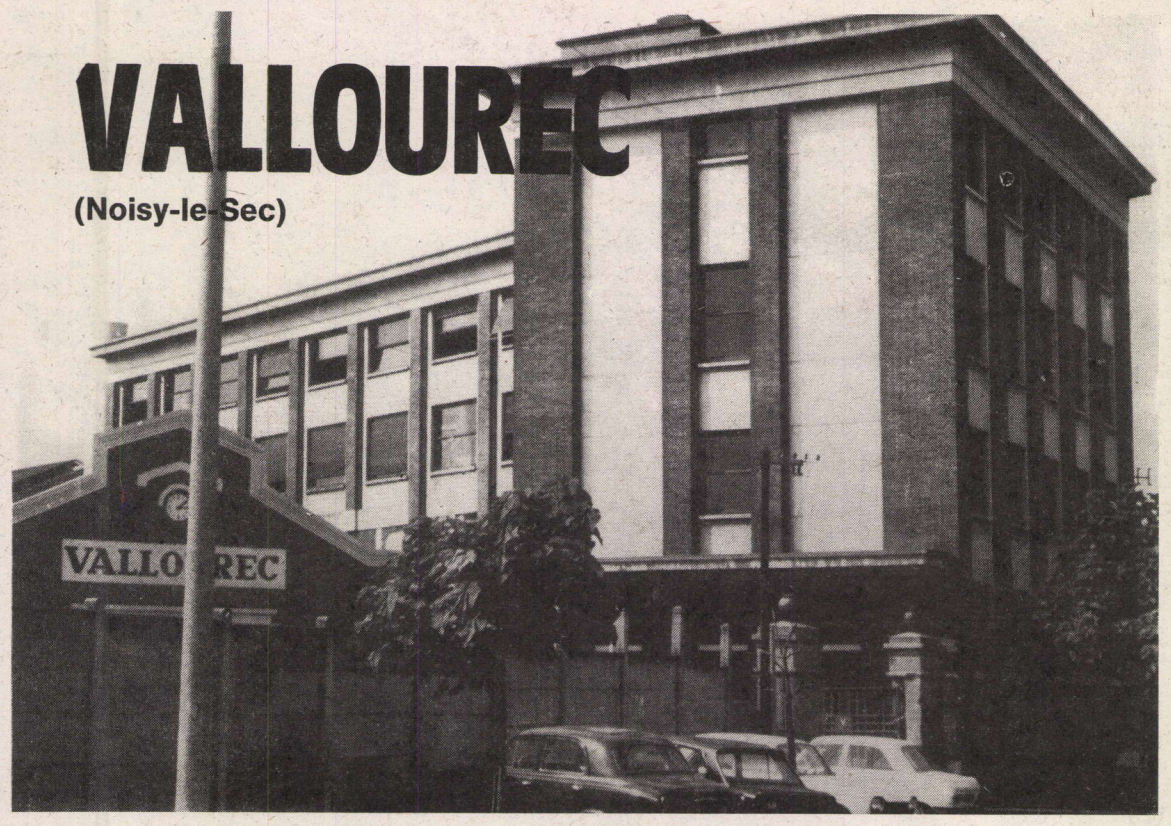

LA GRÈVE CONTINUE

A l'usine de Noisy, mercredi 21 janvier, la grève est toujours totale. Pas un tube ne sort. Vendredi 16, la grève jusqu'à satisfaction a été votée en assemblée générale à la place des 24 heures reconductibles.

La direction refuse toujours de céder aux revendications (40 heures, 200 F uniformes pour tous, treizième mois, paiement des heures de grève). Les travailleurs restent déterminés mais ils ne veulent pas occuper. La CFDT a démontré aux assemblées générales que l'occupation est un gage de victoire, mais la CGT s'y oppose violemment afin — dit-elle — d'éviter les « provocations » de la direction.

Seule une minorité a voté pour l'occupation à l'assemblée du lundi 19, la majorité, ressentant l'hostilité de la CGT à cette proposition, reste dans l'expectative.

Depuis la grève continue, les assemblées générales se tiennent quotidiennement. Les travailleurs viennent nombreux aux informations, mais sans participer activement à l'organisation de la grève. Mais ils n'en demeurent pas moins déterminés à aller jusqu'au bout.

L'OCCUPATION UNE ARME EFFICACE

Après le coup de force de Haumont et après le vote minoritaire sur l'occupation, la direction a tenté un test à l'usine de Noisy-le-Sec.

Mardi 20, au matin, un camion vide est rentré en douce dans l'usine. Puis, à l'aide de quelques jaunes, la direction l'a fait charger de 20 tonnes de tubes.

Mais au moment de partir, des grévistes se sont aperçus de la manœuvre et, aussitôt, une quinzaine d'entre eux l'ont bloqué.

Malgré la visite de l'huissier et la menace des flics, le camion n'a pas bougé de la journée de mardi, dans la nuit de mardi à mercredi une mini-occupation a bloqué le camion.

Mercredi, vers 10 heures, le camion est reparti à vide, les tubes ayant été déchargés.

Voilà la démonstration que pour s'opposer aux manœuvres de la direction, l'occupation serait une arme efficace.

L'usine Vallourec de Haumont aussi en grève

Depuis une quinzaine de jours, l'usine Vallourec d'Haumont est paralysée par une grève-bouchon des soudeurs et des magasiniers.

Ces travailleurs représentant 20 % de l'effectif bloquent toute l'usine. Les autres refusent de les remplacer et jouent aux cartes. Pas un tube ne sort. Comme la production de Haumont est la même que celle de Noisy-le-Sec, cette grève peut contraindre le trust à céder plus vite.

Craignant l'opposition des travailleurs, la direction a fait son coup de force dans la nuit du samedi 18 janvier : 34 camions ont chargé 600 tonnes de tubes, sous la protection des flics et avec l'autorisation du préfet.

Mais cela n'a pas entamé la détermination des grévistes.

COGEFOM-MECANO

(La Courneuve)

GRÈVE AVEC OCCUPATION

Cette usine, qui fait partie du groupe Marine - De Wendel et emploie actuellement 630 salariés (dont 250 femmes), est en grève depuis lundi 12 janvier.

Depuis cinq ans, trois cents emplois ont déjà été supprimés, il n'y a eu aucune embauche depuis deux ans ; en 1974, nous avons eu droit au « chômage technique » ; en novembre 1975, l'horaire de travail passait de 44 heures à 40 heures par semaine mais avec perte de salaire ; en janvier 76, l'horaire hebdomadaire était encore réduit à 36 heures, et toujours sans compensation, et le patron remettait en cause les avantages acquis (treizième mois, différentes primes, pré-retraite).

Alors, quand les 500 licenciements furent annoncés officiellement, le mécontentement accumulé éclata : « On en a ras-le-bol ! » s'écria un travailleur dans la cantine. Sur-le-champ, la quasi-totalité des travailleurs se mettait en grève ; le lendemain, toute l'entreprise était en grève illimitée, l'occupation était votée à une grande majorité. Notre objectif : Pas de licenciement.

EN LUTTE

MERCREDI 14 JANVIER

MEGISSERIES DE SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne): les 250 ouvriers de huit mégisseries se sont mis en grève à l'appel de la CGT pour une augmentation de salaire de 4 %.

SONODIUM - Noyon (Oise): 200 des 330 ouvriers de l'imprimerie SONODIUM (Héliogravure) sont en grève illimitée depuis la veille pour appuyer leurs revendications de salaire.

ALFA-LAVAL - Nevers : à l'appel de la CGT et de la CFDT, le personnel de l'usine (1.500 salariés) s'est mis en grève pour s'opposer à des suppressions d'emplois, des mutations et une baisse de 7 % des salaires.

SAM - CAZENAVE - Belin-Beliet (Gironde) : les 180 ouvriers qui occupent l'entreprise ont été sommés d'évacuer les locaux dans un délai de 48 heures. L'usine est occupée depuis le 25 juillet à la suite de l'annonce de la fermeture.

IMRO - Rouen: des ouvriers de cette imprimerie occupée depuis septembre dernier ont fait irruption dans les locaux du quotidien **Paris-Normandie** pour protester contre le silence du journal à leur propos.

JEUDI 15 JANVIER

DONVAL - Rosporden : les 180 salariés de cette fabrique de chaussures continuent l'occupation des locaux entamée le 5 janvier pour s'opposer à leur licenciement.

THOMSON-CSF - Thonon-les-Bains : le personnel de production s'est mis en grève illimitée pour 300 F pour les OS, et 250 F pour les autres ouvriers. La direction a fait découper le grillage pour faire entrer les non-grévistes.

SOTRACOMET - Metz : en grève depuis le 28 octobre, les travailleurs de cette société de construction métallurgique (424 salariés), mise en liquidation, occupent également les locaux. Le tribunal de grande instance de Metz a décidé qu'ils devraient livrer les stocks de l'usine.

VENDREDI 16 JANVIER

OLIVETTI - Pontcharra (Isère) : la grève avec occupation entamée le lundi 12 janvier pour s'opposer au licenciement de neuf travailleurs continue.

ELFIT (Saône-et-Loire) : 80 % des 800 ouvriers sont en grève depuis le 12 janvier pour une revalorisation de 10 % des salaires.

LUNDI 19 JANVIER

VERRERIES DE PUY-GUILLAUME (Puy-de-Dôme) : la totalité des 50 ouvriers de production se sont mis en grève pour des revendications salariales et pour réclamer l'embauche d'une cinquantaine d'ouvriers.

GROSFILEX - Ardent (Ain) : le personnel de production (550 sur 1.000 salariés) a repris le travail après une grève de huit jours. Il a obtenu l'incorporation de la prime de productivité dans le salaire de base et l'attribution d'une prime de 580 francs.

FRANGECLIM - Angoulême: le personnel continue la grève avec occupation entamée le 6 janvier pour obtenir la garantie de l'emploi.

PEUGEOT - Voiron et Rives (Isère) : les 50 ouvriers de deux ateliers d'un concessionnaire Peugeot ont occupé les locaux pour s'opposer aux menaces de licenciement qui pèsent sur neuf d'entre eux.

EDF - Troyes : 350 sur 478 agents du centre EDF se sont mis en grève pour protester contre les compressions de personnel et exiger la création de nouveaux postes.

MERCREDI 21 JANVIER

MINEURS D'URANIUM - La Crouzille : les 450 mineurs en grève depuis le 5 décembre ont décidé à l'unanimité mardi 20 janvier de reprendre le travail. Ils ont obtenu la reclassification dans les nouvelles grilles de salaires, l'amélioration des reconstitutions et déroulements de carrière, la reconnaissance de la polyvalence pour certains ouvriers de métier. Rien n'a été obtenu sur les avantages en nature (chauffage et logement). Les journées de grève ne seront pas indemnisées.

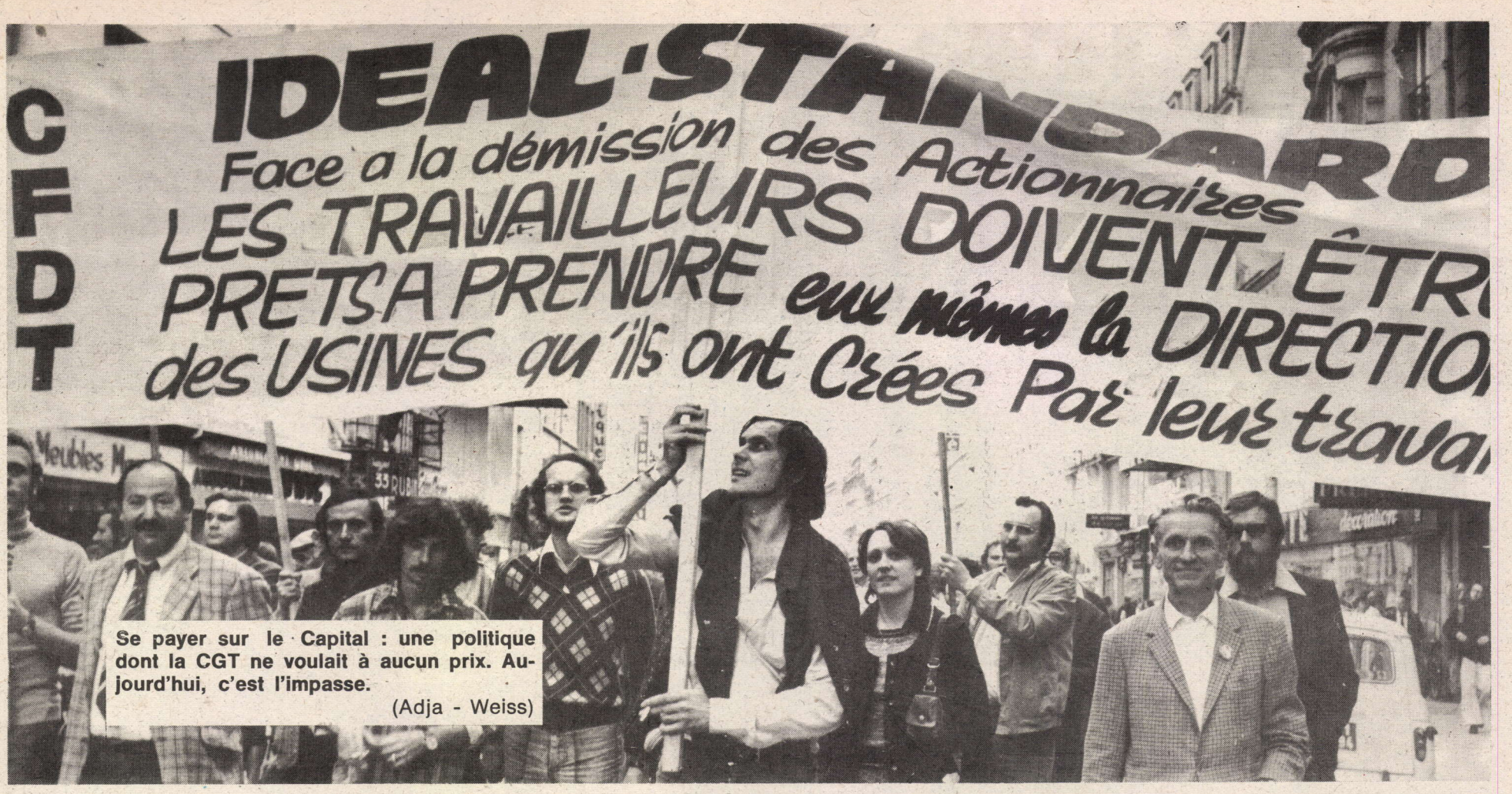

Se payer sur le Capital : une politique dont la CGT ne voulait à aucun prix. Aujourd'hui, c'est l'impasse.

(Adja - Weiss)

Idéal-Standard (Aulnay)

La C.G.T. dans l'impasse

A propos d'Idéal-Standard - Aulnay, la fédération de la métallurgie CGT a publié le 15 janvier un communiqué dans lequel elle proteste contre l'importation massive de chaudières Idéal-Standard par la Société Générale de Fonderie (SGF) alors que la fabrication de ces chaudières a été arrêtée en France lors de la liquidation de la filiale française d'Idéal-Standard et qu'un stock évalué à dix milliards est encore bloqué à l'usine d'Aulnay. Un millier de chaudières seraient ainsi arrivées d'Italie et de grosses quantités de pièces détachées seraient importées d'Autriche. La fédération CGT déclare que **« c'est un véritable défi lancé aux travailleurs d'Idéal-Standard ».**

Pourtant, le défi lancé aux travailleurs ne date pas d'hier. Il remonte à septembre 1975 quand le gouvernement décidait de mettre plus de 2.000 travailleurs sur le pavé en liquidant l'entreprise et en faisant cadeau des richesses qu'ils avaient produites à la SGF.

L'indignation des travailleurs étaient grande. A ce moment-là il aurait été possible de relever le défi en passant à l'offensive, en faisant éclater le scandale, en mettant la main sur les richesses produites et en se payant dessus par la vente des chaudières que la population est bien loin d'avoir en suffisance. Aujourd'hui même, les importations de chaudières en apportent une preuve supplémentaire. D'ailleurs, en septembre, dès que les travailleurs ont bloqué les stocks, des clients se sont présentés aux portes de l'usine suppliant qu'on les approvisionne. A l'usine de Dammarie, pendant quatre jours, la vente de radiateurs est allée bon train.

Mais la mise en œuvre d'une telle politique, que nous avons proposée à l'époque, outre qu'elle touchait au sacro-saint Capital, nécessitait la mobilisation active de l'ensemble des travailleurs. La CGT n'en voulait à aucun prix. A Dammarie, la fédération a intimé l'ordre à ses militants de faire arrêter les ventes. A Aulnay, elle a réussi à empêcher qu'elles aient lieu.

Et la CGT a beau essayer de faire un peu de bruit autour de l'occupation de l'usine d'Aulnay en organisant un match de football au bénéfice de la poignée d'occupants et la « solidarité financière » sur le département de la Seine-Saint-Denis, elle n'a pas réussi à intéresser les travailleurs d'Aulnay à son entreprise et à la dernière réunion d'information où elle a convoqué par lettre les 960 travailleurs d'Aulnay, seules 40 personnes, dont les militants CGT, étaient présentes.

Corresopondant LO.

Alsthom-Savoisienne (Saint-Ouen)

La direction licencie un militant révolutionnaire, les syndicats laissent faire

La direction vient de licencier un de nos camarades, ancien délégué du personnel, dans des conditions particulièrement scandaleuses.

Perceur en chaudronnerie, notre camarade s'est démoli les poumons durant trois années de travail dans la poussière et les fumées. Il y a un an, la direction l'a muté dans les bureaux.

A partir de ce moment, elle n'a pas cessé de préparer son licenciement. La moindre « erreur » était relevée. Ses allées et venues étaient étroitement surveillées. Parfois, quand il avait à se déplacer dans l'usine, les chefs des différents ateliers se téléphonaient pour se signaler son passage.

Dans les derniers mois, son chef relevait minute par minute les fois où il quittait son poste.

Qu'ont fait les syndicats contre ce licenciement ? Rien ou presque. Les dirigeants de la CGT n'avaient aucune envie de le défendre. Notre camarade est un militant de Lutte Ouvrière connu depuis longtemps. Depuis deux ans, ils refusent de lui remettre sa carte de syndiqué. A plusieurs reprises, ils avaient diffusé contre lui des tracts d'insultes et de calomnies.

Alors cette fois ils ont, dans les faits, laissé faire la direction.

La CFDT, animée notamment par des militants maoïstes, n'a pas fait beaucoup plus. Quand notre camarade est intervenu à la cantine pour protester contre son licenciement, ou quand il a diffusé un tract où il dénonçait la direction qui le jette à la rue après l'avoir rendu malade, il a rencontré les sympathies d'un grand nombre de travailleurs, mais cela ne suffit pas, loin de là, pour empêcher le licenciement.

En refusant dans les faits d'organiser la lutte contre le licenciement, les syndicats ont montré que pour eux la solidarité ouvrière n'est qu'un mot.

CREIL : Nouvelle manifestation devant Euromarché

Vendredi 16 janvier, 300 personnes, à l'appel des syndicats et partis de gauche (CGT-CFDT - PC - PS - PSU - JOC - APF - MJCF), ont manifesté sur le parking d'Euromarché à Nogent-sur-Oise, près de Creil. pour exiger la réintégration d'un délégué CFDT récemment licencié par la direction.

Les flics étaient là. Mais le cordon policier fut enfoncé par la pression de la foule qui réussit à entrer dans le magasin. C'est alors que le Parti Communiste crut bon de se désolidariser, à la sono, de la manifestation !

Dans le magasin une quinzaine de CRS frappèrent brutalement à coups de matraque ceux qui criaient leur indignation devant les agissements d'Euromarché...

Les patrons sont décidément bien servis !

Correspondant LO.

COGECO (Joué-les-Tours)

Soutenir des syndicalistes emprisonnés : un délit pour la justice

Dans le courant du mois de décembre, le syndicat CGT de la COGECO - Joué-lès-Tours a apposé une affiche protestant contre l'incarcération de syndicalistes inculpés dans l'affaire de « démoralisation de l'armée ».

La réaction de la direction n'a pas tardé : il fallait enlever l'affiche. Devant le refus de la CGT, ce fut le constat d'huissier, puis l'assignation en justice. Jugement rendu fin décembre, **« C'est de la politique »,** a décidé le juge ; et la CGT fut condamnée à retirer l'affiche et à payer les frais de justice.

Encouragée par la décision du juge, la direction a cru devoir pousser son avantage. Début janvier, elle a sanctionné d'un avertissement deux délégués, l'un pour avoir apposé l'affiche, l'autre parce qu'étant délégué syndical, elle le tient pour responsable.

Les travailleurs de la COGECO n'ont pas laissé faire sans réagir : l'atelier d'entretien et l'une des équipes d'un hall de production ont débrayé pendant un quart d'heure pour protester contre les avertissements.

A la surprise et à l'énervement des chefs, on a vu que la direction avait accusé le coup.

Renault (Billancourt)

Aux élections de délégués : léger recul de la C.G.T.

A Billancourt, les élections de délégués du personnel ont eu lieu le 15 janvier pour le collège ouvriers et employés. 22.292 inscrits devaient élire 98 délégués titulaires et suppléants.

Il n'y a pas eu de grosses variations dans les résultats par rapport à l'année dernière. La CGT est en léger recul (— 1,74 pour cent), ainsi que la CFTC, au profit de la CFDT (0,46 %), de la CFT (1,46 %) et de FO (0,66 %).

Du fait de la baisse du nombre d'inscrits cette année, les six sièges en moins sont perdus par la CGT (trois titulaires et trois suppléants). La CFT prend un siège de suppléant à FO.

FO s'est distinguée lors de la campagne électorale par son anticommunisme virulent et sa démagogie. La CFT, elle, a lancé une campagne de grand style basée sur ce qu'elle appelle la « dictature » de la CGT, comparant l'emprise de cette dernière sur Renault à ce qu'elle prétend être une grande liberté d'expression chez Citroën et Simca : elle n'a pas trompé grand monde !

Le léger recul de la CGT sur l'ensemble de l'usine s'explique par des reculs importants dans certains secteurs. Ainsi, au Département 77 (entretien dans l'île Seguin), la CGT perd 8 % des voix, au profit de la CFDT essentiellement. De plus, les deux candidats CGT de ce département y ont été tellement rayés qu'ils ne sont pas élus.

L'explication est simple : lors de la grève du printemps dernier, les dirigeants CGT avaient d'abord tenté de faire reprendre le travail aux ouvriers. N'y ayant pas réussi, ils ont tenté de briser la grève en reprenant le travail, seuls avec quelques syndiqués, alors que la majorité des travailleurs restaient en grève.

TITAN CODER un an après

Le mercredi 6 janvier, c'est un drôle d'anniversaire qui a été fêté aux usines Titan Coder de Villefranche. En effet, Bobet (l'ex-coureur) et ses deux associés fêtaient la première année de vie de l'usine, qu'ils avaient rachetée après le dépôt de bilan qui menaçait de mettre au chômage huit cents travailleurs. Le patron avait donc fait arrêter le travail une demi-heure plus tôt et invité tous les ouvriers à un vin d'honneur à l'intérieur de l'usine. Il a d'ailleurs insisté « gentiment » pour que tout le monde vienne en se postant lui-même à la porte de l'usine pour rappeler son invitation à ceux qui sortaient. Etait aussi invitée une personnalité locale, M. Ducray, secrétaire d'Etat Républicain Indépendant.

Et c'est donc ce moment précis que les travailleurs de Villefranche, où plus de cent emplois vont être supprimés, ont choisi pour manifester devant Titan Coder. Et bien la CGT de Titan Coder a ignoré la manifestation, est allée au vin d'honneur et a incité les gens à y aller !

Seuls, une cinquantaine d'ouvriers sur huit cents sont sortis manifester avec leurs camarades.

Quand on se souvient qu'il y a juste un an, les ouvriers de Titan Coder ont occupé pendant quatre mois entiers l'usine pour s'opposer à sa fermeture et donc au chômage, et si l'on ajoute que la veille encore le patron avait refusé de regarder le cahier de revendications... On peut difficilement faire mieux dans la déculottade !

Correspondant LO.

SKF (Ivry)

Une réunion pas comme les autres

Jeudi 15 à la SKF, la réunion syndicale de compte rendu d'un CCE était bien monotone, comme d'habitude, jusqu'au moment où, un peu à la surprise générale, un ouvrier s'approche du micro et demande la parole.

« Camarades, **dit-il en substance,** il y a eu des jours chômés et on a accepté parce qu'il était difficile de faire autrement. Mais dans les ateliers il y a bien des choses que l'on accepte aussi et nous ne le devrions pas. Ainsi dans mon secteur, on travaille sur deux tours au lieu d'un ; la direction nous a donné 50 centimes de plus et on a accepté. C'est comme si on vous donnait 100 F par jour pour un travail précis et qu'après cela on vous fasse faire le double de travail pour 105 F. C'est la direction qui en profite seule. Il fallait refuser. Il faut faire la guerre aux patrons. »

Ce travailleur a été chaudement applaudi (ce qui est bien rare) et, enhardis par son exemple, d'autres travailleurs, soit de leur place, soit au micro, prirent aussi la parole pour dire ce qu'ils avaient sur le cœur.

Un ouvrier déclara : « Ce que l'on voit, c'est qu'il manque entre nous l'unité face à la direction. Elle réussit ses mauvais coups car lorsque des camarades sont attaqués dans leurs conditions de travail, les autres ont plus tendance à regarder en spectateurs qu'à se serrer les coudes et prêter main-forte à ces camarades. »

Beaucoup de travailleurs ont dit « c'est ça », « c'est ce que l'on pense ». **La réunion se terminait. Mais le retour aux machines était bien plus joyeux que d'habitude et l'ambiance était chaleureuse.**

Chèques postaux de Paris

Les raisons du retard

Le retard s'accumule aux Chèques Postaux de Paris : plus de trois millions d'opérations en retard, des milliers de mandats en souffrance. L'attente moyenne pour les usagers serait de l'ordre d'une quinzaine de jours.

Les explications de la direction des Chèques à ce sujet sont particulièrement gratinées. Le retard serait dû en partie aux ponts de Noël et du jour de l'An, aggravé par un trafic plus important durant les fêtes. Elle met en cause les grèves de 24 heures des postiers en décembre, et la toute récente grève du métro, bien qu'elle reconnaisse par ailleurs que le personnel était présent à 90 %.

Bien sûr, pas un mot sur ses propres responsabilités.

Depuis 1974, la mécanisation s'installe aux Chèques. Tous les services ne sont pas encore mécanisés, beaucoup d'opérations se font encore manuellement, ce qui nécessite forcément en partie le même personnel et même davantage pour certains services. Or depuis des mois, plusieurs milliers d'employées titulaires ont quitté les Chèques et ont été reclassées à Paris et en banlieue. L'administration n'embauche pas pour remplacer ce personnel. Elle a ainsi supprimé près de 5 000 emplois.

Mais pour faire face à plusieurs millions de chèques en retard, elle a quand même tout récemment embauché quelques auxiliaires, et même a dû faire venir quatre-vingt volontaires de Marseille !

Voilà les raisons essentielles de cette pagaille. Les conséquences évidemment sont désastreuses pour les usagers, pour ceux qui attendent salaires et pensions, sans compter ceux qui auront à subir les tracasseries de l'EDF-GDF parce que leur redevance n'aura pas été virée à temps.

Le personnel des Chèques fait également les frais de cette incurie de personnel. Un exemple : dans un service les employés ont dû taper, pendant les fêtes, 300 000 chèques en une journée, alors que la « normale » est de 180 000.

Et dire que l'électronique est censée alléger la tâche des travailleurs !

LA MORT D'UN LYCÉEN DU TECHNIQUE

Mardi 6 janvier, un élève de seconde du lycée technique de l'horlogerie de Besançon, Régis Cuynet, est mort. Il a eu la tête écrasée par une fraiseuse pendant son déchargement. Il avait 15 ans. Un de ses camarades parle pour dénoncer les conditions dans lesquelles cette mort est intervenue.

— Pour décharger ils étaient quatre : le chauffeur, un gars qui était venu avec lui et deux magasiniers de l'Horlo. Ils ont déchargé la première machine en enlevant les madriers d'équilibre et en la poussant sur des galets. Pour la deuxième, ils ont fait pareil mais ils n'ont pas pu la bouger. Un magasinier est allé dans une classe et a demandé au prof s'il pouvait lui prêter des gars. Il y a eu trois volontaires. Ils ont tous poussé la fraiseuse. Celle-là pesait 1,7 tonne. Mais à l'entrée du couloir qui mène aux ateliers, il y a un petit rebord en béton. Je ne sais pas bien comment ça a pu se faire, peut-être la secousse et le poids de la machine, mais elle a été déséquilibrée et a basculé, il y avait un gars dessous !

LO : **Comment as-tu pu connaître les détails de l'accident ?**

— C'est le proviseur lui-même qui nous a réunis, enfin qui a réuni les délégués de classe pour expliquer ce qui s'était passé. Il a voulu expliquer, peut-être par peur des réactions, vu qu'il y avait eu un tract de **Ceux du Technique.**

LO : **Est-ce qu'à l'Horlo, on emploie souvent les élèves pour décharger les machines ou autres travaux dangereux ?**

— Oh ! ça, ça se fait dans tous les bahuts, quand on n'a pas de moyens, on fait avec les moyens du bord.

LO : **Connais-tu le nom de l'entreprise qui a livré les machines ?**

— C'est Vernier GSA, Trinité-sur-Mer.

(Correspondant LO)

Creusot-Loire St-Chamond

ET LA SECURITE !

Jeudi 8 janvier, dans l'atelier de cryogénie à Saint-Chamond, un travailleur en dégraissant de la peinture a perdu connaissance et a dû être hospitalisé pendant quelques jours. La direction s'est tout de suite défilée de ses responsabilités en prétendant que le peintre s'était servi d'un diluant au lieu d'un dégraissant pour nettoyer les peintures.

Mais ne voilà-t-il pas que quelques jours plus tard, la direction demande à un travailleur d'un autre atelier de peindre l'intérieur d'un tube de 600 mm de diamètre et de 4 m de long, avec une peinture dégageant des vapeurs nocives. Ce travailleur refusa d'accomplir cette tâche, en faisant appel au délégué du personnel. Le chef de service le menaça d'une sanction, mais finalement recula. C'est alors que la direction fit appel à un ouvrier d'une entreprise extérieure qui accepta, lui, le travail.

Et il serait scandaleux de traîner des patrons devant les tribunaux ?

LUTTER POUR LA SUPPRESSION DU POINTAGE

LA RESISTANCE DE L'HOMME A LA MACHINE

Il arrive que les pointeuses se dérèglent ou tombent en panne... au grand bonheur de certains.

Mais là où ces méchants appareils ne se mettent pas hors d'usage eux-mêmes, l'imagination des usagers — si l'on peut dire — y pallie : voici quelques exemples glanés de-ci de-là de combines destinées à les empêcher de nuire :

1°) un ennemi de la pointeuse : le chewing-gum, négligemment collé ici ou là...

2°) un autre : la feuille de papier à cigarette qui, placée devant les minutes, empêche l'impression de celle-ci sur le carton de pointage...

Bien sûr, si nous communiquons à nos lecteurs ces petites « combines », c'est uniquement à titre d'information.

Et pour notre part, nous ne connaissons qu'un seul moyen radical d'empêcher les pointeuses de nuire : c'est le refus collectif de s'en servir.

IL est de bon ton aujourd'hui de parler de « réforme de l'entreprise », « d'humanisation du travail »...

Mais derrière tous ces mots, la dure réalité de l'exploitation demeure, avec son cortège de contraintes inhumaines : cadences, travail au rendement, pointage...

Dès l'arrivée le matin à l'entreprise, le travailleur « pointe », et s'il n'introduit pas un carton dans une horloge pointeuse, il signe un registre de présence, ce qui revient finalement au même. Et — progrès technique oblige — c'est grâce à des systèmes de plus en plus perfectionnés que son temps est minuté. Le plus souvent d'ailleurs, une minute seulement de retard coûte une amende sur le salaire.

« Le temps, c'est de l'argent », **c'est bien connu. Mais les patrons sont-ils à ce point près de leurs sous qu'ils doivent contrôler les allées et venues de leur personnel à la minute ?**

En fait, au travers de ce système quasi-généralisé du pointage ce n'est pas après quelques francs que les patrons courent. C'est un principe qu'ils tiennent à faire respecter : le principe selon lequel ils sont maîtres chez eux, ce sont eux qui décident, eux qui font la loi et les travailleurs n'ont qu'à obéir, à la minute. Et de ce point de vue, la pointeuse devient un symbole de la discipline à l'usine. Et les patrons, pour bien marquer que c'est à la baguette que cela doit marcher, d'installer des horloges mécaniques, électriques et maintenant électroniques, branchées sur ordinateur, des « heurodateurs personnalisés », comme certains disent.

Dans son célèbre film Les temps modernes, **Charlie Chaplin avait cruellement tourné en dérision les multiples aspects de l'exploitation quotidienne à l'usine, entre autres le pointage. On en rit, amèrement. Mais quarante ans après, le pointage demeure, plus « scientifique », plus raffiné.**

Et, cruelle ironie du sort, c'est en raison de la généralisation du système des « horaires mobiles » ou « horaires flexibles », destiné à accorder plus de liberté aux travailleurs, que le contrôle est devenu plus strict.

Les travailleurs voulaient pouvoir arriver un peu plus tard le matin, repartir un peu plus tôt le soir, ou vice-versa ? Qu'à cela ne tienne ont déclaré certains patrons. Mais alors, un contrôle exact des heures de présence est nécessaire. Et de réintroduire le pointage — quatre fois au moins par jour — là où auparavant il n'existait pas.

Mais c'est une escroquerie que d'avoir lié automatiquement instauration des horaires variables et pointage. L'un pouvait très bien aller sans l'autre. Les travailleurs peuvent très bien jouir d'une moins grande servitude sans pour autant être contrôlés à la minute. Et une preuve que ce contrôle n'est pas nécessaire et qu'il est d'ordre purement disciplinaire, c'est que dans les échelons supérieurs de la hiérarchie, on ne pointe pas.

Partout il faut exiger la suppression du pointage, organiser des boycotts collectifs des horloges pointeuses. C'est une question de dignité.

Certes, diront à juste titre certains, là où il n'y a pas de pointage, comme à Citroën par exemple, il y a des cohortes de chefs, de « flics » à la solde du patron pour exercer le même contrôle. Et les machines sont parfois plus « justes » que les hommes. C'est vrai. L'exploitation capitaliste ne peut se survivre sans que des contraintes constantes soient exercées sur les travailleurs.

Mais lutter contre cette exploitation, c'est justement refuser tous ces contrôles avilissants, qu'ils soient imposés par horloges ou par chefs interposés.

PRESSION CRIMINELLE

Il y a deux ans, à la CII (Toulouse), une camarade OS qui arrivait en courant pour ne pas pointer en retard a été fauchée par une voiture devant l'entrée de l'usine. Elle est décédée quelques heures plus tard.

Les patrons sont des voleurs

Les amendes sur le salaire, voilà longtemps que c'est interdit par la loi. Pourtant, comment procèdent les patrons ? Ils divisent l'heure de travail :

— soit, le plus souvent, en quatre quarts d'heure,

— soit, plus rarement, en dix dixièmes d'heures, de 6 minutes chacun.

Et si un travailleur arrive à l'usine avec seulement une minute de retard, c'est soit un quart d'heure, soit six minutes qui lui sont retenues automatiquement sur sa paye (sans compter la suppression de certaines « primes d'assiduité » en cas de retards).

Ainsi, pour un travailleur payé 16 F de l'heure, le coût de la minute de retard peut s'élever à 4 F.

Qu'est-ce d'autre que du vol ?

quelques exemples de mesquineries patronales

LA OU ON POINTE...

A BERNARD-MOTEURS (Rueil - 92)

Si l'on oublie de pointer, le chef fait un papier pour le service de la paye, disant que l'on était là à l'heure. Mais on nous retient quand même un quart d'heure !

A LA CGCT-VAUGIRARD (Paris XV°)

Les horaires et « mensualisés » ont le droit de pointer avec cinq minutes de retard, sans perte de salaire. Les mensuels, eux, ont droit à quinze minutes de retard.

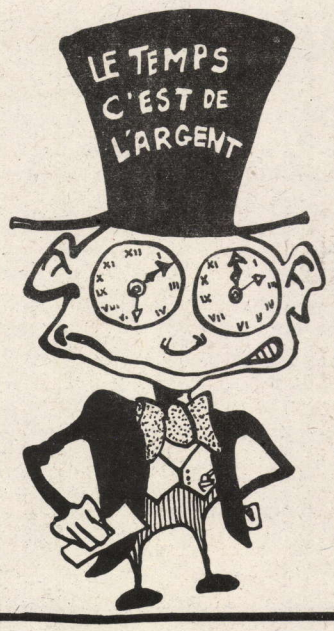

C.E.M. (Le Bourget - 93)

Les travailleurs des ateliers doivent pointer en tenue de travail, aussi bien à l'entrée qu'à la sortie. C'est toujours quelques minutes de gagnées pour le patron. De temps en temps, les chefs font même la chasse à ceux qui se lavent les mains avant de pointer.

A LA CIT (Vélizy - 78)

Les pointeuses utilisées sont des pointeuses électriques branchées... sur groupe électrogène les jours de grève EDF !

A UNELEC-VIERZON

Désormais, les portes de l'usine sont fermées après les heures d'entrée. Conséquence : les gars qui arrivent en retard, après la fermeture des portes ne peuvent plus « oublier » de pointer, ni se faire pointer par un copain... cela se verrait.

A DELLE-ALSTHOM (Lyon)

Une pointeuse électronique a été installée dans un bâtiment administratif : coût, 25 millions d'anciens francs. Mais chaque fois qu'il y a de l'orage, elle se détraque et la direction a été obligée de réinstaller l'ancien système pour les jours de panne. Dans ces cas-là, ce sont les pointeaux qui s'arrachent les cheveux pour leurs calculs, tandis que les employés rigolent.

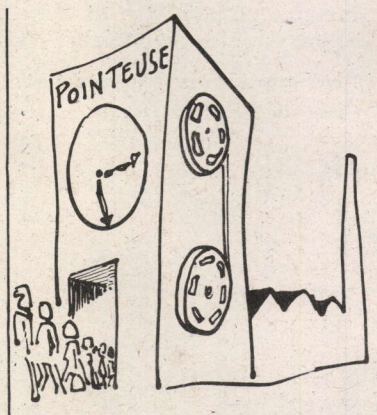

LA OU ON NE POINTE PAS...

AUX CABLES DE LYON (Lyon)

En 1955, le pointage par machine a été supprimé. Raison invoquée à l'époque par la direction : **« La machine à pointer implique un manque de confiance vis-à-vis du personnel. Nous préférons miser sur sa conscience professionnelle »...** Mais la confiance est limitée puisqu'il subsiste malgré tout un pointage officieux par les chefs et les gardes.

A CITROEN (Aulnay - 93)

Pas de système de pointage, mais les gardiens, à l'entrée, notent tous les retards et aux heures d'arrivée et de départ, les chefs font la tournée pour voir si les gars sont à leur poste.

AUX ASSURANCES « LA PAIX » (Paris)

Il n'y a pas de pointage, mais en cas de retard de plus de deux minutes, le portier fait signer un cahier de retard avec mention de l'heure d'arrivée.

A LA THOMSON-BAGNEUX (92)

Sur 2.600 personnes, plus de 700 personnes (ingénieurs, cadres et assimilés) ne pointent pas... à la pointeuse. Mais ils signent chaque matin d'une croix à côté de leur nom. Et comme la direction, depuis septembre 1975, a mis le cahier de signatures pour tout un secteur près des gardiens, les cadres font la queue pour signer... comme à la pointeuse d'à côté.

A LA B.N.P. (Paris-Barbès)

Le pointage a été supprimé en 1971, mais certains chefs signalent les retards d'une minute.

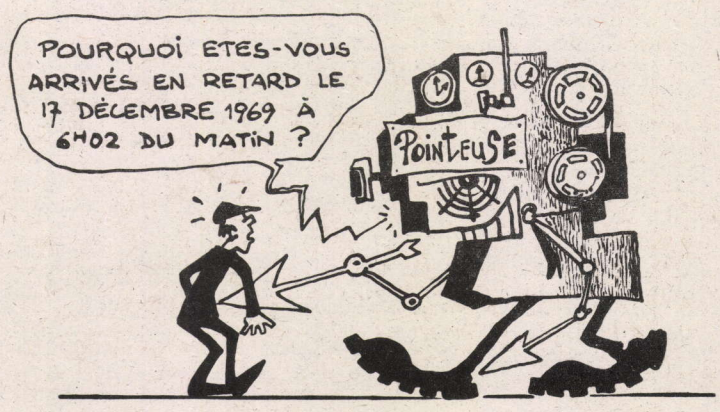

LIVRES LIVRES LIVRES

Et la montagne fleurira

de Luc Willette

LORS du coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, en 1852, le prolétariat n'a que très peu réagi.

Seul le Midi de la France voulut résister. Et en particulier le département des Basses-Alpes se révolta.

Ce récit de Luc Willette, mêlant personnages authentiques et personnages inventés, raconte cette révolte des ouvriers et des paysans de Haute-Provence. Isolée du reste du pays, l'insurrection, d'abord victorieuse, est écrasée. Mais pendant quelques jours, paysans et ouvriers, sous la conduite du drapeau rouge de la République Sociale, ont lutté pour la réalisation de leurs aspirations socialistes.

La lutte est aussi l'occasion de tester la valeur des sentiments socialistes des uns et des autres : des chefs, des compagnons de route, comme cet avocat plus attiré par la fille de l'un des militants que par la construction d'une société plus juste.

Mais, au delà de l'anecdote, de l'histoire d'amour qui sert à relier tous les personnages, ce que l'auteur a réussi faire passer c'est le sentiment révolutionnaire qui couve dans le petit peuple, et qui, malgré les défaites, se perpétue au travers des militants les meilleurs.

L'héroïne de Et la montagne fleurira **sera l'une des combattantes de la Commune.**

Christian LAPIERRE.

Et la montagne fleurira, de Luc Willette. Ed. Denoël.

Le piège d'Aléria

de E. Siméoni (propos recueillis par Lucie Siméoni)

Bastia, le 2-8-75 : plusieurs milliers de manifestants réunis sur la place du village de Ghisonaccia, pour affirmer un soutien à Edmond Siméoni et aux autonomistes corses.

CEUX qui liraient ce livre dans l'espoir de s'informer sur les « raisons de la colère des Corses », comme l'indique le sous-titre, risquent fort d'être déçus. Siméoni se contente de deux ou trois chiffres soulignant l'exode des Corses et montrant que la mise en valeur de la côte orientale n'a profité presqu'exclusivement qu'à des rapatriés d'Afrique du Nord. Et ce n'est pas par hasard si l'affaire d'Aléria a débuté par l'occupation d'une propriété d'un grand propriétaire « pied-noir ».

Mais ce livre est essentiellement destiné à donner la version de l'ARC sur les faits sanglants d'Aléria. Et s'il est incontestable que la responsabilité des événements et la mort des gendarmes incombent au gouvernement, on reste confondu, dans le récit que nous fait Siméoni, devant la mansuétude dont ont fait preuve les forces de l'ordre. Car comment, malgré l'énorme dispositif policier, comprenant même des automitrailleuses, les quelque cinquante manifestants ont-ils pu sortir de la cave, le fusil à la main, sans que les CRS soient intervenus ?

A cette question, le livre ne donne aucune réponse qui puisse expliquer l'attitude peu commune des CRS, face à des manifestants qui leur tirent dessus.

Si Siméoni remarque que les protestations contre l'intervention policière à Aléria puis à Bastia sont venues surtout de l'opposition, il tient à laisser par ailleurs Giscard en dehors des attaques qu'il porte au gouvernement en mettant comme première page de son livre une lettre de Giscard où celui-ci demande à Chirac de « tenir compte de la sensibilité particulière de l'âme corse ». **Car, voyez-vous, l'ARC n'est ni à droite ni à gauche il est au-dessus des partis ; c'est un refrain connu... de la droite justement.**

Olivier BELIN.

Le piège d'Aléria, de Edmond Siméoni (propos recueillis par Lucie Siméoni) - Edition J.-C. Lattès.

Les sociétés multinationales

General Motors

dixième de son chiffre d'affaires est assuré par ces produits. Pendant la **guerre du Vietnam**, GM a été l'un des principaux fournisseurs de **matériel militaire.** Ce débouché n'a cessé de se rétrécir et n'absorbe plus aujourd'hui que moins de 1 % des ventes du groupe.

5 General Motors passe souvent pour le **symbole du capitalisme américain.** L'un de ses anciens présidents, Charles E. Wilson, est l'auteur de la formule : « Ce qui est bon pour la GM est bon pour les États-Unis. » La **société** forme elle-même ses dirigeants et son **système de promotion** est légendaire. Jim Roche, président durant les années soixante, avait été engagé employé de bureau à 17 ans. Les emplo de **primes** fixées selon les mér Un **plan d'épargne** aug de distribuer des

6 La d. **Ericsson**

sabilités
Comme
grosses
l'énergie.
fier profon
construction
surtout à m
consommatio
recherche est
de la pollutio
ce secteur, GI
de dollars par
juge encore ins

1 **La société suédoise** Telefonaktiebolaget LM Ericsson, spécialisée dans la fabrication de **matériel téléphonique** et d'autres équipements pour les télécommunications, réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de **1,4 milliard** de **dollars,** qui la place au premier rang de son secteur en Europe. Elle emploie environ **75 000 salariés.**

2 Ericsson est fondé sous sa forme juridique actuelle en 1918, mais son origine remonte à **1878.** L'ingénieur suédois **Lars Magnus Ericsson** construit alors son premier téléphone dans un petit atelier de Stockholm. En 1884, il fait breveter le **premier combiné** (émetteur-récepteur), dont 100 000 exemplaires seront vendus au cours des douze années suivantes. Limitées techniquement et géographiquement aux téléphones suédois, les activités de la société s'étendent rapidement à tout ce qui concerne les **transmissions** sur

appelé dès 190
struit p

Deux pages du livre sur les sociétés multinationales.

LE volume de cette collection éditée par le Livre de Poche consacré aux sociétés multinationales présente l'intérêt de réunir, sous une forme accessible, des renseignements chiffrés récents sur les principaux trusts et grandes sociétés mondiaux.

Comme tous les ouvrages de ce type, ce petit livre a été rédigé à partir des renseignements fournis par les grandes sociétés elles-mêmes, ce qui fait qu'il n'échappe guère au panégyrique de telle ou telle direction « à la politique sociale audacieuse ». De la même façon, l'introduction est une suite de tous les lieux communs qui traînent dans la littérature consacrée aux sociétés multinationales.

A défaut d'une explication du fonctionnement des grands trusts qui dominent l'économie mondiale, l'aspect le plus instructif, et également le plus secret, le rôle des liens financiers et des grandes banques étant totalement passé sous silence, ce livre permet au moins de se faire une idée de la gigantesque concentration industrielle qui caractérise l'économie de tous les pays capitalistes.

Pierre VERNANT.

Les sociétés multinationales - **Encyclopédie du Monde actuel - Le Livre de Poche - 200 pages - 8 F.**

Angola libre ?

de Mario de Souza Clington

Cet ouvrage qui vient d'être publié ne parle guère de la situation actuelle de l'Angola, et le lecteur qui l'espérerait d'après son titre serait déçu.

Il s'agit en fait d'un diplôme universitaire rédigé dès 1970 et auquel l'auteur a ajouté une brève post-face de quelques pages sur la décolonisation et les débuts de la guerre civile. Plus de la moitié de l'ouvrage est consacré à l'Angola d'avant 1940 et il y est bien davantage question du royaume du Kongo au XVI[e] siècle que du MPLA et du FNLA.

Du royaume Kongo au travail forcé imposé par les Portugais, l'ouvrage est intéressant et clair pour tous ceux qui se sentent concernés par l'histoire de l'Afrique.

Mais était-il indispensable, autrement que pour des motifs commerciaux, de la part de l'auteur et de l'éditeur de choisir un titre pouvant prêter à confusion ?

Jean HAINAUT.

Angola libre ?, **de Mario de Souza Clington - Ed. Gallimard - 296 pages.**

MOTS CROISES

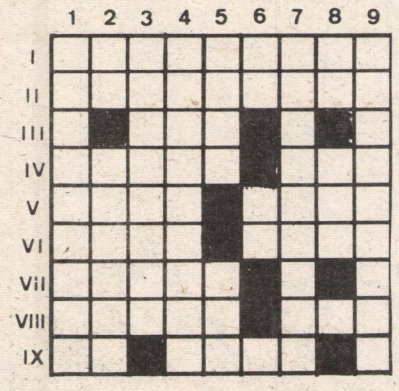

HORIZONTALEMENT. — I. Recherchée par le soldat. — II. Provoquée par l'or - Choisit son plan. — III. Il agit par à-coups. — IV. Exclamation méridionale - Lie le père à son fils - Echange. — V. Moyens d'expression - Note. — VI. Inouï. — VII. On n'aime pas la rendre - Grognent. — VIII. Affirmation - Ils surveillent les cellules. — IX. Subissent le poids des ans. — X. Sa liberté est plutôt rare.

VERTICALEMENT. — 1. Permet de voir devant soi. — 2. Mathématicien - Célèbre enfant de Trèves. — 3. Elle tourne sur elle-même - Permet de ne pas faire le pont - En trop. — 4. Comme certain déséquilibre - Se fait en cachette. — 5. Prison. — 6. Comme certaines lois. — 7. Petit nom - Permettent une bonne réception. — 8. Poissons - Prévu. — 9. Egaierons. — 10. Font des entrelacs - Inconnu.

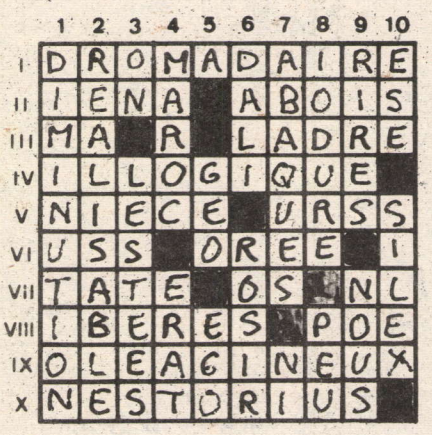

FILMS FILMS FILMS

Docteur Françoise Gailland

de Louis Bertucelli

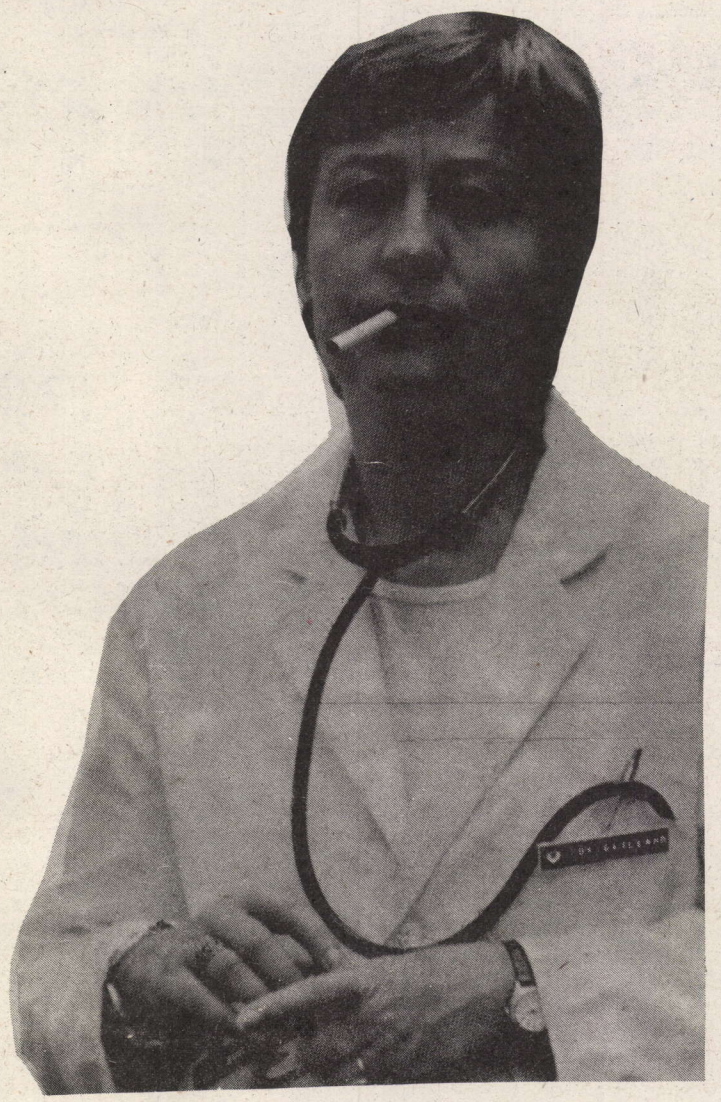

Il y a en fait deux histoires dans le film de Jean-Louis Bertucelli. D'abord celle d'une famille bourgeoise où Madame — chef de service dans un hôpital de la région parisienne — et Monsieur — haut fonctionnaire — ont décidé depuis des années de vivre chacun leur vie de leur côté, tout en continuant à cohabiter, à cause du qu'en dira-t-on et des carrières respectives des deux époux. Comme on est entre gens de la « bonne société », tout cela se fait sans un mot plus haut que l'autre : compréhension, tolérance et bises sur le front, ce n'est qu'à travers les réactions des deux enfants du couple que le côté faux de cette situation apparaît. Bien des traits portent, c'est souvent drôle, mais cela reste terriblement conventionnel, surtout dans les conclusions : la réconciliation du couple sur le lit d'hôpital où Françoise attend d'être opérée de ce qui est vraisemblablement un cancer au poumon.

Car il y a le deuxième aspect du film, l'histoire de cette femme médecin — elle aussi assez conventionnelle, « s'envoyant en l'air » facilement, comme elle dit, parce qu'on est médecin ou on ne l'est pas — qui fréquente la mort des autres tous les jours à l'hôpital, et qui se découvre un jour elle aussi gravement malade, et que l'on va voir hésiter plusieurs jours entre la tentation de refuser un diagnostic pourtant pratiquement évident, et l'acceptation de l'opération nécessaire, la résolution d'assumer sa maladie, et le combat contre elle.

C'est sans aucun doute cet aspect de Docteur Françoise Gailland **qui attirera le plus de monde dans les salles obscures. Mais là aussi, ils resteront peut-être sur leur faim, car si ce film pose bien quelques problèmes importants — faut-il dire la vérité au malade, vaut-il mieux savoir de quelle maladie on souffre pour mieux lutter contre elle — le film se termine sur une pirouette surprenante, et une déclaration qui semble dire qu'il suffit de le vouloir pour guérir d'un cancer... ce qui est tout de même un peu exagéré !**

Cela dit, c'est bien fait, avec la dose d'humour et d'émotion qui convient ; c'est remarquablement bien joué — et pas seulement par Annie Girardot ; et on ne s'ennuie pas un instant. Alors, même si on ressort un peu insatisfait, on ne regrette pas le dérangement.

F.D.

El Chergui ou le silence violent

de Moumen Smihi

El Chergui ou le silence violent de Moumen Smihi est avant tout l'histoire dramatique d'Aïcha, une femme de la petite bourgeoisie marocaine que son mari s'apprête à répudier.

Le réalisateur évoque en quelques traits l'époque de ce drame : dans les années Cinquante, la destitution par les autorités françaises du sultan Mohammed Ben Yousef provoque des émeutes nationalistes dans tout le pays. Il peint aussi la coupure existant entre le monde des colons français et la population arabe.

Mais ce sont là de brefs moments du film, de simples points de repères. L'aspect le plus intéressant est qu'il décrit la condition de la femme dans le monde musulman.

Coupée de toute vie sociale, soumise au bon vouloir de son mari qui peut la répudier sans même l'ombre d'une explication, la femme est désarmée. Aïcha, qui n'accepte pas son sort, n'a d'autre recours que les pratiques magiques, les rites religieux sensés retenir les maris infidèles. Lutte vaine bien sûr, où Aïcha périt, et qui montre en même temps le poids réactionnaire de la religion musulmane.

Soigné dans ses moindres détails, **El Chergui** nous laisse pourtant souvent un peu indifférents, extérieurs. C'est sans doute dû à la rareté des dialogues, la lenteur du récit, à un certain immobilisme des personnages. Autant de choix délibérés du réalisateur qui font de ce film un film qui tient un peu trop de la recherche esthétique et pas assez de la vie.

Henriette MAUTHEY.

Cinéma Le Seine (5e).

A nous les petites Anglaises

de Michel Lang

« A nous les petites Anglaises » : nous, c'est deux adolescents qui, pour avoir manqué leur bac, doivent passer leurs vacances en Angleterre afin de parfaire cette langue. Et c'est bien connu, le seul fait d'être Français confère aux yeux des Anglaises une sorte d'irrésistibilité. C'est du moins ce que croient les deux jeunes qui se consolent ainsi de leurs traditionnelles vacances à Saint-Tropez.

Ce film nous présente donc les comportements de nombreux jeunes dont la seule idée, dont le seul objectif est de « draguer ».

Il faut dire que **« A nous les petites Anglaises »** décrit des attitudes très réelles qui à maintes reprises font sourire. Mais outre que le film n'est pas très bien fait, la complaisance avec laquelle le réalisateur étale nombre de comportements méprisants, voire même méchants envers les filles, le rend souvent crispant et peu sympathique.

Georges LATTIER.

New York ne répond plus

de Robert Clause

En 2012, New York est une ville abandonnée de ses habitants. Tout y est silencieux, rien n'y fonctionne plus. De petits groupes d'hommes et de femmes rescapés d'une catastrophe atomique survivent, hostiles les uns aux autres, barricadés dans des immeubles, dans des caves ou dans des pâtés de maisons transformés en camps retranchés, chaque groupe s'accrochant à ses réserves de vivres.

Ils s'affrontent sauvagement et se disputent la moindre source de nourriture. C'est la loi de la jungle : le fort écrase le faible, impitoyablement.

Là s'arrête l'évocation d'un futur possible pour l'humanité, car dans ce cadre pessimiste, le film apporte surtout sa contribution à l'actuel engouement du cinéma pour la violence. Une violence visuelle, gratuite, méthodiquement préparée par la mise en scène. Sous cet angle, le film n'apporte rien qui permette de réfléchir sur cette violence.

Mais peut-être l'ambition du réalisateur est-elle plus modeste ? New York en 2012 n'est peut-être là que pour servir de prétexte à un suspense riche en émotions fortes ? Dans ce cas, le but aura été atteint. L'action est bien menée, le décor bien exploité et Yul Brynner remplit efficacement son rôle de Superman. Mais même ainsi, ce film spécule beaucoup trop sur le sang et les cadavres, alors, tout compte fait, il vaut mieux économiser son argent ou aller le dépenser ailleurs.

Claude CHARVET.

On a retrouvé la 7e compagnie

de Robert Lamoureux

Au moment de l'invasion de la France par les armées allemandes, trois troufions égarés retrouvent leur compagnie prisonnière des Allemands. Avec leur air simplet et farfelu, ils réussissent quand même à se sortir des situations délicates et s'efforcent avec plus ou moins de bonheur d'en sortir leurs compatriotes. Les situations cocasses et les aventures des trois héros nous font souvent rire aux dépens de l'occupant ou à ceux des gradés français. Ce n'est pas bien méchant et ce film drôle mais pas cocardier a toutes les chances d'être sitôt vu, sitôt oublié. Bref, il y a mieux pour se distraire.

Lucienne PLAIN.

sélection

DES FILMS POLITIQUES

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE
La Clef (5e) - Marbeuf (8e).

LE CUIRASSE POTEMKINE
de S.M. Eisenstein
Royal Villiers (17e).

AUTRES FILMS

LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN
Bilboquet (6e) - Marbeuf (8e).

UN SAC DE BILLES
Studio Contrescarpe (5e) - Paramount Elysées (8e) - Max Linder et Paramount Opéra (9e) - Paramount Montparnasse (14e) - Paramount Maillot (17e).

VERONIQUE OU L'ETE DE MES TREIZE ANS
Trois Haussmann (9e).

PARFUM DE FEMME
Quintette (5e) - Montparnasse 83 (6e) - Concorde (8e) - Français (9e).

JEUX INTERDITS
Auteuil Bon Cinéma (16e).

LES TEMPS MODERNES
Templiers (3e).

LE DICTATEUR
Tourelles (20e).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX
Actua Christine (6e).

ADALEN 31
La Clef (5e).

DES FILMS POUR SE DECRISPER

ADIEU POULET
Rex (2e) - Bretagne et Odéon (6e) - Normandie (8e) - Paramount Opéra (9e) - UGC Gobelins (13e) - Paramount Orléans (14e) - Magic (15e) - Paramount Maillot (17e) - Moulin-Rouge (18e) - Liberté (12e) - Trois Murat (16e).

LE SAUVAGE
Hautefeuille (6e) - Colisée (8e) - Nation (12e) - Gaumont Sud (14e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Clichy Pathé (18e).

COUSIN, COUSINE
Impérial (2e) - Panthéon et Studio de la Harpe (5e) - Gaumont Rive Gauche (6e) - Marignan, Publicis Champs-Elysées et Saint-Lazare Pasquier (8e) - Cambronne (15e).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL
(dans le genre farfelu)
Cluny Ecoles (5e) - Arlequin (6e) - Biarritz (8e) - Trois-Haussmann (9e) - Paramount Montparnasse (14e).

LA COURSE A L'ECHALOTE
Daumesnil (12e) - Grand Pavois (16e).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD
Actua Champo (5e).

HAROLD ET MAUD
Luxembourg (6e).

LE SHERIF EST EN PRISON
Boîte à films (17e).

UN AUTRE GENRE

LA FLUTE ENCHANTEE
Vendôme (2e) - Bonaparte et Odéon (6e) - Biarritz (8e) - Bienvenue Montparnasse (15e).

TELE TELE

APOSTROPHES

le débat sur le communisme a été esquivé

Vendredi 16 janvier à Antenne 2, Bernard Pivot avait réuni pour son émission Apostrophes **René Andrieu, Jean-François Revel et Jacques Delors pour débattre du sujet : « Le communisme, ami ou ennemi du socialisme ? ».**

Autant dire que le sujet n'a pas été débattu. Chacun s'est longuement présenté et a surtout cherché à soigner son image. J.-F. Revel se présente comme social-démocrate, anti-communiste, ex-membre du PSU ; rallié à la Convention des institutions républicaines de Mitterrand, il suit ce dernier à la FGDS mais refuse l'Union de la Gauche et devient le chantre de la relève socialiste sans les communistes.

Delors lui aussi adhère au PSU à sa création, mais l'opération tournant court, il se tourne vers la mangeoire gouvernementale et sera le premier conseiller politique de Chaban-Delmas.

L'arrivée de Giscard tarissant la mangeoire pour les amis de Chaban, il a tout dernièrement changé son fusil d'épaule pour adhérer au PS.

Quant à Andrieu, il a tenu à se présenter sous l'aspect d'un communiste nouvelle vague. Il a adhéré au Parti Communiste en 1943 après beaucoup d'hésitations, nous a-t-il dit. Il avait, voyez-vous, le tempérament plutôt anarchiste. Il a déclaré coup sur coup : « Le plus difficile n'est pas d'adhérer au PC, c'est d'y rester », **et puis, tout de suite après,** « Je n'aime pas la discipline ». **Et pour parachever le tout, Andrieu déclarait :** « Je n'ai jamais émis de louanges sur Staline ». **Et c'est tout juste s'il ne se présentait pas comme anti-stalinien de 1943 à 1953. Evidemment, il y a longtemps et l'oubli est la qualité première requise d'un dirigeant stalinien.**

En dehors de ces présentations qui prêtaient à sourire, le débat fut sans intérêt. Andrieu accusait à juste titre Revel d'être anti-communiste, d'être ignare en politique et en économie, et son livre La tentation totalitaire **d'être une machine de guerre contre la Gauche. Revel lui répondait en posant des questions sur les libertés en URSS et dans les pays de l'Est. Comme on voit, un débat classique dans lequel chacun des protagonistes connaissait bien son rôle et celui de l'adversaire, mais qui n'avait que bien peu de choses à voir avec le communisme ou le socialisme.**

Paul SOREL.

THEATRE

fais pas le guignol, J'Ha

Avec des chansons, des mimes, moitié en arabe, moitié en français, on nous conte dans cette pièce les mésaventures de deux personnages : Guignol, le coopérant français, qui se rend en Tunisie avec dans ses bagages tous les préjugés racistes que le colonialisme a si bien répandus ; J'Ha (ce qui signifie guignol en arabe), l'ouvrier tunisien, qui vient travailler en France dans l'espoir de sortir enfin de la misère.

Au fil des tableaux, leurs illusions, à l'un comme à l'autre, tombent, battues en brèche par la réalité. J'Ha, victime d'un accident du travail, réclame une augmentation qu'il n'obtient pas et découvre l'exploitation et le racisme. Guignol est confronté à une Tunisie bien différente de celle qu'il imaginait au travers de ses préjugés et des images d'Epinal tirées du **Guide Bleu.**

Sous forme de farce, bien des préjugés et bien des illusions sont ainsi dénoncés. Et, même pour le spectateur qui ne comprend pas l'arabe, le jeu est assez clair pour ne rien perdre de sa signification ni de sa drôlerie car on rit de bon cœur d'un bout à l'autre.

Ajoutons que ce spectacle est créé par une troupe, le Groupe de théâtre arabe dans l'immigration, qui se donne pour but de créer une animation culturelle parmi les travailleurs immigrés arabes. Nous ne pouvons que recommander à nos lecteurs de leur apporter leur soutien en allant voir cette pièce : Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, Paris-20e, jusqu'au 8 février inclus, les vendredis et samedis à 20 heures 30 et le dimanche à 15 h 30.

sélection télévision

Samedi 24 janvier

TF1 - 14 h 05 - **La France défigurée par l'anarchie de la construction immobilière sur la Côte d'Azur.**
TF1 - 19 h 45 - **La vie des animaux.** Frédéric Rossif nous fait découvrir le fond de la mer des Caraïbes.
FR3 - 20 h 30 - **Une anémone pour Guignol.** Cette émission réalisée par J-C Averty raconte la naissance du personnage de Guignol, porte-parole des pauvres gens.

Dimanche 25 janvier

TF1 - 13 h 20 - **Le petit rapporteur,** de Jacques Martin.
ANTENNE 2 - 13 h 30 - Film : **Un taxi pour Tobrouk,** de Denys de La Patellière, avec Lino Ventura, Charles Aznavour, etc. Pendant la dernière guerre mondiale, l'aventure de quatre troufions et sa conclusion marquant l'absurdité de la guerre.
FR3 - 19 h - **Portraits de cinéastes** : quatrième et dernière émission sur Claude Autant-Lara.
TF1 - 19 h 15 - **Les animaux du monde :** la faune insolite de l'Australie.
FR3 - 20 h 05 - **Les années épiques du cinéma** nous présentent cette semaine les débuts du western.
TF1 - 20 h 30 - Film : **La bonne année,** de Claude Lelouch, avec Lino Ventura et Françoise Fabian.
TF1 - 22 h 10 - **Pour le cinéma.** Une émission de Frédéric Rossif et Robert Chazal, qui présentera divers extraits de films.
ANTENNE 2 - 22 h 35 - **Les cadets de la politique** avec notre camarade **ARLETTE LAGUILLER.** Cette émission a été enregistrée il y a maintenant plus de 6 mois.

Lundi 26 janvier

FR3 - 20 h 30 - Prestige du cinéma. Film : **L'aîné des Ferchaux,** film de Jean-Pierre Melville, d'après un roman de G. Simenon, avec J.-P. Belmondo et Charles Vanel.

Mardi 27 janvier

FR3 - 20 h - **Les animaux chez eux.** Du Mexique à l'Alaska, du jaguar jusqu'au grizzli...
ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Les dossiers de l'écran : des hommes libres** (3e volet). Un film documentaire sur d'anciens prisonniers aux Etats-Unis, et leur réinsertion sociale au sortir de la prison. Il sera suivi d'un débat sur la réinsertion des prisonniers. Pour l'instant, les seules participations annoncées, celle d'Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la Condition pénitentiaire, et celle de Michel Droit, journaliste de droite, laissent augurer un débat qui n'a guère de chances d'aborder les vrais problèmes.
TF1 - 22 h 25 - Jack London et la fièvre de l'or. A l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de l'écrivain, une évocation de la ruée vers l'or dans le Klondike au début de ce siècle.

Mercredi 28 janvier

TF1 - 20 h 30 - Film télévision : **Le silence des armes,** d'après un roman de Bernard Clavel. Le désarroi d'un jeune paysan de retour chez lui après avoir été blessé en Algérie.
FR3 - 20 h 30 - Dans le cadre de l'hommage à Marcel Pagnol, le film : **La fille du puisatier,** avec Raimu et Fernandel.

Jeudi 29 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Le grand échiquier.** Autour de Maurice Gennevoix, avec la participation de Guy Bedos, Cora Vaucaire, Georges Brassens, etc.

Vendredi 30 janvier

ANTENNE 2 - 20 h 30 - **Apostrophes : « L'argent, le fric »,** avec Bernard Oudin qui vient de publier **Le crime et l'argent,** livre sur les prises d'otages dans les banques, le kidnapping, et Roger Peyrefitte qui est l'auteur d'un livre sur Fernand Legros, escroc de haut vol qui se pavane dans le haut Paris.
FR3 - 20 h 30 - Vendredi : **« De quoi avons-nous peur ? »** La fin du mois. Des familles et des syndicalistes témoignent sur les difficultés des fins de mois.
FR3 - 21 h 30 - Les dossiers noirs : **« Howard Hugues ».** Portrait d'un mystérieux magnat de l'industrie US, maniaque et multimilliardaire.
ANTENNE 2 - 22 h 25 - Ciné-club : **La passagère,** film polonais de Munk : une évocation des camps nazis à travers les souvenirs d'une surveillante SS.

Samedi 31 janvier

FR3 - 20 h 30 - **Le bourgeois gentilhomme,** de Molière.

Amis libraires

Nous faisons, à notre mesure, un gros effort pour faire de la publicité (radio et affiches) pour faire lire Lutte Ouvrière **et pour qu'il soit en vente dans le maximum de kiosques et de librairies. Cette présence est le seul moyen de toucher tous les sympathisants et lecteurs potentiels, qui ne sont pas en contact avec des militants de Lutte Ouvrière.**

Mais trouver ces nouveaux lecteurs n'est possible que si Lutte Ouvrière **est exposé et visible parmi les autres publications. Cela dépend évidemment des libraires et des vendeurs de journaux.**

Nous voulons remercier ici ceux d'entre eux qui — sans qu'il s'agisse bien sûr du moindre engagement politique de leur part — ont la gentillesse de le faire.

Amis lecteurs

Et nous demandons à tous nos lecteurs, quelle que soit la façon dont ils se procurent eux-mêmes Lutte Ouvrière, **de réserver leurs achats de journaux divers ou de livres (et ils sont généralement importants) à ces vendeurs de journaux qui exposent** Lutte Ouvrière... **et si possible de le leur faire savoir.**

Mais cette diffusion de Lutte Ouvrière **dans les kiosques et librairies, qui se fait par l'entreprise des NMPP, est une très lourde charge financière : les frais de distribution pris par les NMPP sont élevés, et s'élèvent d'ailleurs de plus en plus. D'autre part, le système de répartition est loin d'être au point, et du coup les bouillons (invendus) sont nombreux.**

Pour nous aider à y remédier, nous demandons à tous les lecteurs qui achètent Lutte Ouvrière **dans un kiosque ou une librairie d'avoir la gentillesse de nous renvoyer le bulletin ci-dessous rempli. Cela nous aidera grandement à améliorer notre distribution, à économiser de l'argent sur ce poste et donc à améliorer l'hebdomadaire.**

J'ai acheté le

numéro .....

de Lutte Ouvrière
dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .....

.....

Ville .....

Département .....

Eventuellement, j'aimerais qu'il soit mis en vente dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .....

.....

Ville .....

Département .....

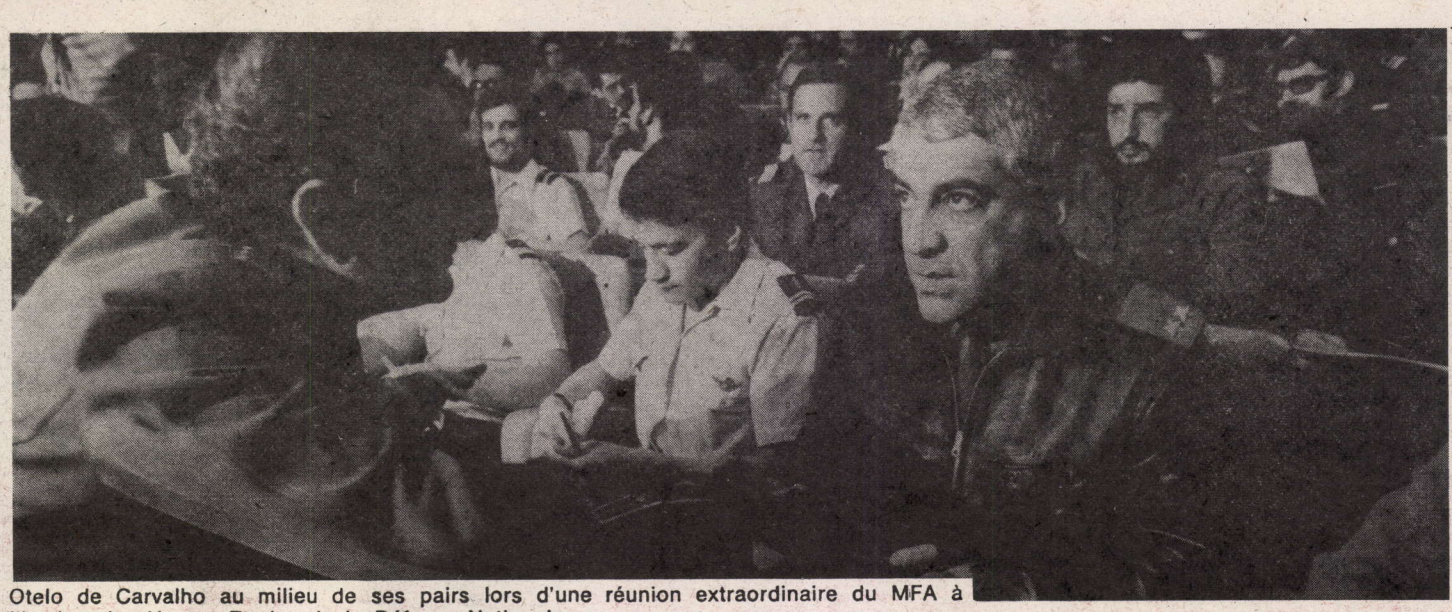

Otelo de Carvalho au milieu de ses pairs lors d'une réunion extraordinaire du MFA à l'institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale.

Portugal

Le tournant à droite se confirme

Deux événements survenus à vingt-quatre heures d'intervalle attestent du tournant à droite pris au Portugal. Le premier est incontestablement l'arrestation d'Otelo de Carvalho après la publication du document d'enquête sur les événements du 25 novembre. Le second est la fusillade intervenue mardi soir à Lisbonne entre la la Police de Sécurité Publique qui se sent couverte en haut lieu depuis l'affaire de Porto, et des manifestants grévistes.

Le règlement de comptes au sein de la hiérarchie militaire n'intéresse pas directement les travailleurs. Pourtant, l'arrestation de Carvalho, longtemps soutenu par le Parti Communiste et la majorité de l'extrême-gauche, ne peut manquer de faire figure d'avertissement en cette période où, pour la première fois depuis le 25 novembre, des manifestations populaires importantes et des grèves avaient marqué la semaine politique au Portugal.

Le PCP s'est gardé de toute déclaration inopportune au moment où le MFA a commencé à discuter avec tous les partis de la coalition la révision du pacte conclu avant la Constituante. Cette prudence tient sans doute plus de la politique de l'autruche que d'une ligne politique claire. Le PCP se retrouve aujourd'hui sans aucune perspective, car la reprise en main de l'armée ne s'est pas traduite par une unification politique au sommet du MFA, où le PCP a toujours cherché un point d'appui. L'offensive des forces de droite, aussi bien dans l'armée que parmi les forces politiques civiles, exige pourtant de la part des partis qui se réclament de la classe ouvrière des réponses claires et urgentes. Une fois de plus, ni PS ni PC ne sont à même de les donner. Les travailleurs portugais, qui connaissent une période critique de chômage et de hausse des prix, risquent donc de faire les frais de la réaction politique.

La révision du pacte MFA-partis

L'examen des contre-propositions du Conseil de la Révolution, en ce qui concerne ses rapports avec le pouvoir civil, montre clairement que, contrairement à ce que demandaient le Parti Socialiste et le Parti Populaire Démocratique, l'armée n'a nullement l'intention de quitter la scène politique et que les généraux, qui se sont trouvés d'accord pour interdire la politique aux hommes de troupe, n'entendent en revanche absolument pas s'effacer devant les partis politiques.

C'est ainsi que les officiers du Conseil de la Révolution annoncent leur volonté de se réserver un droit de veto sur la nomination du Premier ministre, de soumettre à leur autorité toutes les mesures touchant la délimitation des secteurs économiques publics et privés et de conserver la haute main sur la politique étrangère.

Les tractations secrètes entre politiciens et militaires ne sont certes pas terminées et, au sein même du Conseil de la Révolution, il existe sûrement des opinions divergentes sur l'étendue et la forme des pouvoirs que l'état-major doit se réserver. Mais en définitive, le choix, c'est l'armée qui le fera, parce que la réalité du pouvoir, ce sont les officiers supérieurs du Conseil de la révolution qui la détiennent et cela encore plus depuis le 25 novembre.

Pierre VERNANT.

Espagne

Le jeu prudent de l'opposition

LE gouvernement espagnol est parvenu mardi 20 janvier à empêcher, sans avoir recours à la répression brutale, sans affrontement spectaculaire, la manifestation prévue sur le double thème de l'amnistie et du déblocage des salaires par les deux principales forces de l'opposition : la Junte démocratique et la Plate-Forme de Convergence démocratique.

Son problème est en effet de circonscrire les luttes ouvrières actuelles au domaine économique et d'empêcher que la jonction ne s'établisse avec les revendications et les forces de l'opposition politique. Le gouvernement a fait mettre en place tout un dispositif policier, de sorte que la Junte et la Convergence n'ont pas pu réellement mesurer leur force dans les rues de Madrid, puisque la concentration des quelque 30.000 manifestants n'a pas pu se faire.

Si les travailleurs espagnols semblent dans leur majorité, pour le moment, se tenir sur la réserve vis-à-vis de l'opposition politique, la situation reste précaire pour Juan Carlos. Car les grèves se poursuivent en Espagne, malgré la réquisition des cheminots et les poursuites engagées contre dix-neuf syndicalistes. Elles se poursuivent à Madrid, à Barcelone, dans les Asturies. Il y a eu des manifestations de chômeurs dans plusieurs villes d'Andalousie. Un autre indice d'une agitation sociale nouvelle est fourni par la manifestation des femmes qui ont bravé la répression policière à Madrid jeudi 15 janvier.

L'agitation ouvrière se manifeste bien souvent encore d'une manière souterraine et hésitante, mais c'est à l'échelle de tout le pays ou presque qu'elle se fait sentir.

La situation espagnole est grosse d'un affrontement généralisé entre les travailleurs et le régime de Juan Carlos. La politique gouvernementale, inaugurée sous le signe de la « libéralisation », promettant l'ouverture aux partis politiques (à l'exception bien entendu du Parti Communiste), y répond avec une extrême prudence. Celle que mène l'opposition démocratique, en face, n'est pas moins prudente. Ces partis, qui n'aspirent qu'à faire reconnaître leur respectabilité, leur sens des responsabilités de l'Etat, ne peuvent agir qu'avec beaucoup de circonspection dans ces circonstances. Il leur faut à la fois prouver leur capacité à maîtriser l'offensive ouvrière, sans se saborder auprès des travailleurs, ce qui n'aurait pour résultat que de leur faire perdre tout intérêt comme interlocuteurs auprès des hommes politiques de la bourgeoisie.

La pression des travailleurs sera peut-être finalement telle qu'elle fera voler en éclats la fragile barrière qui sépare encore leurs luttes salariales d'une lutte directement politique. Mais si cela se produisait, les travailleurs espagnols ne devront pas compter sur l'actuelle opposition au régime pour mener leur lutte à bien.

Christiane LE GUERN.

Angola

Les USA ne renoncent pas

DEPUIS une semaine, l'offensive victorieuse du MPLA d'Agostino Neto, soutenu par l'URSS et Cuba, semble se confirmer. Les troupes du FNLA d'Holden Roberto ont été refoulées tout au nord du pays, à la frontière du Zaïre. Les protégés de l'impérialisme américain semblent donc en pleine déroute. Le fait que l'aide militaire des USA au FNLA ait été sérieusement entravée par la décision du Sénat, en décembre dernier, de mettre fin à toute aide clandestine en Angola n'est sans doute pas étranger à cette déroute.

Mais le gouvernement américain n'a pas renoncé pour autant à intervenir dans les affaires de ce pays. La décision de Kissinger de discuter lors de son séjour à Moscou de l'avenir de l'Angola avec Brejnev marque la volonté des USA de négocier pour obtenir au moins un partage d'influences dans cette région du monde.

Cela pourait se traduire sur le terrain par un compromis entre le MPLA et l'UNITA de Sawimbi, également pro-occidentale et qui bénéficie pour l'instant de l'aide de l'Afrique du Sud. Un certain nombre d'Etats africains comme la Zambie, la Tanzanie, le Mozambique se feraient déjà les entremetteurs d'un tel accord. Et si Brejnev accepte de faire de son côté pression sur le MPLA, un tel compromis, artificiel et boiteux, expression de la rivalité des deux grands, pourrait voir le jour, sans pour autant régler de façon durable les problèmes du peuple angolais. Car la coexistence des deux mouvements nationalistes rivaux au sein du même appareil d'Etat serait sans doute peu viable, surtout après un an d'affrontements sanglants pour le pouvoir en dehors de tout contrôle de la population angolaise. Et un tel « règlement » serait gros de conflits ultérieurs.

Il n'est pas dit d'ailleurs qu'il puisse voir le jour même provisoirement. D'autant que les USA envisagent peut-être aussi de tenter de rétablir la situation militaire à leur profit en favorisant par exemple une entrée en guerre du Zaïre ou un renforcement de l'intervention de l'Afrique du sud.

Mais ce qui est bien certain par contre c'est qu'ils ne sont pas décidés à laisser le peuple angolais maître de son propre sort.

Dominique CHABLIS.

Imprimerie Graphie-Presses (93 Aubervilliers) - Responsable de la publication : Michel RODINSON - Diffusé par les NMPP - Commission paritaire n° 46450